LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



Vol ... ST-BONIFACE, VENDREDI 29 AOUT 1958 PRIX: SEPT CENTS

"Nous ne sommes plus responsables" de l'éducation à la base de St. James

La lutte pour obtenir une éducation catholique pour les enfants des aviateurs à la base du CARC de St. James, a été dévoilée publiquement par Mgr O. J. McInerney, doyen de Winnipeg, il y a deux semaines. Le **Western Sunday Visitor** et **La Liberté et le Patriote** ont immédiatemen fait écho à cette déclaration dans leurs colonnes de nouvelles. La semaine suivante, ces journaux ont fait leurs commentaires sur la situation. Entre-temps, le Service d'Information de la CCC à Ottawa a fait circuler la nouvelle parmi tous ses clients de langue anglaise.

Le lundi 25 août, le "Winnipeg Tribune" a publié, en première page, un rapport fait par son personnel sur cette question sous l'en-tête "Catholics Protest Dropping of Grant". Enfin, le mardi 26 août, le "Winnipeg Free Press" a repris cette information en page 6 sous l'en-tête "RCs Protest Loss of School Aid".

Dans ce dernier cas, cependant, un nouveau facteur a été ajouté à l'affaire, soit un commentaire par un porte-parole du département de la défense nationale à Ottawa. Le journal a coiffé cette dépêche spéciale du titre "Not Our Baby, Says Ottawa". Le service des nouvelles de la Presse canadienne commence à diffuser ces rapports.

La discussion semble alors sur le point d'émerger sur la scène nationale. Car une autorité fédérale, qui élimine les écoles paroissiales du Manitoba dans une entente destinée à assurer la gratuité scolaire à des dépendants du gouvernement, pose un principe qui touche à l'autonomie provinciale en éducation. En effet, ces écoles ont une existence légale au Manitoba et sont reconnues par l'acte qui régit la fréquentation scolaire.

Cette question intéresse la population de langue française, d'autant plus que la décision fédérale, en ne garantissant la gratuité scolaire que dans les écoles publiques, élimine les écoles paroissiales de langue anglaise et de langue française de Winnipeg.

Enfin, la situation touche intimement tous ceux qui songeraient à une carrière dans l'aviation canadienne et qui n'aimeraient pas que leurs enfants soient traités comme des Canadiens de deuxième ordre à cause de leur foi et de leur langue.

La question est d'une importance majeure, surtout parce que la solution qui a été apportée au problème, récemment, représente un recul de l'influence religieuse dans les forces armées. Il semble urgent, par conséquent, d'approfondir davantage cet incident . . .

Autrefois, les enfants du personnel de la base du CARC à St. James fréquentaient les écoles publiques et les écoles paroissiales de Winnipeg aux frais du département de la défense nationale.

Aujourd'hui, cette gratuité scolaire est limitée aux écoles publiques neutres de St. James.

Voilà le fait qui perce à travers toutes les explications des porte-parole du département en question. On a coupé l'octroi aux écoles catholiques. Il faut bien insister sur ce simple fait, car les fonctionnaires de ce département font leur possible pour obscurcir la question.

Un porte-parole du département aurait dit que le département n'a plus rien à faire puisqu'il a payé une somme globale à la ville de St. James pour fins scolaires (et autres). "Si la municipalité de St. James veut payer de l'argent à une commission des écoles séparées, c'est son affaire . . . Nous ne sommes plus responsables." Bref, il s'en lave les mains.

Une comparaison fera voir le non-sens de cette déclaration. Disons que le département aurait autrefois acheté 100 livres de café d'un fournisseur et 50 livres de thé d'un autre. Il décide maintenant de se contenter des services du premier fournisseur. Quand la marchandise arrive, on y trouve 150 livres de café. Le client, avec un sourire bénin, paye quand même: "Que voulez-vous? explique-t-il. Ce pauvre fournisseur n'a pas de thé."

N'est-ce pas qu'un client un peu conscient de ses propres désirs aurait plutôt dit: "Si vous n'êtes pas capable de me procurer la marchandise que je veux, je ne vous paye pas." Le département qui a fait l'entente avec la ville de St. James savait bien que cette dernière n'offrirait qu'un produit: les écoles publiques. La responsabilité de cette bêtise repose donc entièrement sur les épaules du département.

Il se peut que le département essaie de distinguer entre la ville de St. James qui reçoit l'argent du fédéral, et la commission scolaire de St. James, qui est financièrement soutenue par la ville. "Nous payons la ville et nous lui laissons le droit d'acheter pour les enfants de la base les services éducatifs qu'elle veut!" Quel noble détachement! Et si la ville de St. James décidait, par hasard, d'envoyer tous les enfants de la base du CARC dans une école catholique privée? . . . Faut-il vraiment croire que le département de la défense resterait insensible aux clameurs des aviateurs qui préféreraient l'école publique?

☆ ☆ ☆

Le porte-parole du département de la défense croit avoir trouvé une bonne porte de sortie dans une explication qui fait voir l'autorité fédérale dans le rôle de simple contribuable. "Nous payons des taxes en forme d'un octroi . . . c'est à la ville de s'arranger avec cet argent." Encore une fois, quel noble détachement, quel respect touchant pour l'autonomie de la ville. Mais, de fait, la situation n'est pas simple. Le gouvernement n'est pas un contribuable ordinaire pour la raison très évidente que l'octroi qu'il paye au lieu de taxes n'est pas basé sur la valeur du terrain du gouvernement dans la ville en question. Comment évaluer un aéroport militaire si étendu, avec des édifices si dispendieux qui est doté d'ailleurs de plusieurs services en propre, indépendants des services municipaux? C'est clair, le gouvernement n'est pas un contribuable ordinaire mais un client qui fait une entente avec la ville dans laquelle est situé son territoire exempt, dans le but d'acheter les services que la ville peut offrir, eau, rues pavées. Il s'ensuit que l'octroi sera déterminé d'après la valeur des services rendus par la ville à la base du CARC. Par conséquent, le montant de l'octroi affecté aux fins scolaires sera fixé en proportion du nombre d'enfants d'âge scolaire que la base du CARC enverra aux écoles de la ville.

Cette entente soulève une question qui illumine tout le problème. Que fera le gouvernement si une centaine d'enfants de la base du CARC fréquentent de préférence des écoles, publiques ou paroissiales, autres que les écoles de la ville de St. James? Si le montant destiné aux fins scolaires reste inchangé, le gouvernement se trouverait payer sciemment pour des services non reçus, car il y aura une centaine d'enfants de moins que prévus par le CARC dans les écoles du district de St. James. Si, d'autre part, le gouvernement en toute honnêteté faisait le chiffre qui servait à calculer l'octroi scolaire, il ne pourrait plus jeter sur la ville en question la responsabilité de l'éducation des enfants catholiques dans les écoles séparées. Que faire du surplus d'argent, enregistrer un profit pour le gouvernement ou le distribuer aux écoles que fréquentent les enfants catholiques?

☆ ☆ ☆

Il vaut la peine de faire remarquer en passant que la section de l'Acte scolaire du Manitoba qui prévoit les ententes au sujet de l'instruction des enfants résidant sur territoire de la couronne, n'autorise pas une convention globale. La section (135) ne se réfère même pas à des ententes entre deux corps publics. Il s'agit uniquement de l'admission à l'école publique, d'un enfant dont les parents résident sur terrain du gouvernement canadien et de la somme fixe que la commission chargera à cet enfant pour ce service. En conformité de cette section la commission scolaire de St. James ne devra recevoir de la ville au lieu de taxes qu'un montant basé sur le nombre réel d'enfants de la base qui fréquentent les écoles de St. James. Et encore une fois la question se pose au sujet des enfants qui iront ailleurs coûte que coûte: est-ce que le gouvernement laissera à la ville de St. James la partie de l'octroi scolaire qui ne servira pas ou est-ce qu'il payera exclusivement pour les enfants qui fréquentent ces écoles? Dans les deux cas, le gouvernement ne pourra pas dire, au sujet des enfants catholiques: "Nous ne sommes plus responsables . . ."

Ces quelques considérations ne touchent pas au fond de ce problème mais elles aident à démontrer la faiblesse des prétextes que les autorités du département de la défense donnent actuellement pour expliquer la position fédérale. Cette question a été débattue assez longuement dans le passé pour prévenir la possibilité que dans les pourparlers en vue de l'entente avec St. James le sort des enfants catholiques soit ignoré. Quelqu'un, et il faut espérer que ce soit seulement un fonctionnaire subordonné, a dû décider au nom du gouvernement que les intérêts des enfants catholiques et du personnel catholique pouvaient être sacrifiés sans scrupules. C'est cette implication, qui révèle non seulement de la négligence mais un propos délibéré, qui donne à ce changement brutal de politique, une portée nationale.

Chômage plus grave prédit pour l'hiver

LONDRES — Le correspondant d'Ottawa du "Financial Times" prédit, dans un article où il passe en revue l'économie canadienne, que le Canada est exposé à un dur hiver; il prévoit que le chômage sera encore plus grave que l'an dernier, alors qu'il approchait de 10 pour cent de la main-d'oeuvre.

Le correspondant écrit: "Rares sont les Canadiens qui comptent sur un grand relèvement de l'économie canadienne cette année".

Il ajoute que le Canada ne saurait s'attendre à traverser l'hiver prochain "avec la très faible mesure de désorganisation et de pauvreté éprouvée l'hiver dernier.

Conséquences du chômage passé

"Il faut prévoir que l'hiver prochain les chômeurs seront plus nombreux, soit absolument, soit relativement; en outre, le nombre de nécessiteux augmentera encore plus. Il y aura un nombre croissant de travailleurs qui n'auront pas eu assez d'emploi en 1958 pour leur donner droit aux prestations; ces travailleurs, de même que d'autres non assurés, auront aussi moins d'épargne pour les soutenir pendant la crise."

Cet article du correspondant d'Ottawa s'accompagne d'un éditorial dont l'auteur écrit que la pause dans l'expansion économique du Canada ne doit pas être considérée comme une anomalie.

"La croissance des pays neufs de l'Ouest a toujours été un processus inégal. Si le recul canadien actuel semble particulièrement inquiétant, c'est seulement qu'il suit immédiatement une période de spéculation trop optimiste."

L'auteur de l'éditorial note d'autre part que le gouvernement fédéral s'est montré disposé à favoriser les secteurs de l'économie désavantagés jusqu'à présent, par exemple la construction de routes, d'écoles et d'aéroports dans certaines régions. "Tôt ou tard ces travaux aideront à combler les lacunes de l'économie. Mais cette compensation nécessitera un certain temps".

Aucune nomination d'adjoints avant la prochaine session

OTTAWA — On a appris de bonne source que le premier ministre John Diefenbaker ne fera aucune nomination d'adjoints parlementaires avant la prochaine session.

Les crédits ont été votés récemment, au montant de $56,000, pour couvrir le salaire supplémentaire de 14 adjoints, à $4,000 chacun, mais aucune nomination n'a encore été faite pour la présente session.

On sait que le titre d'adjoint disparait quand les chambres sont dissoutes. Chaque nouveau parlement doit choisir les adjoints des ministres dont le travail est trop lourd.

Dans le prochain budget du printemps prochain, voilà un item où le ministre des Finances accusera un surplus, vu que ce poste n'aura pas été utilisé pour une année entière, mais seulement quelques mois.

L'annexion des E.-U. au Canada!

WATERTOWN, N.-Y. — Poussés au désespoir par la diminution des approvisionnements de bière à la suite d'une grève de livreurs en Ontario, des citoyens ontariens ont hissé le drapeau canadien à Watertown et affiché un avis pour réclamer comme colonie les Etats-Unis.

Cet avis se lisait ocmme suit: "En raison de la pénurie de bière qui atteint des proportions colossales dans le dominion de Sa Majesté, nous jugeons nécessaire de réclamer comme colonie, les Etats-Unis d'Amérique, au nom de Sa Majesté, la reine Elizabeth II, par la grâce de Dieu. Dieu sauve la reine."

Selon la police, aucun appel aux armes n'a été lancé pour expulser les coupables des bars et tavernes de la place.

Le bilinguisme au conseil d'Aylmer

AYLMER — Le conseil municipal d'Aylmer, dans la vallée de l'Outaouais, a pris la décision unanime de tenir ses séances dans les deux langues. Il y avait plus d'un siècle qu'on n'employait que l'anglais.

Les autorités ont cependant souligné que la majorité des délibérations continueront à se faire en anglais, même si deux conseillers seulement parlent l'anglais comme langue maternelle.

Le changement fait suite à une pétition contenant plus de 200 noms dont le conseil avait été saisi dernièrement.

Hausse des pensions approuvée aux E.-U.

WASHINGTON — La chambre des représentants a adopté le projet de loi prévoyant une augmentation de 7 pour cent des pensions de vieillesse.

Aux termes de la nouvelle loi, qui n'attend plus que la signature du président, les travailleurs retraités toucheront désormais des pensions allant de $33 à $118 par mois. Le précédent minimum était de $30 et le maximum de $108.50. L'âge de la retraite est de 65 ans chez les hommes et 62 ans chez les femmes.

Dans le cas de pension après décès, le décès du père soutien de famille entraine le paiement d'une pension à la veuve et aux enfants de moins de 18 ans. Les chiffres varieront de $200 à $254 par mois.

67% des Français sont satisfaits du régime de Gaulle

PARIS — Les Français sont en majorité satisfaits de l'action du gouvernement du général de Gaulle, selon une enquête de l'Institut français d'opinion publique, l'équivalent du Gallup americain, enquête publiée par le journal "Le Figaro". Plus précisément, à la question posée à ce sujet, 67 pour cent des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de cette action, 12 pour cent mécontentes, 10 pour cent indifférentes et 11 pour cent sans opinion.

Traduction de la Bible en japonais

TOKYO — Le R. P. Frederico Barbaro, Salésien de Don Bosco, a traduit récemment le Nouveau Testament en japonais. Depuis la parution de cette nouvelle édition, plus de 150,000 exemplaires ont été vendus.

L'Evangile est remis aux parlementaires italiens

ROME — Un exemplaire de l'Evangile a été adressé à tous les membres du Parlement italien nouvellement élu, sans distinction de parti, par la Congrégation des Servites qui avaient déjà procédé de même avec les membres de l'Assemblée élue en 1949. On rappelle qu'à cette occasion, très peu de ces livres furent renvoyés à l'expéditeur par leurs destinataires. L'un de ceux-ci, M. Luigi Silipo, communiste, qui se convertit dans la suite, déclara que ce premier exemplaire de l'Evangile qu'il eut entre les mains avait décidé de sa conversion.

Aide additionnelle aux vieillards du Manitoba sous peu

Les personnes nécessiteuses qui reçoivent des pensions de vieillesse obtiendront plus d'aide de la part du gouvernement du Manitoba au cours de la prochaine session régulière de l'Assemblée législative de Winnipeg, a dit, lundi, le premier ministre de cette province, l'hon. Duff Roblin.

M. Roblin n'a toutefois pas spécifié quelle serait l'aide additionnelle accordée.

Un bill des droits à la présente session

OTTAWA — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a réitéré son intention de présenter un bill des droits à la présente session, qui tire maintenant à sa fin.

Il espère que cette mesure recevra l'appui de la Chambre et du Sénat.

M. Diefenbaker répondait à une question du chef de l'opposition, M. Pearson.

Prêtres et religieux emprisonnés en Chine

HONG-KONG — Mgr Joseph Kou, du clergé diocésain, ancien vicaire général du diocèse de Haimen, en prison depuis cinq ans, a été condamné récemment à huit ans de détention. Jusqu'à son incarcération, en 1953, Mgr Kou était vicaire général de Son Exc. Mgr Simon Tsu, S.J., évêque de Haimen, qu'il secondait de façon très active dans l'administration de son diocèse. (Mgr Tsu est le doyen des évêques chinois, étant âgé de 90 ans. Il est actuellement "sous surveillance" dans son domicile, où il est pratiquement gardé à vue, et il ne doit qu'à ses infirmités et à son grand âge de n'être pas complètement sous les verrous.)

Des nouvelles de source sûre parvenues à Hong-Kong annoncent l'arrestation de deux prêtres du diocèse de Hengyang (Hunan, Chine): M. l'abbé Joachim Peng, d'un âge avancé, et le R. P. François Chang-Chueng, franciscain, âgé de 43 ans, vicaire général du diocèse. Il appert que 75 prêtres du diocèse de Shanghaï sont encore internés à la résidence de Tong-Ka-Dou et sont soumis à un "lavage de cerveau" intensif (leur internement a débuté en décembre 1957). De nombreuses religieuses sont soumises au même régime.

★ ★ ★

Cette photo du R. P. Joseph P. McCormack, missionnaire de Maryknoll, fut prise peu de temps après son relâchement d'une prison en Chine communiste. Il avait été accusé d'être un impérialiste américain. Il dut y subir 72 interrogations diverses, un manque de nourriture invraisemblable et l'isolement dans une cellule à plancher très froid. Sa plus grande joie fut d'être capable de dire la messe secrètement dans sa petite cellule. (Photo NC)



Parmi les quelque cinq cent congressistes qui assistaient au XIe congrès général de l'ACELF, à Chicoutimi, il y avait deux vétérans de la cause française dans l'Ouest et la province de l'Ontario. Ce sont dans l'ordre habituel: M. le Dr Camille Fournier, 68 ans, de St-Boniface, Manitoba, et M. Hervé Bériault, également âgé de 68 ans de Eastview, Ontario. Ce dernier remplit la fonction de président de la Commission scolaire de sa ville, depuis plus de trente ans, cependant que M. Fournier fait partie depuis plusieurs dizaines d'années de l'Association des Educateurs de langue française de sa province. M. Fournier s'est dit très optimiste sur le fait français dans l'Ouest. "Il y a eu du français dans l'Ouest et il y en aura toujours." De plus en plus les responsables des départements de l'Instruction nous comprennent, nous, Canadiens français, disait M. Fournier. Nous avons notre presse française, notre radio française et, avant longtemps, nous pourrons capter des programmes français de télévision en provenance de Montréal.
(Photo "L'Action Catholique", Chicoutimi)

Au congrès de l'ACELF à Chicoutimi

Postes français de télévision réclamés partout au pays

CHICOUTIMI — Deux conférenciers venus de provinces hors du Québec assister, ici au congrès général de l'ACELF, ont lancé un appel en faveur de l'établissement de postes français de télévision à travers le pays.

Cet appel a été lancé successivement par le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., vice-recteur de l'Université de Sudbury, Ont., et par le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., recteur du collège St-Jean d'Edmonton, Alta.

Tous deux ont été unanimes à proclamer que les centres français importants, tant à l'Ouest qu'à l'Est du Québec, devraient être desservis par la télévision d'expression française. Nos compatriotes, noyés dans une ambiance anglaise, y trouveraient là un puissant appui dans les efforts qu'ils font pour garder leur langue la plus pure possible.

Le R. P. Belcourt avait souligné antérieurement que les étudiants universitaires de langue française, en dehors du Québec, parlent généralement la même langue que leurs confrères du Québec. Les universitaires français des autres provinces, avait-il dit, emploient plus d'anglicismes, plus de citations et d'expressions anglaises au cours de la conversation, leurs phrases sont moins souples que celles de leurs confrères du Québec, mais la majorité de leurs autres défauts se retrouvent également dans la province-mère.

Le R. P. Lacerte a fait à peu près les mêmes constatations pour le cours secondaire. Il a exposé les grandes difficultés des nôtres pour la conservation de leur langue, en raison du régime scolaire, mais aussi les efforts déployés par les associations de langue française pour contrecarrer ces difficultés. Il a notamment parlé du mouvement de la "relève" albertaine qui a essaimé en Saskatchewan et en Colombie-Britannique et qui a déjà produit de magnifiques résultats au sein de la jeunesse de langue française.

☆ ☆ ☆

Examens exigés sur le français parlé

CHICOUTIMI — Si les autorités des divers départements d'instruction publique des provinces canadiennes se rendent à un voeu exprimé par les 600 éducateurs de langue française de tous les coins du pays réunis ici en congrès sous les auspices de l'ACELF, des examens seront dorénavant ajoutés au programme des cours réguliers afin de vérifier la qualité du français parlé par nos élèves. Actuellement, la qualité du français parlé par un élève n'influence en rien la note académique qui lui est décernée.

L'ACELF a également réclamé l'adoption par les autorités pédagogiques de chaque province d'une échelle de vocabulaire et d'orthographe scientifiquement établie, dont les auteurs de manuels devraient tenir compte et selon laquelle seraient préparées les épreuves officielles d'orthographe et de vocabulaire.

Avec des examens qui influenceraient sa note et son rang académiques, l'élève, croit-on, sera amené à attacher une plus grande importance à son vocabulaire et à sa langue parlée. La qualité de celle-ci, les congressistes l'ont déploré, va malheureusement se détériorant chez nous depuis un certain nombre d'années.

• • •

M. Robert Gauthier réélu à la présidence

CHICOUTIMI — M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français en Ontario, a été réélu, sans opposition, à la présidence de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF).

M. Gauthier, qui a présidé les manifestations du 11e congrès général de cette association qui se sont terminées ici le 23 août, en est à son deuxième mandat. Il avait succédé, l'an dernier, au R. P. Clément Cormier, C.S.C., recteur de l'Université St-Joseph de Memramcook, au Nouveau-Brunswick, qui a été réélu également comme membre de l'exécutif de l'ACELF à titre d'ancien président.

Les quatre vice-présidents sortant ont aussi été réélus par acclamation. Ce sont: M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique du conseil de l'Instruction publique; M. J.-Gérard DeGrâce, adjoint au surintendant de l'éducation du Nouveau-Brunswick; le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., vice-président de l'Université de Sudbury, Ont., et M. Maurice Lavallée, président de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta. Mlle Cécile Rouleau, directrice de la revue "L'Instruction Publique", de Québec, continuera à exercer les fonctions de secrétaire.

Prochain congrès de l'ACELF à Sudbury

CHICOUTIMI — L'ACELF a décidé de tenir son prochain congrès général en Ontario. Ces assises, qui auront lieu l'an prochain, se dérouleront dans la ville minière de Sudbury.

L'exécutif de l'ACELF a décidé d'accepter l'invitation qui lui avait été lancée en ce sens par le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., vice-président de l'Université de cette ville. Le R. P. Belcourt n'a d'ailleurs fait que réitérer une invitation qu'il avait déjà lancée, il y a deux ans.

La date du prochain congrès de l'ACELF sera déterminée plus tard par l'exécutif. Les congrès de cette association se tiennent généralement vers la mi-août, chaque année. Ils alternent entre une ville du Québec et une ville située en dehors du Québec. L'an dernier, ces assises avaient eu lieu à Edmonton, en Alberta. Sudbury est situé dans le diocèse de Sault-Ste-Marie.

Contre tout idiome canadien-français

CHICOUTIMI — L'ACELF a jugé opportun, au terme de ses assises tenues dans cette ville du Saguenay, de signifier publiquement sa désapprobation de toute tentative en vue de créer un idiome canadien-français.

"C'est dans la mesure où la langue française chez nous, déclare l'ACELF, se conformera aux critères de la France qu'elle permettra au groupe canadien-français de prendre sa place parmi les grandes nations civilisées."

Le même communiqué ajoute que "l'ACELF croit que, dans le moment présent, où notre petit groupe de cinq millions est entouré de 172 millions d'anglophones, la décision de créer un idiome canadien-français équivaudrait à une véritable abdication."

• • •

Hommage du président de l'ACELF à "La Presse"

CHICOUTIMI — Un texte que le journal "La Presse" publie chaque jour en exergue de sa première page a été proposé, comme mot d'ordre à tous les Canadiens français et plus particulièrement à tous les éducateurs, par le président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, M. Robert Gauthier, d'Ottawa.

Ce texte: "Parlons le français partout et parlons-le bien toujours", a dit M. Gauthier, devrait nous servir d'inspiration à tous. "Le plus grand quotidien français d'Amérique, a-t-il ajouté, doit être remercié de nous rappeler sans cesse cette obligation."

Le thème du 11e congrès de l'ACELF qui se déroule présentement ici, porte justement sur la "langue parlée".

Nouvelle morale familiale prônée par l'église anglicane

(Spécial)

Selon un rapport de la Presse Associée qui a été largement diffusé, les "évêques" de l'Eglise anglicane auraient approuvé un code de conduite familiale conforme aux opinions de la "Planned Parenthood Association". L'on sait que cette association considère le mariage comme étant destiné tout d'abord au bonheur terrestre des conjoints, et non pas comme une institution au service de la vie en accord avec les lois du Créateur.

Les paraphrases journalistiques ne donnent pas l'opinion des évêques dans leur contexte, et, en conséquence, ces derniers semblent approuver les relations conjugales dont on aura éliminé l'intention primordiale de la procréation. Ils ne semblent pas s'être prononcés ouvertement sur la moralité des moyens artificiels anti-conceptionnels, quoique le ton du communiqué laisse entendre qu'une décision commune et pieuse des conjoints sur le nombre d'enfants qu'ils désirent rendrait légitimes les moyens employés pour assurer ce but. Ces nouvelles opinions sont en désaccord sur plusieurs points avec la traditionnelle moralité chrétienne, telle que définie par le Vicaire du Christ, dans l'encyclique "Casti Connubii", de Pie XI, et dans le discours de Pie XII, aux sages femmes d'Italie, le 29 octobre 1951.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

"Un homme et son péché" revient à l'horaire à CKSB. En effet, c'est le lundi 1er septembre que reprend cette émission populaire. Séraphin célèbre son 20e anniversaire radiophonique. Séraphin sera plus jeune et attention, Séraphin sera entendu à 9 h. 30 du matin, au lieu de 5 h. 45, du lundi au vendredi.

"Potin du jour" est un court programme de nouvelles qui passe en ondes tous les jours à midi et quart. Nous vous donnons des nouvelles petites ou grandes des événements qui passent à CKSB, des nouvelles à propos des annonceurs et à propos de tous.

Le populaire artiste, étoile de la télévision canadienne, Robert "Bob" Goulet, a été interviewé à CKSB samedi dernier. Bob Goulet fait partie de l'équipe de "Showtime" qui passe à la télévision le dimanche soir.

L'opérateur Lionel Fréchette nous revient après une année de pérégrination comme professeur à St-Eustache. Il reste quand même professeur de collège avec sous-profession: opérateur. Bienvenue Lionel!

Avez-vous entendu le nouveau disque "Sous le bleu du ciel bleu"? Il paraît que c'est le succès no 1 à travers le monde. La version originale est en italien: "Nel blu dipinto di blu"

Le poste CKSB accueillait samedi dernier deux éminents visiteurs du blé: MM. Gaston Bélair et Jacques Boucher, respectivement agent commercial et annonceur à CFNS, et nos auditeurs matinaux ont pu goûter la verve intarissable, l'érudition et la chaleur de sentiments de ce météore qu'est Gaston. Le nouvelliste de service Maxime est allé aussitôt lui demander pourquoi il avait manqué sa vocation d'annonceur. Mais Gaston a des vocations multiples et spontanées et nul ne sait ce qu'il nous réserve encore. Quant à Jacques, dont la jeunesse ne fait que bourgeonner, il nous a donné des renseignements uniques sur l'ancêtre Pierre Boucher, père d'une famille qui s'est multipliée comme les sables de la mer, et dont il se montre déjà un digne descendant, ainsi que sur d'autres points intéressants de l'histoire.

Parmi les autres visiteurs qui ont passé à notre micro ces derniers jours, mentionnons M. Roméo Meloche, auteur de deux bouquins très recommandés pour l'éducation sexuelle des enfants.

N'oubliez pas, chères auditrices, que les producteurs de fruits de la Colombie-Britannique vous apportent les conseils et les recettes de la saison, au "Panier à salade", avec Madeleine, le mardi et le jeudi.

Et le "Bric-à-brac", nouveau genre, vous fait faire des voyages musicaux qui nous donnent l'impression d'être le nombril du monde. En même temps, il recueille des commentaires très intéressants, cette semaine, sur la télévision. On apprend ainsi que le public n'est pas si friand qu'on le croit des gangsters et des ménages à chicane, ni même des baisers lascifs.

Avec la saison d'automne, plusieurs commanditaires anciens et nouveaux reprendront leur campagne publicitaire à votre poste. Soulignons entre autre "Robin Hood Flour Mills" qui commanditera dorénavant le bulletin de nouvelles de midi. Pendant plusieurs années, ce commanditaire nous présentait avec ses hommages "Je vous ai tant aimé".

Un nouveau client vient s'ajouter à la liste. Il s'agit de la compagnie "Bordens" qui fera connaître par la voix de la radio à toutes nos bonnes ménagères ses différents fromages de réputation internationale.

En terminant, la direction insiste auprès des auditeurs du poste de bien vouloir mentionner que CKSB est responsable de les avoir conduits dans leurs magasins ou d'avoir acheté tel ou tel produit.

La commandite est la cheville ouvrière d'un poste. L'auditeur par contre est le grand responsable de son progrès.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PENSIONNAT SAINT-MARY'S POUR INDIENS ET NOUVELLE RESIDENCE D'INSTITUTEURS, AGENCE DES INDIENS BLOOD, CARDSTON (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary, Lethbridge et Cardston (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $125.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 août 1958. (447)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 17 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, ALTONA (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste d'Altona (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 août 1958. (446)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DES HOMMES MARIES DE LA G.R.C., WINNIPEG (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg, (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 août 1958. (455)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, PORTAGE LA PRAIRIE (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 août 1958. (463)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 9 septembre 1958, pour le CONTRAT NO 53/58/SP pavage, Terminus des douanes et de l'immigration, Emerson (Man.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au bureau du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. J. A. Flatt, ingénieur surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 ao/t 1958. (459)

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture
- 9.00—Messe du dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Bonjour dimanche
- 10.30—Pour nos malades
- 11.00—Le monde parle au Canada
- 11.30—Nos missions
- 11.45—Parallèlement
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Nouvelles locales
- 12.15—Revue des nebdos
- 12.40—Nations au micro Juifs
- 1.30—33 tours . . .
- 2.00—Du soleil plein la tête
- 3.00—Ici Guy Mauffette
- 3.30—Rien qu'une chanson
- 4.00—Claves et Maracas
- 4.30—Nations au micro Ukrainiens
- 5.00—Nations au micro Allemands
- 6.00—La voix du Cap
- 6.15—Carnet social
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Petites symph.
- 7.00—Nouveautés dramatiques
- 7.30—Tableaux d'opéra
- 8.00—Match intercités
- 8.30—L'Eglise vivante
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Entretiens du dimanche
- 9.30—Récital d'orgue
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'heure exquise
- 11.00—Nouv. sportives
- 11.05—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.00—Reveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chron sportive
- 7.40—Réveille-matin
- 8.00—Nouvelles
- 8.30—Nouvelles et sports
- 8.35—Réveille-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Bric à brac
- 9.40—La devinette musicale Hunters
- 9.45—Je vous ai tant aimé
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Radio-salade
- 10.45—Rendez-vous chez Eaton
- 10.50—Nouvelles
- 11.00—Paris chante
- 11.15—L'ami Pierre
- 11.30—A votre choix
- 11.45—Radio S.-C.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Marchés
- 12.15—Nos chansonnettes
- 12.30—Réveil rural
- 1.00—Nouvelles
- 1.10—Prév du temps
- 1.15—Cond des routes
- 1.20—Marché aux bestiaux
- 1.25—Marché du grain
- 1.30—Arc-en-ciel
- 1.45—Visages de l'amour
- 2.00—Coquelicot
- 2.30—Salon de concert
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.30—Pinocchio
- 4.45—Auto-suggestions
- 5.00—Radio-Journal
- 5.10—Micro-vacances
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.15—Clinique du coeur
- 6.30—Chansonnettes
- 6.45—Le rosaire
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Prévisions
- 7.10—Carnet social
- 7.25—Nouvelles
- 9.00—Radio-Journal
- 11.30—Nouvelles
- 11.40—Fin des émissions

LUNDI

- 7.30—Le diable à quatre
- 8.00—L'Asie en marche
- 8.30—L'âme des poètes
- 9.30—Programme hongrois
- 10.00—Concert populaire
- 10.30—Concert international

MARDI

- 7.30—Poésies à 4 voix
- 8.00—Mélodies oubliées
- 8.30—Marie-Eve
- 9.30—Musik fur Dich
- 10.00—Noir et blanc
- 10.30—Concert symphon.

MERCREDI

- 7.30—Parade des chansonnettes
- 8.00—Disques en première
- 8.45—A propos de livres
- 9.30—Musik fur Dich
- 10.30—L'heure exquise

JEUDI

- 7.30—Entre la poire et le fromage
- 8.00—Musique ukrainienne
- 8.30—Nations au micro Polonais
- 9.30—Nations au micro Allemands
- 10.00—Concerts d'été
- 10.30—L'heure exquise

VENDREDI

- 7.30—Orchestre de chambre
- 8.00—Nations au micro Ukrainiens
- 8.30—Nations au micro Ukrainiens
- 9.30—Musik fur Dich
- 10.00—Les idées en marche
- 10.30—L'heure exquise

SAMEDI

- 7.00—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chron sportive
- 7.40—Réveille-matin
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Réveille-matin
- 8.30—Nouvelles
- 8.35—Réveille-matin
- 8.50—Nouvelles
- 9.00—Boîte à merveilles
- 9.30—Rythmes de Paris
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Radio-salade
- 11.00—Nouvelles
- 11.05—A votre choix
- 11.35—A votre santé
- 11.45—Radio S.-C.
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Marchés
- 12.15—Chansonnettes
- 12.30—Chansonnettes
- 12.40—Chansonnettes
- 1.00—Nouvelles
- 1.10—Prév du temps
- 1.15—Cond des routes
- 1.30—A l'opéra
- 2.00—Carrousel de la chansonnette
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.30—S.D.S. et Variétés
- 5.00—Radio-journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Gaieté du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.15—Chansonnettes
- 6.45—L'heure du rosaire
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Prév du temps
- 7.10—Carnet social
- 7.25—Nouvelles
- 7.30—Comédie musicale
- 8.00—Chronique can.
- 8.30—Concerts du samedi
- 9.00—Musique de danse
- 10.00—Intermède
- 10.30—L'heure exquise
- 11.30—Nouvelles
- 11.45—Fin des émissions

Un homme de coeur: Le docteur Etsell

Les hommes d'aujourd'hui, menés durement comme ils le sont par leur époque, ont perdu quantité de leurs illusions et de leurs complexes et acceptent avec une certaine philosophie des difficultés que leurs grands-parents n'auraient pas supportées avec la même bonne humeur.

Toutefois, lorsque leur parvient la nouvelle de la disparition brutale d'un être généreux, dont l'existence était dédiée complètement au service du prochain, leurs réactions sont de toute autre nature. Certes, ils s'inclinent devant la volonté divine qui nous réduit en poussière sans toujours crier gare, mais ils n'en ressentent pas moins un profond malaise. Quelle que soit leur résignation, ils ne peuvent pas se défendre d'un sentiment pénible, à la pensée qu'une oeuvre très belle vient d'être arrêtée en pleine course, alors qu'elle ne demandait qu'à s'épanouir.

C'est une impression de cet ordre que j'ai ressentie l'autre matin en apprenant la fin si brusque de mon excellent ami, le Docteur Etsell.

Le Docteur Etsell était un homme plein de coeur, un véritable philanthrope. Demandez à tous ceux qui sont venus au Manitoba depuis nombre d'années, venant de France, d'Allemagne, d'Angleterre, même de la lointaine Ukraine, ce qu'ils seraient devenus sans la collaboration toujours vigilante du Docteur Etsell. Celui-ci non seulement les soignait avec bonté quand ils étaient malades, mais, ayant appris leur langue, il leur rendait courage quand ils étaient désespérés.

Il ne se contentait pas de faire du bien avec l'aisance et l'ardeur qu'un écrivain met à composer son oeuvre, c'était également un fin lettré. Lorsque à la fin d'une journée où il avait soigné ses malades, remonté leur courage, il disposait de quelques loisirs, ce qui n'était guère fréquent, ses malades réclamant si souvent sa présence même à la nuit tombée, alors il se plongeait avec délices dans des études de littérature et de philosophie. Par ailleurs, il secondait toutes les fois où cela lui était possible l'action généreuse et éclairée de sa femme dans des secteurs très différents, en particulier dans le cadre de la langue française ou de la musique. Je remercie **La Liberté et le Patriote** de m'avoir donné l'occasion de rendre hommage à un homme de qualité et de coeur.

Serge de FLEURY,
Consul de France.



M. Paul Boël, consul honoraire de Belgique, est photographié ici avec M. Carl Zimmerman, brasseur en chef de la Brasserie Shea's de Winnipeg. Tous deux examinent le "Prix d'Excellence" décerné à la bière manitobaine, Labatt's Pilsener, dans la compétition mondiale de bière tenue récemment à Gand, Belgique. C'était le plus haut prix accordé à une bière de l'Amérique du Nord. (Photo Campbell)

Le Pape rappelle que les nations riches doivent aider les pauvres

BRUXELLES — Le Pape a déclaré le 15 août que les nations riches doivent venir en aide à celles qui sont pauvres. Ce message a été lu au cours d'une messe pontificale à l'exposition internationale de Bruxelles, par le cardinal Joseph Siri, légat papal, à l'occasion du jour du St-Siège durant l'exposition internationale.

Le message déclare: "On ne pourra jamais parler assez du grave devoir des peuples privilégiés par les ressources de leur sol et une culture authentique, de travailler avec générosité et dans un esprit de service à l'expansion économique et sociale de leurs frères moins pourvus."



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 9 septembre 1958, relativement au CONTRAT NO 54/58/SP, Pavage, bureau d'entrée des douanes et de l'immigration, Carway (Alta).

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission au bureau du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta), et au bureau de M. D. S. O'Connel, Builders Exchange, 1113 - 3e avenue, Lethbridge (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité. Aucun dépôt ne sera requis, mais les plans et devis ainsi obtenus seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des Services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 août 1958. (458)

En Italie, il y a quarante-huit sectes

ROME — Selon le ministère italien de l'Intérieur, on compte actuellement 120,000 non-catholiques en Italie. Ceux-ci appartiennent à 48 dénominations confessionnelles différentes, tandis que leur pastoration est assurée par 273 Italiens et 495 étrangers. Ils ont à leur disposition 160 sanctuaires.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Chaque année 100 millions d'hommes meurent de faim

Sur 900 millions d'enfants, 600 millions ont faim! — Pourrions-nous imaginer quelque chose de plus horrible que de sentir nos forces nous quitter graduellement, de mois en mois, de semaine en semaine, de jour en jour; de voir la mort nous étreindre lentement de sa poigne de fer au milieu des souffrances atroces que cette faim progressive entraîne avec elle inévitablement? Il est difficile de concevoir pire, et triste constation de faits, des millions d'êtres humains meurent de cette façon.

Les chiffres relatifs au problème de la faim dans le monde sont effrayants et marquent bien les contrastes de notre époque. On estime la population mondiale à 2,600,000,000 d'hommes. De ceux-ci, il y en a le cinquième qui ont plus qu'assez à manger; un second cinquième a juste de quoi vivre, tandis que les trois autres cinquièmes souffrent de maladies provenant du manque de nourriture. Les données statistiques révèlent en outre que sur 900 millions d'enfants, il y en a 600 millions qui ont faim. Annuellement, ce ne sont pas moins de 60 millions d'hommes qui meurent de faim, tandis que 40 autres millions succombent aux conséquences de leur sous-alimentation. Et cependant, il a été prouvé scientifiquement à plus d'une reprise que la terre pourrait très bien nourrir toute la population qui l'habite.

Une autre conséquence de cet état de chose est que la durée moyenne de la vie humaine est très variable d'un pays à l'autre. Alors qu'elle s'élève à 69 ans en Suède et en Norvège, elle atteint à peine 32 ans en Inde. Chez les Chinois et les Africains, la durée moyenne de la vie humaine est à peine plus élevée qu'en Inde.

Si l'on compare le revenu des différents peuples, les mêmes différences se manifestent. Alors qu'un blanc gagne annuellement $915 en moyenne, le revenu en Extrême-Orient d'un homme n'atteint que $55 par année. On peut affirmer que 15 p.c. de l'humanité retire les deux tiers du revenu mondial.

En fait, il y a des "Zones de la faim", qui comprennent notamment tous les pays d'Extrême-Orient, l'Inde, l'Afrique centrale et septentrionale, l'Amérique latine. Et pour ajouter en Extrême-Orient, le tout se complique encore de la misère des réfugiés, consécutive aux circonstances politiques dans lesquelles ces pays ont été plongés.

Face à ces misères, pouvons-nous demeurer insensible? NON! Et quelle excuse aurions-nous de demeurer inactif quand le 14 septembre prochain une occasion des plus favorables nous sera fournie d'être un peu charitable, alors qu'aura lieu la collecte pour les Charités papales, les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistances de l'Episcopat canadien, par laquelle Nosseigneurs les Archevêques et Evêques vous tendront la main en faveur des malheureux que les calamités du monde actuel ou autres circonstances ont rendu impuissants. L'Eglise du Canada compte sur ses fils pour soulager la misère dans la mesure de leur générosité et apporter un peu de bonheur à des frères qui sont dépourvus même du strict nécessaire. (CCC)

L'art moderne sera représenté au Vatican

CITE DU VATICAN — Au cours d'une audience accordée voici déjà quelque temps par le Saint-Père aux participants à la "Messe des artistes", le critique d'art Mgr Ennio Francis, qui présentait les artistes présents à Sa Sainteté, fit observer que contrairement à la tradition des siècles passés, l'Eglise semblait aujourd'hui ne plus participer à la vie et aux problèmes de l'art contemporain, comme si les collections du Vatican se fussent arrêtées définitivement au XVIIIe siècle; et il exprima le voeu, au nom des artistes, que l'Eglise ne demeurât pas absente dans ce secteur de la culture contemporaine. Le Pape, assure-t-on, fut très sensible à ces propos et donna des instructions pour qu'une initiative fut réalisée en ce sens, par les soins de Mgr Francia, assisté d'une commission d'experts.

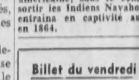
C'est ainsi que la Pinacothèque du Vatican ouvrira l'automne prochain deux nouvelles allées réservées à la peinture et à la sculpture modernes. En effet, comme l'a fait remarquer Mgr Francia, la Pinacothèque s'arrêtait au XVIIIe siècle. Le XIXe siècle n'était représenté que par deux oeuvres: le portrait de Georges IV d'Angleterre par Lawrence, et celui de Grégoire XVI par Podesti. Quant au XXe siècle, il était complètement absent.

L'initiative de l'admission de l'art moderne certainement ne manquera pas de susciter quelque surprise et même une certaine rumeur, même si les oeuvres qui figureront dans les nouvelles salles n'ont rien à voir avec l'art abstrait. Le choix des oeuvres, apprend-on, ne sera pas fait suivant des critères esthétiques précis, mais en considération de la renommée internationale de l'artiste, de la valeur de l'oeuvre sur le marché. C'est un critère qui autorise de nombreuses objections, reconnait-on; mais étant donné que la consécration définitive d'un artiste appartient à la postérité, il n'est guère possible d'établir une discrimination qui donne davantage satisfaction.

Pour le moment les artistes qui doivent être admis sont français et italiens; on cite les noms de Rouault, de Villon, de Rodin, de Zadkin; de Bellini, Morandi, De Piais, Viani, Severini, etc.... Naturellement cela ne signifie pas l'exclusion d'artistes d'autres pays, mais seulement que l'on a tenu à réaliser l'initiative en commençant par les oeuvres jugées tout de suite conformes aux critères de choix en question.

A propos de Rouault, un prélat romain passionné d'art moderne a déclaré que l'artiste français était le premier représentant du nouvel art sacré. Ce n'est cependant pas à ce titre qu'il sera admis à la Pinacothèque vaticane, car d'autres artistes qui y entreront avec lui comme représentants de leur époque n'ont jamais traité de thèmes religieux.

D'autre part, il est précisé que le Pape, malgré son vif désir de voir la Pinacothèque vaticane s'enrichir d'une collection d'art moderne, n'entend point utiliser dans ce but de l'argent de Saint-Pierre, c'est-à-dire provenant des oboles du monde catholique. La nouvelle collection sera constituée par des oeuvres qui seront offertes directement par les artistes ou par leurs familles ou par des sociétés privées et des collectionneurs.



M. David Charley, séminariste indien Navaho, instruit dans la religion catholique sa grand-mère Na glis des Bah, âgée de 104 ans. Ce séminariste, dont les parents résident dans un village indien de l'état du Nouveau-Mexique, étudie présentement en vue de la prêtrise au grand séminaire franciscain Saint-François, à Cincinnati, Ohio. Sa grand-mère avait dix ans quand l'armée américaine, sous le commandement du colonel Kit Carson, fit sortir les Indiens Navaho de leurs réserves dans l'Arizona et les entraina en captivité au Fort Summer, au Nouveau-Mexique, en 1864. (Photo NC)

Billet du vendredi

Auguste Maquet, principal collaborateur de Dumas père

(Spécial à "La Liberte et le Patriote")

Quand on inaugura en 1887 le monument d'Alexandre Dumas, Place Malesherbes à Paris, Auguste Maquet assistait à la cérémonie, voisin du journaliste Périvier, directeur du **Figaro.** Il se pencha vers ce dernier et dit, désignant l'une des figures du monument: "Ne croyez-vous pas qu'on aurait pu graver mon nom sur la molette de l'éperon de d'Artagnan?" Il rappelait ainsi sa longue collaboration avec le père des **Trois Mousquetaires,** et que cette oeuvre connue dans le monde entier, traduite dans une infinité de langues, était de lui en grande partie, presque autant que de Dumas père. Aujourd'hui, 70 ans après la mort de Maquet, 145 après sa naissance, rares sont les gens, sauf les spécialistes du roman et de l'histoire littéraire, qui connaissent son nom.

Pourtant, Maquet fut l'un des principaux artisans de la gloire de Dumas, celui qu'on appelait le grand Alexandre, le sympathique mulâtre qui conquit Paris et le monde il y a plus d'un siècle, par sa verve endiablée, son exubérance de vie, ses pièces et ses romans d'aventure. Sa vie durant ou presque, à partir de 1838, il travailla de concert avec Dumas, parfois s'entendant à merveille avec lui, parfois moins, et il n'est à peu près pas d'oeuvre signée de l'écrivain, dans sa période la plus active et la plus fabuleuse, à laquelle il n'ait mis la main de quelque façon. Et ce, sous l'anonymat le plus complet. Ce qui explique la réflexion de Maquet, devant le monument érigé à la mémoire de l'ami qu'il avait fini par jalouser.

☆ ☆ ☆

Maquet fut donc le principal nègre du père Dumas, ou le nègre d'un nègre, car le romancier était fils du général Thomas-Alexandre Dumas, cet officier de sang mêlé attaché à l'armée napoléonienne, et de Marie-Louise Labouret, fille d'un hôtelier de Villers-Cotterets. Né le 13 septembre 1813, Auguste Maquet était à vingt ans professeur d'histoire à Paris, au lycée Charlemagne. Fils d'un riche industriel, féru de lettres, il fréquentait un groupe d'écrivains anticonformistes, parmi lesquels Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Petrus Borel, Arsène Houssaye. Il n'aspirait qu'à quitter l'enseignement qu'il n'aimait pas, et entra en 1836 au **Figaro,** où il s'essaya à construire des pièces.

A l'époque, Nerval était déjà l'un des collaborateurs habituels d'Alexandre Dumas, et c'est lui qui le mit en rapports avec le dramaturge-romancier. Maquet venant de se voir refuser un drame, **Soir de Carnaval,** au théâtre Renaissance, Gérard lui proposa de montrer sa pièce à Dumas, qui dirait ce qu'elle avait de passable ou de mauvais. Il y a un acte et demi de très bon, fut le verdict, et un acte et demi à refaire. Dumas finit par retoucher le drame, rebaptisé **Bathilde,** et il fut joué le 14 janvier 1839. Maquet apporta d'autres textes à Dumas, qui leur infusait le souffle de vie qui manquait, et ce furent les débuts d'une collaboration qui dura de nombreuses années.

☆ ☆ ☆

Leur premier roman à deux fut **Le Chevalier d'Harmental,** que Dumas était prêt à signer des deux noms, mais les éditeurs s'y opposèrent. Tablant sur le nom de Dumas, sorte de passe-partout, ils ne voulaient pas entendre parler de l'inconnu Maquet. Celui-ci reçut huit milles francs, somme énorme dont il n'aurait jamais vu la couleur sans Dumas, et il se dit satisfait. Quand Maquet apporta le plan d'un roman sur l'époque de Louis XIII, Richelieu, Anne d'Autriche et Buckingham, d'après les **Mémoires** de d'Artagnan, Dumas fut ravi. Lui-même s'était intéressé aux **Mémoires** en 1843, à la bibliothèque de Marseille. Les deux se mirent à l'oeuvre. Le collaborateur construisait un scénario et Dumas travaillait sur le texte soumis, y ajoutant ou retranchant, y mettant de cette vie dont il débordait, reprenant les dialogues, soignant la fin de chaque chapitre, comme le rappelle André Maurois dans sa biographie des **Trois Dumas.** C'est là la genèse des **Trois Mousquetaires,** qui connurent un succès instantané et ne sont pas près de lasser le lecteur, après plus d'un siècle.

Maquet donna beaucoup de lui-même aux **Mousquetaires,** mais Dumas recomposait et récrivait, donnait le dernier coup de pouce, vendait aux journaux et aux éditeurs, car son nom seul était le Sésame qui ouvre les portes. Plus tard, Maquet se prit de dispute avec Dumas, essaya même d'établir que les **Mousquetaires** étaient de lui, plus que de l'autre, mais il ne réussit qu'à prouver le contraire. D'ailleurs, plus tard encore, Maquet se montra plus juste et reconnut ce qu'il devait à son ami. Il écrivit seul quelques romans, dont **La Belle Gabrielle** et **La Maison du Baigneur,** mais ils n'eurent aucun succès. Pour peu que le nom de Maquet survive, il le doit à Dumas.

L'ILLETTRE.

Le français tel qu'on le parle en dehors de la province de Québec

CHICOUTIMI — M. Markland Smith, président de la Fédération des parents et maîtres de l'Ontario, a déclaré ici dans une communication qu'il présentait au congrès de l'ACELF, que le parler du groupe français de l'Ontario est celui qui, au Canada, ressemble le plus au parler du groupe québecois.

Cela s'explique, a-t-il dit, par le fait que l'Ontario est la province la plus voisine du Québec. La lutte organisée pour le français sur le sol ontarien, a, selon lui, enrayé l'anglicisation en bien des endroits et laisse entrevoir un avenir prometteur.

Par contre, toujours selon M. Smith, le Manitoba présenterait, dans l'ensemble, un visage plus français que les autres provinces plus à l'Ouest. La radio française, a-t-il souligné, fait beaucoup pour ressusciter la langue dans tous les milieux de l'Ouest canadien. C'est la lutte héroïque qui maintient notamment le français en Colombie-Britannique.

"La langue française, a conclu M. Smith, se parle dans les provinces anglophones avec plus ou moins de pureté et de justesse, selon le degré de culture des personnes et des milieux, et le degré d'isolement des groupes noyés dans une population de langue anglaise, sans écoles françaises, journaux, livres, etc."

Nécessité de l'organisation

Le conférencier a aussi constaté que "plus on est organisé au point de vue paroisses, écoles, librairies, sociétés nationales, radio, journaux, plus la langue se conserve et se perfectionne". A ce propos, a-t-il fait remarquer, l'ACELF est une des sociétés qui peuvent faire le plus pour aider les groupes minoritaires à conserver leur verbe français dans toute sa richesse et sa pureté.

A propos de l'Acadie, le conférencier a noté que le peuple a conservé le vieux français du 17e siècle avec ses termes et ses tournures archaïques. Certains coins, étant demeurés longtemps isolés, ont conservé un répertoire extraordinairement riche de chansons de France, de contes et de traditions de toutes sortes. Il existe évidemment des différences très prononcées entre les différentes régions, mais partout il existe comme un fond commun.

Certaines parties du Cap Breton, a-t-il dit, sont encore bien françaises, mais elles sont actuellement menacées. Il en est de même pour l'Ile-du-Prince-Edouard, Halifax et certaines régions du Nouveau-Brunswick. Cependant, même là, les associations d'éducation et une élite de laïcs luttent de plus en plus avec clairvoyance pour la survivance du français.

Qualités et défauts

En Ontario, l'accent est celui des Canadiens français du Québec, à l'exception de certaines régions, où se glisse un accent anglais prononcé. On trouve dans le peuple paysan et ouvrier les mêmes qualités et défauts que dans le Québec: bouches molles, prononciations désuètes, comme "moé" au lieu de "moi", "pére" au lieu de "père", etc. Les phrases, par contre, si elles sonnent français, s'embarrassent assez fréquemment de tournures à l'anglaise, comme dans l'expression: "L'ami que je sors avec" ("The friend I get out with").

Les ouvriers ne cherchent guère à traduire, toutefois, les mots anglais qui désignent les pièces de machinerie à l'usine et les jeunes ont plus d'attrait pour les chansons américaines que pour le folklore canadien-français.

Pénétration de l'esprit américain

Dans les provinces de l'Ouest, il existe une grande ressemblance de langage entre les diverses régions, parce que leur population vient partout en grande partie de la province de Québec. "Chaque famille a apporté avec elle dans ces provinces les expressions particulières de sa région d'origine. Mais ces expressions finissent par se fondre ensemble".

Enfin, dans les provinces de l'Ouest, on reconnait, à des degrés divers, l'influence européenne: française, belge, suisse, etc. A mesure cependant qu'on s'éloigne du Québec, on remarque une influence plus prononcée du milieu anglophone et une plus grande pénétration du vocabulaire et de l'esprit américains. "C'est le français qu'on parle à la maison, mais l'anglais dans la vie sociale, à l'exception du Manitoba, où on trouve plus de français dans la vie sociale".

Au Nouveau-Brunswick

Un autre conférencier à la même séance, M. Gérard Degrâce, adjoint au surintendant du ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick, a soutenu, pour sa part, qu'il y a amélioration dans la langue parlée de l'élite de sa province.

M. Degrâce a, toutefois, divisé cette élite en deux groupes. L'un de ces groupes, a-t-il dit, compte un nombre plutôt modeste, mais grandissant d'hommes et de femmes qui parlent partout et toujours un français convenable, un français dont ils n'ont guère à rougir dans les milieux cultivés du Canada français ou de l'Europe. L'autre groupe, malheureusement plus considérable du point de vue numérique, attache moins d'importance au bon langage, si ce n'est dans les grandes occasions. Quant à l'élite du monde des affaires, elle est, comme ailleurs au pays, plus anglicisée.

Suggestion pour aider les jeunes mariés

OTTAWA — Le leader de l'Opposition au Sénat, M. W. Ross MacDonald, a déclaré que le gouvernement fédéral devrait aider les jeunes mariés en abolissant la taxe de vente sur l'ameublement de maison.

Il a fait cette suggestion peu avant que le Sénat n'approuve, en seconde lecture, un projet de loi gouvernemental effectuant un certain nombre de changements à la loi sur la taxe d'accise.

Rôle de l'école catholique dans le monde moderne

ROME — Le congrès du Bureau international de l'enseignement à Rome du 10 au 14 octobre aura pour thème "La nature et le rôle de l'école catholique et sa présence dans la réalité du monde moderne" et sera présidé par S. Em. le cardinal Giuseppe Pizzardo, préfet de la Congrégation des séminaires.

Feront partie du comité d'honneur: Son Exc. Mgr E.-A. Maranta, archevêque de Dar-es-Salaam, et Mgr O.-P. de Coul, président du Bureau international de l'enseignement catholique.

Les rapports seront présentés par Son Exc. Mgr A. Landgraf, évêque auxiliaire de Bamberg (Allemagne), sur le thème "Nature et rôle de l'école catholique", M. Pierre Harmel, ministre belge de la Justice, sur le thème "Présence de l'école catholique dans la réalité du monde moderne" et M. Guido Gonella, ministre italien de la Justice, sur le thème "Responsabilités actuelles de l'école catholique".

La Bible traduite en langue basque

BILBAO — Une traduction en langue basque de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) comptant 2,250 pages, due à feu le R. P. Olavide, S.J., est en voie de publication. La députation de Biscaye a souscrit l'achat de 60,000 exemplaires de cet ouvrage.

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Chapitre XVIII (suite)

Après avoir arpenté plus à loisir une partie de son immense domaine, le président rédige son premier rapport au bureau de Paris. Il fait une description pittoresque et enthousiaste de cet ancien territoire de chasse indien et métis, encore sillonné de nombreux sentiers de bisons. Le chef de la tribu voisine de Stoneys, **Carry the Kettle,** est un petit vieillard courtois, en très bons termes avec les représentants de la Société. Un mince filet d'eau, **Red Fox,** coule du sud au nord, au fond d'une vallée d'un mille de large et se jette dans la rivière Qu'Appelle. Un autre cours d'eau passe à deux milles du futur village et forme le lac Chapleau. La plaine de Montmartre, l'une des plus riches de la Saskatchewan, est surplombée du nord-ouest au sud-est par une chaîne de collines peu élevées, sur l'une desquelles s'élèvera le centre de la colonie.

Cependant, quelques familles signaient des contrats à Paris. Les deux premières à se mettre en route furent les Trémaudan et les Berneau. Le gentilhomme breton Auguste de Trémaudan, originaire de Pipriac (Ille-et-Vilaine), après la guerre de 70 faite comme capitaine, avait émigré une première fois au Canada, où il cultivait une petite ferme à Saint-Jean-Chrisostome (Châteauguay), dans la province de Québec. Sa femme, née Jeanne-Marie Huet, n'arrivant pas à s'acclimater, le couple était revenu en France et vivait depuis douze ans à Saint-Nazaire. Mais l'ancien capitaine pensait toujours à ce pays d'outre-mer qui lui avait plu et sa compagne finit par entrer dans ses vues. Les Trémaudan furent les premiers à signer un contrat avec la Société Foncière. Ils emmenaient avec eux trois filles et deux garçons. Les Berneau, qui revenaient d'une tentative infructueuse dans la République Argentine, avaient un fils de 19 ans et un bébé de huit mois né en Amérique du Sud. Il y eut ainsi onze partants réunis à Paris, qui arrivèrent à Wolseley le 29 mai.

PREMIERES DECEPTIONS

Foursin n'était pas là pour les recevoir. Le curé de l'endroit, l'abbé Jérémy Roy, avait offert de loger temporairement les premiers colons. Leurs familles installées au presbytère, les deux hommes ont hâte de prendre possession de leur terrain, de contempler ces prairies, ces bois, ces lacs et ces rivières qu'on leur a tant vantés. Et les voilà en route pour franchir 18 milles à pied, sous le soleil ardent de juin. Auguste de Trémaudan, âgé de 53 ans, est un homme de haute taille et solidement charpenté, plus résistant que son compagnon plus jeune. Les deux marcheurs trouvent le trajet long, étrangement désert et monotone. Enfin, une maison! Ils vont pouvoir remonter leur courage en buvant un peu de vin... Déception: la fermière n'a à leur offrir qu'un verre de lait frais!... Passé le lac Piapot, plus de chemin, mais de nombreux sentiers qui mènent on ne sait où. Une plaine uniformément plate, sans aucune trace d'habitations. Encore quelques milles de marche pesante et les deux colons perçoivent au loin une petite tente vers laquelle ils se dirigent. Elle est plantée à l'abri d'un bosquet de saules et à côté d'un terrain marécageux à moitié rempli d'herbe. Trois hommes travaillent à creuser un puits. Ce sont Mangenot, Decker et Gérard, ce dernier remplissant l'office de cuisinier.

Voilà à quoi se réduit l'établissement de Montmartre, où les deux malheureux comptaient trouver un refuge pour leurs familles et les instruments de travail pour aider à leur subsistance! Nouvelle déception, beaucoup plus cruelle que celle de la privation du verre de vin en cours de route. La tente suffit à peine aux trois puisardiers; les nouveaux venus devront coucher sous le dôme de la nuit étoilée. Les moustiques, en dépit d'une sérieuse contre-offensive fumigène, dardent sans pitié la chair des dormeurs. Au matin, ils auront le cou, le visage et les mains en feu!

— Mais enfin, où sont les maisonnettes promises?

Les camarades qui travaillent pour la Société ont une façon singulière de répondre à cette grave interrogation:

— Il n'y a pas à s'en faire. L'arrivée prochaine de Foursin arrangera tout...

Par bonheur, les deux hommes sont ingénieux et courageux. Ils décident de construire des abris provisoires sur le modèle des tipis indiens, en utilisant des perches et des mottes de gazon. Les mottes de gazon se cueillent sur place, mais il faut aller couper les perches à cinq milles. La colonie possédera bientôt une paire de boeufs et une charrue, ce qui facilitera l'érection d'autres tipis dont le besoin se fait sentir, car de nouveaux colons arrivent: Jacques Bureau, de Paris, avec sa femme, une fillette et quatre garçons; Corentin Cariou, un Breton qui revient d'Algérie, avec sa femme et quatre garçons; Louis Fombeur, avec sa femme, deux filles et deux garçons; Rollin, avec sa femme, deux filles et trois garçons; le Franc-Comtois Louis Simonin, avec sa femme et cinq enfants.

Bureau, qui est maçon de son métier, confectionne des briques avec la glaise bleue extraite du puits, toujours en creusage, et construit un énorme four à pain qui servira peu.

SEPT FAMILLES ET DEUX CELIBATAIRES

A la fin du mois de juin, l'actif de la colonie compte sept familles et deux célibataires, un puits en chantier, un four à pain, un petit jardin de pommes de terre et sept tipis. Les femmes et les enfants, toujours à Wolseley, ont hâte d'aller vivre à Montmartre. Au début de juillet, deux autres familles venues du Jura font leur apparition: celles de Raymond Ogier et d'Albert Nouchenotte, avec respectivement six et deux enfants. Les familles Léon Perrey et Bastien, de Bar-le-Duc (Meuse), sont aussi des recrues de la première année.

Enfin, le président est revenu et tout le monde se prépare au démarrage annoncé. Il visite chaque tipi, entre en contact avec chaque colon, inspecte les travaux — puits, jardin, four — et se montre satisfait, mais ne parle pas de l'avenir. Le plus hardi du groupe pose la question qu'ils ont tous dans l'esprit:

— Quand aurons-nous ce qui nous a été promis à Paris: maisonnettes, concessions, animaux, instruments aratoires et le reste?...

Foursin réfléchit, tire quelques bouffées de sa pipe et répond gravement:

— Dans quelques jours...

Puis il enchaîne en attaquant son thème favori sur les réalisations futures, résultat de l'indispensable collaboration de tous. Les colons doivent se contenter, quelque temps encore, de leurs peu confortables tipis. Celui de la Société résiste seul à l'invasion des moustiques, grâce à la bouffarde bienfaisante de Foursin qui les tient à distance.

Mais tout vient à point à qui sait attendre. Bientôt c'est la distribution des homesteads. Puis chaque père de famille reçoit une vache et une paire de boeufs. Et l'on commence à bâtir. Ne vaudrait-il pas mieux commencer un petit village, plutôt que se disperser dans la prairie? Les avis sont partagés et chacun agit à sa guise, les uns se groupant temporairement sur la colline, les autres allant habiter sur leur terrain. La première maison qui s'élève est celle de Nouchenotte, toute en planches, avec toiture en bardeaux. La plupart des autres sont en rondins et recouvertes de mottes de gazon.

Vers la mi-août, les femmes et les enfants arrivent de Wolseley. Tous les membres de la colonie se trouvent enfin réunis et l'on se met avec grand coeur aux travaux des foins. La Société, qui fournit le matériel — faucheuse, râteau et chariot — gardera la moitié de la récolte.

Foursin veut doter Montmartre d'une vaste habitation qui logera les directeurs de la Société, tout en fournissant un lieu de réunion à la communauté et un pied-à-terre aux nouveaux arrivants. Elle s'élèvera sur la colline, là où s'est arrêté le premier groupe des Parisiens. L'architecte Cuvillier trace les plans et dirige la construction. Des pierres roulées de la prairie sont utilisées pour les fondations, mais les murs du bâtiment consistent en un simple rang de planches. Au rez-de-chaussée, quatre grandes pièces rectangulaires, où l'on installera plus tard un magasin, une salle d'école et des ateliers; à l'étage, huit chambres. Une aile attenante abritera la cuisine et le bureau de la Société; en haut, deux autres pièces avec chambre noire où André Chartier développera ses films. Ce sera la "Grande Maison", justement nommée, par comparaison avec les bicoques hâtivement bâties des colons. Tous les dimanches et jours de fête, le drapeau tricolore flottera sur son toit carré. A 50 mètres au nord, on construit des écuries pour trente animaux, un vaste grenier à fourrage, une remise pour voitures et machines agricoles.

UN FEU DE PRAIRIE QUI N'ETAIT PAS PREVU

L'exécution de ces gros travaux avait nécessité l'embauchage de vingt-cinq ouvriers des environs, la plupart canadiens-français. Mais pour quelle raison furent-ils tenus à l'écart des colons de Montmartre? C'était une occasion unique pour les nouveaux venus de frayer avec des gens du pays, de recueillir de leur bouche tant d'informations pratiques et de conseils dont ils avaient si grand besoin.

Au cours de cette entreprise de construction, Foursin s'absenta pour raison d'affaires, Goupil partit pour la France et Cuvillier quitta le service de la Société. Celle-ci n'était plus représentée que par les deux Chartier et Albert Hayman. En octobre, la famille Rollin, qui logeait dans la Grande Maison, où l'homme et la femme travaillaient sans salaire, alla tenter fortune ailleurs. Les trois jeunes gens demandèrent alors à Mme de Trémaudan de préparer leurs repas.

Vers la fin du mois, un feu de prairie courut furieusement à travers la colonie, y semant une panique aisée à comprendre. Personne n'avait parlé aux Montmartrois de la possibilité d'un tel fléau. On avait bien recommandé de tracer des raies de charrue autour des meules, mais sans fournir aucune explication. Cette mesure eût été d'ailleurs insuffisante, avec un vent comme celui qui poussait les vagues de flammes. Les Trémaudan sauvèrent à grand peine leur demeure et tout le foin des colons fut entièrement détruit. On n'eut cependant pas à déplorer de perte de maisons ni d'animaux. Ces derniers, instinctivement, s'étaient réfugiés dans les bas-fonds marécageux, laissant passer la tourmente incendiaire. Le lendemain de cette dure épreuve, il neigea!... Ce fut une consternation générale. Qu'étaient-ils venus faire dans cet étrange pays?... Pourquoi les ouvriers de la Grande Maison ne les avaient-ils pas mis en garde contre le danger des feux de prairie?... Pourquoi leurs chefs n'avaient-ils pas eu recours à l'expérience des anciens?...

LE PREMIER HIVER FAIT UNE VICTIME, MAIS UN JOUR DE L'AN JOYEUX RELEVE LE MORAL

Armand Goupil revient de France et ces messieurs prennent officiellement possession de la Grande Maison, avec Souchotte comme cuisinier. Une fillette vient au monde chez les Simonin. Mme de Trémaudan remplit l'office de sage-femme. Cette première naissance dans la jeune colonie est un événement qui compte. Dès que le père a été rassuré sur la délivrance heureuse de sa femme, il s'est précipité dans les bureaux de la Société pour demander le grand drapeau français et, triomphalement, il a planté les trois couleurs devant sa modeste demeure.

Quelques jours après, tous les colons se réunissaient à la Grande Maison pour discuter le grave problème de l'hivernage des animaux. Pas de foin et impossible d'en acheter, l'incendie ayant fait des ravages un peu partout dans la région. Tourigny offrit de loger les bêtes sur sa propriété, à condition d'y construire une écurie et d'aller quérir de la paille de blé au nord de Wolseley. Le bétail de la Société profita seul de cet arrangement. Les métayers, qui n'avaient qu'une vache et une paire de boeufs chacun, préférèrent les garder auprès d'eux.

Ce premier hiver fut extrêmement pénible. Le fameux puits, qui avait coûté tant de travail, ne donnait que quelques seaux d'eau par jour. On y accédait par un escalier, ce qui le rendait dangereux et quasi impraticable. Il fallut le condamner et en creuser un autre qui se trouva sec au bout d'un mois. C'est ainsi que les Montmartrois furent réduits à utiliser la neige fondue, pour la cuisine et l'abreuvage des animaux. Leurs vêtements, faits pour les hivers tempérés de France, ne convenaient guère au climat de la prairie, surtout pour les corvées de fourrage en chariots tirés par les boeufs aux pas lents.

Louis Fombeur, surpris par une "poudrerie" aveuglante, dut uniquement à l'instinct de ses bêtes de regagner sa demeure où il arriva presque gelé. Tout le dévouement de sa femme ne put suppléer au secours médical et aux inconvénients d'une maison trop froide. Jean Chartier courut chercher l'abbé Roy, qui arriva trop tard. Le malheureux succomba à la pneumonie. Les funérailles eurent lieu à Montmartre même. Tous assistèrent à la messe de Requiem qui fut célébrée dans l'une des salles de la Grande Maison. On creusa la fosse du défunt sur la colline, à mi-chemin entre les tipis et l'habitation des Trémaudan. Cette tragédie mit fin aux voyages pour se procurer de la paille au loin. Dans chaque famille, après la prière du soir, on récita un chapelet pour le repos de l'âme du pauvre Fombeur. Dans quelques foyers, la coutume garda un caractère permanent.

(A suivre)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 25 août avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. M. le maire, qui présidait l'assemblée, souhaita la bienvenue à M. Guay, de Montréal, oncle de M. l'échevin J. Guay, qui était venu assister à la séance du conseil.

La "Winnipeg Housebuilders Association" invite le conseil à l'ouverture d'une "Parade de Maisons" qui aura lieu au parc Windsor le 6 septembre 1958. L'exposition de ces maisons se fera entre les 6 et 14 septembre.

Espérons que le vent nord-est ne soufflera pas trop fort ou bien que les résolutions passées par le conseil auront un effet salubre sur les odeurs parfumés qui viennent des salaisons et abattoirs sur le chemin Dawson et Dugald. Ces entreprises ont été notifiées de nettoyer leurs emplacements, ou bien des procédures légales seront prises contre elles. M. Minchuk, de la rue Giroux, se plaignait au nom des résidants de cette rue, des gaz toxiques qui, disait-il, émanaient de la Barrett Roofing Co., rue Archibald.

A la suite de plusieurs plaintes par rapport aux chiens qui circulent trop librement par les rues de notre ville, M. l'échevin Appleby aurait voulu que le conseil voit à ce que les règlements concernant les chiens soient observés, mais le conseil s'est apitoyé sur le sort de ces amis fidèles de l'homme et recommande que le gardien de l'enclos fasse un rapport sur les plaintes reçues.

M. l'échevin Schimnowski, faisant rapport pour le comité des finances, a révélé que les finances de la ville sont en bon état, les recettes à la fin de juillet se chiffrant à $2,485,324.57, soit 81 pour cent du budget contre 71 pour cent l'an dernier à la même date, les dépenses s'élevant à $1,494,974, c'est-à-dire 52 pour cent du budget contre 51 pour cent l'an dernier. M. le maire félicita M. l'échevin Schimnowski, ainsi que son comité et le département du Trésor, pour le beau travail accompli.

La question d'une traverse sur la rue Archibald a finalement été adoptée par le conseil, après bien des allées et venues entre comités et conseil, mais M. l'échevin Guay ne s'avoua pas battu; il donna avis de motion de reconsidérer la question en comité.

Une délégation de résidants du chemin Dugald, ayant à leur tête M. Léon Van Poecke, se plaignit du fait que la ville veut installer les égouts sur cette rue au coût de $8.00 du pied, alors que ces résidants ont déjà payé pour l'installation d'égouts privés, il y a 6 ans. Ils demandent que la ville contourne leurs propriétés, afin de ne pas empêcher les autres résidants de se joindre au système d'égouts.

* * *



M. le maire Van Belleghem eut la gentillesse de réserver en exclusivité pour les journaux de St-Boniface, soient **La Liberté et le Patriote** et "Norwood Press", la nouvelle qu'il briguerait de nouveau les suffrages aux prochaines élections dans notre cité.

Journées catéchistiques remises à plus tard

Les journées catéchistiques qui avaient été annoncées par la Commission Catéchétique pour les quatre samedis de septembre, et qui devaient avoir lieu à St-Boniface, à Notre-Dame-de-Lourdes, à St-Jean-Baptiste et à Ste-Anne-des-Chênes, sont remises à plus tard. On prie les instituteurs et institutrices, religieux et laïques, de surveiller les colonnes des prochaines éditions de notre hebdomadaire, où l'on annoncera les dates où ces journées d'étude seront tenues, aux endroits indiqués.



Cette photo des deux gagnants du concours de "François" et "Claire", France Breault, de St-Hyacinthe, et Ronald Pouliot, de Québec, fut prise lors de leur passage aux bureaux de "La Liberté et le Patriote". On sait qu'ils avaient mérité comme prix un voyage en avion, aller-retour, Montréal-Vancouver.

Décès

M. Richard Paradis

M. Richard Paradis, de 545, rue Tremblay, St-Boniface, s'est noyé accidentellement le samedi 16 août à Seven Sisters Falls, Man., à l'âge de 35 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Louise; quatre fils, Paul, Allen, Marc et David; ses parents, M. et Mme Jean Paradis; sept frères, Edouard, Frank, Jack, Georges, Louis, Ernest et Gordon; six soeurs, Mmes Paul Miazga, George Kean, Dan Wysocki, Jack Blair, D. Beckweth et Muriel.

Le service fut chanté le mercredi 20 août en l'église de Holy Cross. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.



Ronald Paquin, élève de l'Institut Collégial Provencher à St-Boniface, reçoit du Major général W. J. Megill, de Winnipeg, un fusil "attribué au meilleur cadet de la compagnie E durant les sept semaines d'entrainement au Camp Dundurn, Sask."

Les limites territoriales des écoles de St-Boniface

Les écoles publiques du district scolaire de St-Boniface ouvriront leurs portes le mardi matin 2 septembre. Deux nouvelles écoles, Prendergast et Taché, recevront leurs élèves pour la première fois. Ces deux écoles élèvent à sept le nombre des écoles publiques du district de St-Boniface.

Trois de ces écoles sont localisées dans le territoire du Parc Windsor, les autres sont dans la section nord du district scolaire. L'ouverture des nouvelles écoles a nécessité un changement des limites territoriales de chaque école. La commission scolaire annonce donc les limites provisoires suivantes:

Ecole Frontenac

Tous les élèves des grades 1 à 9 inclusivement résidant dans les rues suivantes se rendront à l'école Frontenac: rues Agate, Alderwood, Almond, Applewood, Archibald (au sud d'Elisabeth), Argonne, Arundel, Autumnwood, Barberry, Bentwood, Blackberry, Blueberry, Burning Bush, DeBourmont, Drake (nord de Buttonwood), Elisabeth (côté sud), Fleury, Fontaine et Frontenac.

Ecole Béliveau

A l'école Béliveau, ceux des grades 1 à 9 et des rues suivantes: Baudoux, Bernier, Bibeau, Bourget, Bruce, chemin Dawson, Dugald, Gilmour, chemin Mazenod, Patterson, chemin Plessis, chemin Speers et Tymthorak.

Ecole Prendergast

Les élèves des grades 1 à 9 et des rues suivantes iront à l'école Prendergast: Birch, Bittersweet, Boulder, Briarwood, Buttonwood, Cherokee, Cherry Crescent, Chippawa, Conifer, Crestwood, Cypress, Drake (sud de Buttonwood), Echo, Erie, Iroquois, Mohawk, chemin Niakwa et Pawnee.

Ecole Taché

Tous les élèves des grades 1 à 4 inclusivement, vivant au nord de la rue Provencher et entre les rues Taché et Thibault, iront à l'école Taché.

Ecole Marion

Les filles des grades 1 à 7 inclusivement, excepté celles qui fréquentent les écoles du Parc Windsor ou l'école Taché, iront à l'école Marion.

Institut Collégial St-Joseph

L'Institut Collégial St-Joseph recevra toutes les filles des grades supérieurs du district scolaire de St-Boniface, et les filles des grades 8 et 9 résidant dans la section nord du district scolaire.

Institut Collégial Provencher

Tous les garçons des grades 1 à 12 inclusivement, excepté ceux de l'école élémentaire et du High School junior du Parc Windsor et les élèves de l'école Taché, fréquenteront l'Institut Collégial Provencher.

La croissance rapide de la population des régions du Parc Windsor et du Parc Niakwa a causé une augmentation surprenante dans le nombre des élèves de ces régions, mais on espère que les trois nouvelles écoles du Parc Windsor recevront dès les débuts de l'année scolaire les inscriptions au complet. La commission scolaire de St-Boniface étudie maintenant la possibilité d'établir une Ecole supérieure dans cette partie de la ville.

Deux Canadiens français boursiers de la Tribune

Pour la quatrième année consécutive, le "Winnipeg Tribune" a offert des bourses à des étudiants méritants afin de leur aider à poursuivre leurs études. Parmi ces étudiants, au nombre de douze, on relève les noms de deux jeunes Canadiens français, MM. Joseph Sherwood et Bruno Lagacé, bacheliers ès Arts en philosophie latine du Collège de St-Boniface.

M. Sherwood est étudiant en deuxième année à l'école de droit du Manitoba. Il a travaillé les soirs et les fins de semaine pour économiser dans le but de défrayer le coût de ses études. Né à La Salle, il est issu d'une famille de sept enfants. L'an dernier, il reçut son baccalauréat ès Arts en même temps que la médaille d'or de l'Université du Manitoba. Au bureau d'affaires où il fait son apprentissage, il s'est fait remarquer par son assiduité au travail.

M. Lagacé, de St-Norbert, a obtenu son baccalauréat ès Arts le printemps dernier se classant troisième de sa classe. Il entrera à l'automne en première année de génie agricole. Son but est d'aider les fermiers du Manitoba. Afin d'acquitter ses frais d'instruction, il a travaillé durant ses vacances d'été et en d'autres temps de l'année. Il est "un bon élève, doué, ambitieux et courtois".

L'obésité, un mal difficile à guérir

PAQUEBOT "Matsonia" — Le Dr Donald Petit a déclaré à un groupe de médecins qui suivent un cours de "rajeunissement" (de leur science) sur ce navire en route de Honolulu à Los Angeles, que l'obésité est plus difficile à guérir que le cancer.

Il assure qu'un sur 20 seulement des sujets qui réussissent à maigrir en diminuant leur alimentation réussit aussi à garder sa ligne. Il a constaté que 95 pour cent de ces sujets, dix ans après la cure, sont de nouveau affligés d'obésité.

Le Dr Petit cite ensuite des statistiques d'après lesquelles le tiers à peu près des cancéreux qui se font traiter reste exempt de la maladie cinq, dix ans et plus.

Mlle Estelle Boulet, de Dunrea, revêt l'habit chez les Chanoinesses

Le 22 août, en la chapelle de la Maison Généralice des Chanoinesses située à 210, rue Kenny, eut lieu la cérémonie de la prise d'habit de Mlle Estelle Boulet, de Dunrea, à laquelle assistaient ses parents et plusieurs amis. C'est la quatrième de leurs filles, dont trois à l'Institut des Chanoinesses des Cinq Plaies, que les généreux parents, M. et Mme Antoine Boulet, donnent à Dieu.

La cérémonie commença à neuf heures et fut présidée par M. l'abbé A. Boulet, curé de la paroisse de la Basilique, oncle de l'élue. Dans son allocution, il développa une parole du psalmiste: "Pour moi, être unie à Dieu, c'est mon bonheur." Ce bonheur, c'est en Dieu qu'on le trouve. La vie religieuse le procure plus que tout autre genre de vie. Autre avantage, on est préservé de nombreux dangers, on se sanctifie par les moyens abondants qu'on trouve en religion. La vie religieuse pourtant, n'est pas sans luttes. Saint Paul a subi les assauts du démon. La vie religieuse procure les secours nécessaires pour vaincre l'ennemi. Les parents doivent être heureux de donner à leurs enfants un chemin si sûr pour arriver au ciel.

Après ces encourageantes paroles, l'élue échangea sa blanche parure de mariée pour celle plus austère de novice, puis elle vint recevoir le voile blanc, la couronne blanche et le cierge. Elle reçut le nom de Soeur Anna-Thérèse du Coeur Immaculé de Marie.

Toute la cérémonie se déroula en français. Elle fut suivie de la sainte messe à laquelle communièrent la communauté et les membres de la famille de la nouvelle novice. Au Salut du Saint-Sacrement à 4 h. 30, la Communauté remercia Dieu de ce don de la vocation religieuse accordée à ses membres avec tant de libéralité.

Personnel enseignant pour l'année 1958-1959

District scolaire de St-Boniface No 1188

Institut Collégial Provencher: Les RR. FF. Laurin, principal, Joseph Roy, Gerard Gutsmeidl, Alfred Paul, Marc Turcotte, Joseph André, Fernand Bibeau, John Rohe, Herbert Boeck, Edward Jach, Irénée Breton et Roland Mayer; le R. P. Robert Ouellette; MM. Marcel Lancelot, Hubert Bosc, Antoine Gaborieau et Roy Sontag; Mmes Irène Lavallée, Augustine Hébert, Gabrielle Trudeau, Hélène Griveau, Emma Phaneuf, Jeanne Auger, Yvonne Pelissier et Victorine Tellier; Mlles Anna Marion, Léonie Guyot, Denise Rocan, M. R. Beaulieu, N. G. Kelly, Alida Landry, A. R. Goulet, Jeannine Roy et Yolande Gendron.

Ecole Frontenac: M. Roger Millier; Mmes Lucille Desaulniers, Louise Flanagan et Yvette Boily, Mlles Jeannine Barten, Claire Cadrin, Louise Dick, Marianne Hoppe, Alice Jeanson, Marie Osterman, Lucienne Beaulieu, Andrée Auger, Dianne Mascarin et Thérèse Dacquay.

Ecole Taché: Mlles Elise Comte (principale pro tempore), Marie Isabey, Suzanne Préfontaine, Monique Boily, Germaine Chouinard et Aimée Jamault.

Ecole Prendergast: MM. Andrew Ilchena et David Loewen; Mmes Augustine Château, M. DeBlond, Irene Giesbrecht, Denise Desrochers et Elizabeth Fingas; Mlles Irène Johnson, Carol Johnson, Isabella Mackay, L. V. Lavoie, Lucille Lanthier, Lucille Horbachewski et Leona Borsa.

Ecole Béliveau: M. Antoine Magne; Mmes Yolande Paquin, Emérence Verrier et Annette Champagne; Mlles Carmel Therrien, Edith Havizbeck, Murielle Fontaine, Marie Maguet, Paulette Sicotte, Marie-Thérèse Rey, Marie Basset, Cécile Hébert, Lucille Joubert et Jeannette Brunelle.

Institut Collégial St-Joseph: Les RR. SS. M. Louis-des-Anges, Luce-Marie, Marie-Bibiane, M. Anna-Josèphe, M. Edmond-de-l'Eucharistie, M. Jean-Augustin, Françoise-de-Marie, M. Angèle-Thérèse, M. Antoine-de-la-Providence, Marie-Albéric, M. Emilie-des-Anges, M. Charles-Auguste, M. Alice-de-Jésus, Eva-Marie, M. Jean-de-Rome, Marie-Philéas, M. Marthe-du-Rosaire, M. Léon-de-la-Croix et M. Denis-de-Jésus; Mme Marie-Josèphe Fisette; Mlle Joyce Bender.

Ecole Marion: Les RR. SS. Joseph-Arthur, Anne-Véronique, Alice-Emma, Rose-des-Anges, Marie-Rachel et Maria-Célina; Mmes M.-J. Bourrier, L. Toupin, E. Pelletier, D. Bélanger, I. Ronceray, M.-A. Ayotte, L. Baril, V. Tellier, H. Griveau et M.-J. Fisette; Mlles D. Desroches, Y. Legal, O. Blanchette, S. Parent, P. Cormier, S. Monchamp et L. Bergeron.



Le R. F. Joseph Bruns, S.M., membre du personnel de l'Institut Collégial Provencher depuis 1928, a été nommé surintendant du district scolaire de St-Boniface, le premier détenteur de ce poste. Principal de cette institution en 1935, il a poursuivi ses études de maitrise de 1941 à 1944. Revenu comme principal, il a pris une part active dans la vie scolaire de la province comme membre de l'exécutif de l'A.E.C.F.M., membre du bureau des aviseurs du département d'Education, président de la Manitoba Education Association, membre de la Commission Royale MacFarlane depuis 16 mois, etc.

Le Vatican déclare essentiel un corps policier de l'ONU

CITE DU VATICAN — L'organe officiel du Vatican, "L'Osservatore Romano", a écrit vendredi qu'une force policière de l'ONU devrait être créée, sans délai, afin d'empêcher toute nouvelle menace à la paix.

Congrès et perception de l'AECFM

Le 22e Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba aura lieu les dimanche et lundi 12 et 13 octobre. Le Comité d'Organisation est actuellement à préciser les détails du programme. On étudiera en particulier, à ce congrès, une organisation plus avancée de nos Associations de Parents et Maîtres, la possibilité même d'une fédération catholique et française. Il y a actuellement une quinzaine de nos paroisses qui ont fondé des associations de ce genre. Il s'agit maintenant de tout coordonner, surtout en vue d'un travail commun dans le domaine religieux; la religion est d'importance primordiale en éducation et le parent catholique ne peut se permettre d'y être neutre.

Perception

Le Comité de Finances de concert avec les ordinaires des archidiocèses de Winnipeg et de St-Boniface a fixé les dates de la perception annuelle de l'Association d'Education aux dimanches 28 septembre et 5 octobre. Les comités locaux s'entendront avec les curés pour déterminer l'un ou l'autre de ces dimanches.

Nouveaux membres de l'exécutif

Le R. P. John J. Downs, C.S.V., est le représentant officiel du Collège St-Joseph, d'Otterburne, en remplacement du R. P. Louis-Philippe Fafard, C.S.V.

M. Gérard Léveillé est le nouveau représentant de Radio St-Boniface. M. l'abbé Pierre Raymond, nouveau visiteur des écoles est "ex officio" membre de l'exécutif.

Cérémonie de professions chez les Filles de la Croix

Le 15 août dernier eut lieu, dans la chapelle des Filles de la Croix, à St-Boniface, une touchante cérémonie de professions. En effet, deux novices, après une préparation de deux années, s'offraient à Dieu par l'émission des voeux annuels et six professes étaient admises aux engagements des voeux perpétuels, engagements scellés par la réception d'un anneau et d'une couronne d'épines, symboles d'inviolable fidélité au divin Epoux et à sa Croix.

A 9 h. 30, la chapelle était remplie de parents et d'amis accourus pour partager la joie des héroïnes du jour. Au choeur et parmi l'assistance, on remarquait la présence de plusieurs prêtres et religieuses venus pour féliciter les nouvelles professes. Quand le cortège recueilli s'avança, le choeur chanta le psaume "O ma joie! quand on m'a dit: 'Allons dans la maison du Seigneur'."

La cérémonie revêtit un éclat particulier par la présence de Son Exc. Mgr M. Baudoux qui fit son entrée solennelle en bénissant l'assistance.

Ce fut ensuite la cérémonie proprement dite de profession, à la fois simple et émouvante. Les gestes symboliques du détachement au monde se déroulèrent accompagnés de prières très touchantes, toutes en français. Son Excellence, s'inspirant de l'oraison de la fête du jour, donna le sermon de circonstance, résumé clair et précis de toute la doctrine Mariale actuelle de l'Eglise. Tous les privilèges de Marie: son Immaculée Conception, sa virginité, son Assomption, sa Royauté, lui ont été donnés en vue de sa maternité divine. Monseigneur fit ressortir le privilège de la Virginité pour l'appliquer ensuite à la vie de la religieuse qui fait voeu de chasteté pour mieux être mère spirituelle d'un grand nombre d'âmes.

Mgr Baudoux célébra la sainte messe, assisté des RR. PP. Joseph et Laurent Alarie, O.M.I., frères d'une des élues du jour. Robert et Roger Grégoire, neveux d'une des professes perpétuelles, étaient enfants de choeur. A l'offertoire, le choeur chanta le psaume 15: "Garde-moi, ô Dieu", et après la messe, le Magnificat, suivi du Salve Regina.

Voici les noms de celles qui faisaient partie de la cérémonie: professes annuelles — Sr Paul-André (Thérèse Paulhus, de Bellegarde, Sask.) et Sr Louise-Thérèse (Louise Laprise, de St-Gérard, P.Q.); professes perpétuelles — Sr Irma-St-Joseph (Juliette Grégoire, de St-Jean-Baptiste), Sr Arthur-Marie (Irène Forest, de St-Malo), Sr Gabrielle-Simonne (Aline Catellier, de St-Malo), Sr Jeanne-Lucille (Berthe Alarie, de Ste-Agathe), Sr Hélène-Lucille (Denise Marchand, de Redvers, Sask.) et Sr Gertrude-Thérèse (Rachel Schaubroeck).

Dans l'après-midi eut lieu la bénédiction du T. S. Sacrement à laquelle assistaient les sept jeunes filles qui faisaient leur entrée dans la communauté: Marcelle St-Pierre, de St-Adolphe, Alma Grimard, de La Broquerie, Dolorès Poirier, de Lorette, Annette Dayon, de St-Georges, Juliette Schaubroeck, de La Salle, Denise Gauthier et Agathe Gosselin, toutes deux de St-Malo.

A toutes, souhaits de meilleurs voeux de persévérance. Qu'à leur exemple de nombreuses âmes viennent goûter le bonheur que Jésus a promis à celles qui quittent tout pour le suivre.

M. Ubald Laurencelle, boursier du Conseil de la Vie Française

Le Conseil de la Vie Française en Amérique accordait récemment une bourse de $100 à **M. Ubald Laurencelle**, annonceur au poste de radio CKSB. L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba avait demandé cette bourse en vue de cours dans le domaine radiophonique. M. Laurencelle a donc suivi cet été des cours à l'Université Laval et est revenu au Manitoba avec des connaissances approfondies de la radio. M. Laurencelle, né à La Broquerie, où il a fait ses études élémentaires, est un ancien élève du Collège de St-Boniface et un bachelier ès Arts de l'Université du Manitoba (1957). La bourse lui fut remise officiellement le 10 août dernier par le Dr Paul-Emile Laflèche, représentant des Franco-Manitobains auprès du Conseil de la Vie Française en Amérique.

Décès

M. J. De Montigny

M. Joseph De Montigny, de 210, rue Roger, St-Boniface, est décédé le dimanche 17 août à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 72 ans. Né à Wild Rice, D.-N., il vint au Manitoba en 1898. Il fut à l'emploi de la Compagnie T. Eaton durant 42 ans avant sa retraite en 1951.

Il laisse dans le deuil son épouse, Eva; deux filles, Mmes T. Robertson, de Minot, D.-N., et M. LeGoff, de Montréal; une soeur, Mme L. Bleau, de Winnipeg; trois frères, Louis, de Whitewater, Mont., Eugène et Daniel, tous deux de Ste-Anne, Man., et cinq petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 20 août en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

M. Edmond Beaudry

M. Edmond Beaudry, de 355, rue Archibald, St-Boniface, est décédé le jeudi 21 août à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 75 ans. Il naquit à Argyle, Minn., et vint à Vassar, Man., en 1903. Il déménagea à St-Boniface en 1948.

Il laisse dans le deuil son épouse, Joséphine; quatre fils, Edmond, Victor, Roland et Oscar; sept filles, Mmes O. Tardiff, D. Tardiff, C. Desautels, W. Lewis, D. Bélanger, J. Middleton et Lorraine; cinq frères, Alphonse, Adhémar, Auguste, Simon et Denis; deux soeurs, Mme F. Moquin et la Rév. Sr Rose-de-Lima, des Soeurs de St-Joseph; 26 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 25 août en l'église de la Ste-Famille. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

* * *

M. John Despatis

M. John Despatis, de 1604, chemin Ste-Marie, est décédé le dimanche 17 août, à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 66 ans. Né à St-Boniface, il y vécut toute sa vie.

Il laisse dans le deuil cinq soeurs, Mmes A. Dumont, C. Derosier, B. Lapierre, Laura Lévêque et Frank Maday.

Le service fut chanté le mercredi 20 août en l'église de St-Eugène. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Vital. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

* * *

Mme Emma Laurin

Mme Emma Laurin, de 171, rue Eugénie, est décédée le jeudi 21 août, à l'âge de 88 ans. Elle naquit à St-Cuthbert, P.Q., et vint à Lorette en 1880 où elle résida jusqu'en 1912, alors qu'elle déménagea à Ste-Anne. Après la mort de son époux en 1937, elle vint s'établir à St-Boniface. Elle était membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean, Edouard et Léopold; trois filles, Mmes O. Tétreault, A. Duguay et Mlle Bernadette Laurin, tous de St-Boniface; deux frères, MM. Frédéric Savoie, de St-Boniface, et Arthur, de Los Angeles; une soeur, Mme A. Perron, d'Ena, Ont., et 32 petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 23 août en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu à Ste-Anne, Man. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Laurin, Savoie, Tétreault et Duguay remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert leurs condoléances de toutes manières à l'occasion du décès de leur mère, Mme Emma Laurin.



Le pèlerinage annuel diocésain en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, à St-Malo, dimanche dernier, a attiré au moins 4,000 personnes au pied de la Vierge au cours de la journée. Messes, sermons, communions, baisement d'une relique (terre de Lourdes) et autres exercices de piété ont été suivis avec grande ferveur par les pèlerins venus de tous les coins du Manitoba. Il y avait même des pèlerins venus du Québec et . . . de Rome. Sur la photo l'on voit M. E. Gagnon, P.S.S., supérieur du grand séminaire de St-Boniface, faisant baiser la relique de Lourdes par le R. F. Jean-Paul Baudet, O.M.I., de la Maison Générale des Oblats à Rome, en vacances au Manitoba.

St-Laurent

Club des Alouettes

Le samedi 9 août, à Ashern, Man., le club des Alouettes de St-Laurent jouait la première partie des finales contre Speerhill, Man. Les résultats furent de 13 à 0 pour les Alouettes.

La deuxième partie finale contre Ashern eut pour résultat 4 à 0 pour les Alouettes. Guy Lavallée enregistra sa deuxième victoire en deux essais. Le club fit preuve d'un brillant jeu de défense au champ et ne commit aucune erreur. Guy Chartrand, Ted Windsor et Guy Lavallée firent chacun un coup double.

Les joueurs, qui participèrent aux deux parties, furent Guy Chartrand, Benoit Buors, Laurent Lambert, Ted Windsor, Emmanuel Rainville, Eugène Matiation, Georges Buors, Guy Lavallée et Oscar Coutu.

Un camion de transport conduit par M. A. Delaronde emmena les joueurs sur les terrains.

Un esprit d'ardeur et d'enthousiasme animait le club de St-Laurent. Félicitations aux Alouettes.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Combot et leurs enfants se rendaient à Vassar, Man., visiter leurs amis, M. Pelletier, chef de gare, et son épouse, en fin de semaine.

M. et Mme Aimé Delaronde, accompagnés de M. K. Parent, de Windsor, Ont., visitaient leurs parents, Mme C. Gareau, MM. et Mmes Laurier et Jean-Paul Gareau et Alex. Delaronde.

Les RR. FF. Jean Lacasse et Edouard Perron, O.M.I., de Berens River, visitaient leurs cousin et cousine, M. et Mme François Gratton.

M. et Mme Julien Belot et leurs enfants et la famille Pierre Botterels, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme J. Boucher.

Etaient en visite chez M. et Mme J.-E. Verrier, dimanche dernier: leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Aimé Verrier, leur neveu, M. l'abbé Léo Verrier, et Mme R. Girard, de St-Boniface.

Laurier

Visite

Le dimanche 17 août, la paroisse avait l'insigne privilège d'avoir la visite de la statue de Notre-Dame de Fatima. Environ 60 automobiles rencontraient la Vierge pèlerine à mi-chemin de McCreary. La statue fut déposée en l'église jusqu'au lundi soir. Plusieurs assistèrent et communièrent aux messes du matin. Un grand nombre de personnes reconduisirent la statue à Ste-Rose-du-Lac. Merci sincère au R. P. P. Moore, qui édifia la paroisse par sa grande dévotion envers Marie.

Mariage

Le samedi 23 août, M. René Boisvert épousait Mlle Jeannette Letain. La cérémonie se déroulait en l'église paroissiale. MM. Marcel Boisvert et Fernand Letain, Mlles Patricia Jeannotte et Mariette Gobeil agissaient comme garçons et filles d'honneur. La réception et veillée eurent lieu en la salle paroissiale. Un grand nombre de parents et d'amis étaient à Laurier pour la circonstance.

Aubigny

Remerciements

M. et Mme John Oulmet et leur famille, d'Aubigny, Man., M. Paul Doucet et ses enfants, Marcel, Jean-Paul et Vivianne, d'Edmonton, Alta, remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par messages ou offrandes de messes et de prières, à l'occasion du décès de leur fille, épouse et mère, Mme Irène Doucet (née Oulmet). Un merci spécial à M. P. Saurette et au choeur de chant, ainsi qu'aux porteurs.

Saint-Labre

Meilleurs souhaits de retour à la santé à Mme Eugène Poiron, de Florzé, qui est patiente à l'hôpital de St-Boniface.

Mme Benoit Gisiger et famille ont assisté au mariage de leur fils et frère, Jean Gisiger, dont le mariage avec Mlle Jeannine Bisson eut lieu à la cathédrale de St-Boniface, le samedi 16 août. M. et Mme Joseph Gisiger assistèrent également au mariage.

Mme Alphonse Lorteau, de Florzé, a rendu visite à ses parents de St-Eustache, Man.

MM. et Mmes Donat et Louis Gagnon ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Grenier.

M. et Mme Maurice Soucy, de Dryden, Ont., on visité leur mère, Mme Alphonse Lorteau.

Il y a quelques semaines, le R. P. Z. Lévesque, C.Ss.R., de Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q., était de passage dans la paroisse où il célébra la messe et fit un éloquent sermon. Sincères remerciements au R. P. Lévesque.

Le magasin de M. et Mme Emile Poiron fut réparé à neuf et recouvert d'imitation de brique.

M. Emile Beaulieu est à se faire construire une nouvelle maison. En mai dernier, la maison de M. Beaulieu avait été détruite par les flammes.

M. et Mme Robert Druwé, accompagnés de Mme Léon Druwé, de St-Boniface, étaient de passage chez Mme Julien Gerardy récemment.

M. et Mme Jean Gisiger ont passé quelques jours chez Mme Benoit Gisiger. Bon succès à M. J. Gisiger qui est de nouveau principal à Ashern, Man.

Mme Rémi André a reçu la visite de M. et Mme Arthur Ross, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Arthur Dorge ont rendu visite à M. et Mme Louis Yvon le dimanche 24 août.

M. et Mme Henri Grenier ont reçu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Laurencelle, de St-Boniface. Ils étaient accompagnés de Mlle Thérèse Grenier.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Aminot-Durand

Dans l'église paroissiale, le samedi 23 août, M. l'abbé Odilon Larochelle, vicaire, unit, dans les liens sacrés du mariage, Mlle Jeannette Aminot, fille de M. et Mme Jean Aminot, de Cardinal, avec M. André Durand, fils de M. et Mme Joseph Durand, de Treherne. Il y eut échange d'anneaux. Gilbert Comte et Gilbert Aminot servaient au choeur.

Précédée d'un cortège de deux demoiselles d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche de satin recouvert de tulle et de dentelle, avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne garnie de sequins. Elle tenait un bouquet de roses rouges en organdi.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie-Joseph Durand, soeur du marié, et Rita Aminot, soeur de la mariée, étaient revêtues de robes trois-quarts bleues en tulle et organdi. Elles étaient coiffées de petits chapeaux en nylon de même nuance que leurs robes.

MM. Denis Lecoq et Guy Durand agissaient comme garçons d'honneur et M. René Deleurme remplissait les fonctions de huissier.

Durant la messe Mlle Irène Haque fit entendre un Ave Maria de E. Manuel.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale où se réunirent de nombreux parents et amis. M. Joseph-V. Comte proposa le toast au jeune couple. M. René Deleurme était maître de cérémonies. Au cours de la veillée, l'orchestre de M. Simmoens, de Bruxelles, exécuta un programme musical.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Vancouver. A leur retour, M. et Mme André Durand résideront à St-Boniface.

Consulteurs pour les études bibliques

CITE DU VATICAN — Le Souverain Pontife a nommé au nombre des consulteurs de la Commission pontificale pour les études bibliques: Mgr Salvatore Garofalo, qualificateur à la Sacrée Congrégation du Saint-Office; le R. P. Angelo Penna, des chanoines réguliers du Latran; le R. P. Alexandre Kerrigan, O.F.M.

Camps de J.E.C. à la plage Albert

Souvent, on entend des réflexions au sujet des camps de J.E.C.: "Que sont donc ces camps dont on parle tous les ans? Pour qui? Pourquoi? Quand? Où?"

Lisez un peu, j'explique...

Le camp de J.E.C. est un moyen épatant pour faire incarner dans la fillette de 12 à 15 ans ou de 15 à 18 les idées fondamentales principales de l'Action catholique pour l'année qui suit. La vie du camp demande constamment les efforts, l'imagination, l'esprit des campeuses étudiantes afin de faire tout le travail demandé.

Une journée de camp

Une journée de camp est une journée bien équilibrée et très remplie. A 7 h. 15, c'est déjà le lever, oui déjà! et la prière communautaire. La messe de 7 h. 45 est suivie d'un succulent déjeuner. A 10 h., les campeuses font du travail d'équipe jusqu'au bain de 11 h. 15. Midi, qu'il est bon de manger après avoir barboté, joué dans l'eau pendant trois quarts d'heure! Jusqu'à 2 h., les jécistes jouissent d'une détente libre qui conduit au travail, à 2 h. Pour bien récompenser les filles de leurs grands efforts et beau travail, l'heure du bain revient de 3 h. 30 à 4 h. 30. Mais à cette heure, il faut de nouveau se remettre au travail. A 5 h. 30, le chef de chaque équipe explique la liturgie qui intensifie la vie chrétienne au camp. Ah! le bon souper! Oui, il est bien mérité celui-là! Des jeux et des danses de folklore sont organisés par les chefs d'équipe vers les 7 h. Pour couronner la belle journée de camp, les chefs organisent une soirée de chants, jeux, mimes après le salut de 7 h. 30. Vous devriez voir avec quelle ardeur et quelle vivacité incroyables sont animées ces jeunes demoiselles! Un délicieux goûter et du chocolat chaud vient clore cette journée d'activités, mais les jécistes ne sont pas encore épuisées, puisqu'elles chantent à tue-tête... Chut!... les petites âmes se sont apaisées pour prier le Père du ciel et l'on entonne le cantique de louange... 9 h. 45, c'est le coucher... 10 h. 15, le couvre-feu. Que c'est donc calme, la nuit qui engloutit tous les sons, excepté le bruit des flots sur la grève.

Camps des jeunes

Le 9 août, à 8 h. 30, heure solaire, un autobus arrivait au Local scout pour conduire les jeunes filles de 12 à 14 ans au camp Notre-Dame, à la plage Albert, sur la rive du lac Winnipeg.

Déjà les campeuses sont remplies de "pep" et chantent de tout leur coeur... on parle, on rit, et le voyage de 90 milles semble très court... ah! elles sont arrivées au camp où elles devront travailler, prier, jouer, chanter, danser ensemble pendant cinq jours.

"Où allons-nous maintenant rester?"

"Ici"... Les dirigeantes, Mlles Germaine Chouinard et Florence Fournier réclament l'attention de toutes et mettent les campeuses au courant de la vie du camp. Elles présentent les chefs: Mlles Germaine Gosselin, de LaRochelle, Lorraine Beaudette et Aline Fillion, de St-Jean-Baptiste, Paule Hébert, de St-Malo, Colette Garand, de St-Pierre-Jolys, Man., et Hélène Marchand, venue de Redvers, Sask. On est divisé en groupes et à partir de ce moment, on travaille en équipe.

"Dans notre roulotte, qui grince et qui cahotte..." Voilà les jeunes se dirigeant vers le p'etit Bruxelles... en Belgique?... Le p-e-t-i-t Bruxelles, remarquez bien. Dans chacune des Roulottes, les équipes s'imaginent qu'elles s'en vont à la grande exposition internationale. Par ce voyage, les campeuses peuvent exprimer leur personnalité, se rencontrer à travers les activités et les oeuvres de leur corps.

Thème du voyage

Le camp 1958 a voulu amener les étudiantes à respecter le plan de Dieu sur leur corps: le corps étant pour l'âme et, en définitive pour le Seigneur, il s'agit d'amener les étudiantes: à vouloir en faire un instrument sain, à vouloir ensuite le perfectionner dans les fonctions importantes qui lui permettent d'être pour l'âme: 1) un moyen de connaissance et d'expression des réalités spirituelles et surnaturelles; 2), par suite, un moyen de communion aux hommes et à Dieu.

Pour commencer, c'est "l'initiation". Toutes sont conduites dans une salle garnie d'affiches, de portraits de la réelle exposition présentement à Bruxelles. Florence explique le but du voyage, mais avant de partir dans chacune de leur roulotte, les équipes fabriquent un gros bonhomme de carton (4 pieds de hauteur), caractéristique de l'équipe, pour la personnifier aux yeux des autres voyageurs.

Ainsi, les jécistes prennent un premier contact avec la vie du camp, avec le projet qu'il leur est proposé de vivre au cours de la semaine: le voyage au p'tit Bruxelles, avec le thème qui guidera et qui alimentera le voyage: le corps humain.

Le camp est donc divisé en cinq jours.

Première journée: "Equilibre, s'il vous plait". Aujourd'hui, on amène les campeuses à prendre connaissance de la nécessité d'un équilibre physique et d'une scène corporelle pour respecter la nature de l'homme composé d'âme et de corps. Les roulottes toujours en marche vers le p'tit Bruxelles sont maintenant arrêtées aux douanes: "Avez-vous votre brevet Sano?" Par là, une première exigence est posée pour continuer le voyage: un brevet d'équilibre physique... Les voyageuses sont amenées en procès comprenant quatre parties: 1) travail d'équipe pour préparer les témoins, 2) premier rassemblement à la cour qui leur refuse le brevet Sano, 3) travail d'équipe pour faire un programme de vie, 4) dernier rassemblement à la cour. On a découvert aussi que la place que le corps occupe est peut-être trop grande; qu'il y a donc un équilibre à trouver dans les soins à donner au corps. Le procès a fait trouver aux campeuses un régime de vie équilibré au plan physique.

Fenêtres ouvertes

Deuxième journée: "Fenêtres ouvertes". Après avoir vu dans la première journée, les besoins fondamentaux du corps et la nécessité d'y subvenir par un régime de vie équilibrée, les campeuses découvriront et expérimenteront que le corps, par les sens, est le moyen de connaître et atteindre les réalités naturelles et Dieu, et que, par la suite, il est important d'affiner ces sens. Elles font donc un inventaire de ce qui a été connu par eux depuis le lever par une application de ces sens à l'étude de la nature. Le voyage se continue toujours, mais on est encore arrêté et l'on demande si les voyageuses ont un brevet Vogot. Qu'est-ce donc, ce brevet Vogot? L'officier nous dit: "Vogot fait voguer le monde en toi, tout comme Vogot te fait voguer dans le monde". "Par Vogot, l'homme va jusqu'à Dieu tout comme par Vogot, Dieu vient jusqu'à l'homme". Mais, qu'est-ce donc?... Ah! c'est donc les cinq sens! Vue, ouïe, goût, odorat, toucher. "Bon, on peut maintenant continuer notre voyage"... Pendant la soirée, Germaine et Lorraine nous présentent des mimes et font découvrir le rôle des cinq sens: dans ceux-ci, on joue au téléphone, on bande les yeux à 7 ou 8 filles, on leur fait respirer cinq différentes choses et on les fait identifier.

Troisième journée: "Pèlerins en marche". En route, les voyageuses arrêtent au pèlerinage de Notre-Dame-du-Chemin. L'aumônier, M. l'abbé L. Bouvier, dirige la récollection en se servant de l'Annonciation: donc, la visite de l'ange, la servante du Seigneur, le témoignage de Marie. Il montre aux campeuses étudiantes la disponibilité de la Vierge qui se sert de ses sens, sa personnalité pour prouver son amour à Dieu et aux hommes, ses frères. Dans l'après-midi, les roulottes poursuivent leur chemin. En allant en excursion à Hillside et à Sandy Hills, l'on discute les loisirs de vacances, le travail réalisé au camp depuis le début de la semaine et les travaux faits à l'école au cours de la dernière année. On a beaucoup de plaisir dans l'excursion et... les incidents, les surprises ne manquèrent pas, car ces jeunes demoiselles sont pleines de plans et de trucs... Vers les 8 h., on revient au camp, on a enfin atteint le p'tit Bruxelles... Un peu épuisées de leur voyage, les voyageuses s'amusent au cours d'une petite veillée tranquille.

Artistes à l'oeuvre

La quatrième journée est consacrée aux "mains habiles". Arrivées à Bruxelles, il faut maintenant prendre une part vitale à l'exposition. La personne, le corps, comme moyen d'expression et de communion, met ses talents au service des autres, s'exprime dans le pavillon qui lui convient le mieux en transformant des matériaux existants en une oeuvre de son choix. Les six pavillons sont: la gamme, sous le chef Lorraine; la couleur, sous Aline; la nature, sous Hélène; les tissus, sous Colette; le bricolage, sous Paule. L'exposition des trois premiers pavillons exécutés rend la soirée l'une des plus amusantes et des plus profitables... Trois bravos pour ces braves artistes!... Dans le pavillon de la gamme, les Caruso montrent un véritable ensemble harmonieux par le chant de Noël, canon, chanson à répondre, chanson à deux voix. Pour terminer, elles exécutent une petite danse originale... Oh, là, là! viennent ensuite les artistes, dessinatrices et peintres du pavillon de couleurs. Elles font le tour de la salle en expliquant à la petite audience le style antique ou moderne de leurs peintures. Je dirais même que quelques-unes sont archi-modernes avec un style de 1960, un excellent moyen de réveiller la curiosité de toutes. C'est avec un véritable applaudissement que ces dernières oeuvres sont louangées... Ha, ha! Quelles comédiennes! Les actrices du pavillon de théâtre savent bien exciter l'auditoire qui rit aux éclats... Quelle intéressante soirée l'on passe ensemble! Aussi toutes sont honorées par les invités d'honneur: M. l'abbé L. Bouvier et les Rév. Srs Marie-Lucie, c.r.c.p., et Emélie-des-Anges, s.n.j.m. "Bonsoir, mes amis, bonsoir!..." Le coeur gai, toutes se séparent dans la noirceur du camp...

La cinquième et dernière journée des jeunes au camp est très remplie d'activités. A 10 h., les artistes des trois derniers pavillons exposent leurs chefs-d'oeuvre après l'ouverture officielle. Un insurpassable goût d'artistes originaux caractérise les oeuvres délicates des pavillons de la nature, du bricolage et des tissus... "Que c'est donc beau!", s'exclament les jeunes jécistes. Par exemple, la table du bricolage est incroyablement bien réussie: des boucles d'oreilles, épinglettes, statues, grotte, colliers de toutes formes et couleurs ont été construits avec du plasticine, des perles d'airain, des coquilles et surtout de l'imagination... Un magnifique "jardin de désert" orne la table du pavillon de la nature — des cactus, quelques fleurs, un alligator, des grenouilles, un petit ruisseau — un jardin sans pareil! D'autres ont peinturé des roches pour faire ressortir les images ou figures imprimées audedans. Aussi, un morceau de bois en forme de botte peinturée couleur de rouille et garnie de bleu, ça faisait très chic! La dernière, mais certainement pas celle qui mérite le moins de louanges est la table des tissus: là aussi, on découvre de réels talents. Des chapeaux, des chaussettes, des objets de différents tissus sont décorés avec des couleurs variées et jolies — les auteurs de ces ouvrages seront peut-être un jour des modistes de grande réputation, qui sait?... Pour terminer cette semaine, on fit un feu de camp vers 8 h. Là, on chante en langues indienne, anglaise, italienne, allemande et française; on danse; on exécute des mimes et on fait brûler les bonhommes de chaque équipe.

C'est aussi avec cette gaieté sans pareil que l'on repart le 14 août au matin dans l'autobus qui vient d'amener les adolescentes de 15 à 18 ans. "Ce n'est qu'un au revoir, amies", et les coeurs ardents des fillettes se rencontreront: "A l'année prochaine!".

Camp des grandes

"A vin nouveau, outres neuves. Vers l'homme nouveau dans un monde nouveau. Le corps est donc fait pour l'âme, pour la traduire, l'épanouir et la donner... mais l'âme est faite pour Dieu et le corps est fait pour aider la communion avec Dieu". Voilà le thème de la semaine du 14 au 19 août pour les jécistes adolescentes du diocèse St-Boniface.

C'est avec le même sourire aux lèvres que les étudiantes entreprennent une semaine semblable à celle des jeunes, mais par une étude du corps humain encore plus approfondie. L'enthousiasme se fait sentir dès le début. On se lance dans le travail qui est divisé en cinq étapes distinctes, mais liées les unes aux autres.

Dans une première étape, les campeuses sont invitées à voir, par un dossier sur l'étrange cas du corps humain, quelle conception on a du corps et quelle place effective lui est accordée: a) dans le monde contemporain, b) dans notre vie personnelle. Dans cette première journée, les campeuses construisent un dossier sur le témoin de chaque aspect, par exemple: l'intellectuel pour la connaissance; le poète pour l'expression; l'homme-technique pour la transformation; le chansonnier et le film pour l'union; la garde-malade, le psychiâtre, l'athlète et la reine de beauté pour l'equilibre. A l'occasion, l'on tourne le film musical "Lili", et une garde-malade de New-York donne une conférence pendant laquelle l'on peut poser des questions.

Conception chrétienne de l'homme

La deuxième étape consiste à classer les éléments recueillis et à juger de leur valeur par rapport à une conception chrétienne de l'homme, à l'aide d'un code: "Corps et âme ne font qu'un. C'est l'homme tout entier qui est responsable. Le corps est moyen d'action de l'âme. Le corps est un moyen d'expression. Le corps est un moyen de communion. La prière du corps. Le corps et le sport. Il a droit à l'amour. Il a droit à nos soins. Il a droit au développement. Il a droit d'être éduqué."

Ces conceptions amènent les campeuses à préciser en quels termes se posent dans leur vie les problèmes autour du corps et quel idéal humain et chrétien les campeuses doivent atteindre. Elles remarquent quelle trop grosse importance est accordée au corps humain. Amenées en cour, elles donnent les témoignages contre le corps dans leur dossier. Après réflexion, le juge dit qu'il y a matière à procès. Un travail d'équipe est alors nécessaire pour dégager les problèmes sur le thème, réunion des avocats-conseil afin de rédiger la mise en accusation de l'homme. Le procès est maintenant en marche contre l'homme (corps et âme). L'avocat de la couronne (Aline) accuse sévèrement l'homme de donner soit trop ou trop peu de nourriture, sommeil, exercice, etc., et ainsi de retarder le développement du corps humain. Mais l'avocat de la défense (Jocelyne) demande la clémence de la cour... Poum! poum! poum! La sentence du juge (Germaine) laisse la liberté aux coupables de s'amender en participant à la construction de l'homme nouveau. On fait un test personnel en répondant sincèrement aux questions sur la transformation, la connaissance, l'union, l'équilibre, l'expression, l'affectivité sensible, et on le compare avec la moyenne des trois équipes. Ainsi, les étudiantes savent quels défauts évidents elles devront exterminer.

Principes de solution

Mais avant de couvrir l'homme nouveau (grâce), il faut avoir médité sur le vieil homme (péché). On découvre alors des problèmes et des lignes de solution, de sorte qu'elles puissent être l'incarnation d'idées précises ("intelligence"), "voulues" et "désirées". La troisième étape propose de se découvrir dans une activité facile: l'excursion à Sandy Hills est un centre d'intérêt susceptible de stimuler, déclencher l'affectivité des campeuses; cette excursion les amène à une action concrète qui engage toute leur vie, elle est insérée dans une oeuvre communautaire qu'on peut constater à la projection de l'homme nouveau.

Toutefois, cette expérience de l'utilisation maxima et optima du corps ne va pas sans difficultés. La quatrième étape les situe sur le plan surnaturel, c'est la récollection. M. l'abbé Verrier fit réfléchir sur la racine des problèmes: le péché qui fait naître le vieil homme, et il révéla le plan de rénovation du Seigneur avec les forces gratuites qui permettront de le mettre en oeuvre.

La cinquième étape est proprement "l'expérience vitale de la valeur du corps" dans toutes ses dimensions pour la spiritualisation de l'homme et l'édification de la communauté chrétienne. C'est pourquoi on fait l'ouverture du laboratoire de l'homme nouveau, où l'on travaille par départements. Les campeuses choisissent le département dans lequel elles pourront mieux exprimer leur personnalité. Les départements sont les suivants: 1) la santé physique, la santé mentale, la force et la beauté, sous le chef Jocelyne Gosselin, de LaRochelle; 2) l'information, le travail manuel, la technique, sous Lorraine; 3) les beaux-arts, la littérature, les rythmes et les sons, sous Aline. Toute la journée, on travaille dans ces départements.

Talents remarquables

Vers les 5 h., les écrivains, docteurs, journalistes, peintres et artistes de toutes les catégories présentent leurs oeuvres. Ces dernières font preuve de talents remarquables, de génie et d'imagination. On est présenté avec un journal, des peintures modernes, de la sculpture, des commandements hygiéniques représentés par des petits mimes et même une parade de mode. Pour donner plus d'effet à cette présentation formatrice, M. l'abbé Bouvier a bien voulu lire l'article écrit par le Souverain Pontife sur les jeunes filles qu'Il représente comme des fleurs variées. Les autres organisent la soirée avec du chant, des danses, des jeux, et l'on écoute des disques du Père Duval, de Guy Montand et du Père Cocagnac. A l'occasion, on montra même une petite danse allemande.

Pour clore cette belle semaine, on se réunit toutes pour le feu de camp afin de célébrer dans la joie l'oeuvre accomplie. On chante et on garde silence à tour de rôle pour mieux écouter attentivement la comparaison de la naissance du feu et du frêle enfant qui tous deux ont besoin d'être nourri pour se développer, afin de mieux servir la communauté...

Au départ, toutes se proposent de continuer à enrichir leur expérience du mouvement à l'école. C'est là que l'Eglise se construit, dans le moment, par toutes et chacune, à sa place.

Aline FILLION,
de St-Jean-Baptiste.

Dunrea

Vente de tartes

Voulant augmenter quelque peu les revenus de la caisse populaire locale, quelques officiers avaient organisé une veillée avec vente de tartes, qui eut lieu le dimanche soir 24 août.

M. l'abbé A. St-Laurent, de La Salle, eut l'amabilité de répondre à l'invitation qui lui avait été adressée, à cette occasion, et présida la veillée qui débuta par des jeux divers, chansons à répondre, etc. Tous s'unirent à l'entrain et à la gaieté qui ne cessèrent de régner pendant tout le cours de la veillée.

M. et Mme Aurèle Desaulniers, de Ste-Elisabeth, en visite chez M. et Mme Napoléon Boulet, eurent la gentillesse de prêter leur concours à l'organisation des jeux.

Quand tous se furent bien amusés, pour faire diversion, M. l'abbé A. St-Laurent, en termes clairs et précis, donna de sages conseils concernant le bon fonctionnement d'une caisse, s'étendant surtout sur le bienfait du prêt-épargne, et répondant complaisamment aux questions posées par les intéressés.

Ensuite vint le moment de la vente des tartes, où M. Alphée Labossière fut l'encanteur plein de vie et d'enthousiasme communicatif, tant et si bien qu'en un rien de temps toutes les appétissantes tartes étaient écoulées et un montant de $300.00 réalisé, bien qu'il n'y eut qu'une quarantaine de personnes présentes.

Quatre nouveaux membres donnaient leur nom pour faire partie de la Caisse. Puis tous s'unirent pour déguster les bonnes tartes, servies avec une tasse de café, et chacun s'en retourna au foyer, heureux d'avoir travaillé agréablement pour une bonne cause.

Souhaitons que la prochaine veillée ait un succès encore plus complet. En travaillant pour le bon fonctionnement de notre Caisse Populaire, c'est pour notre propre bien que nous travaillons.

Va-et-vient

Mlle Joséphine Lussier est en voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

M. et Mme Georges Délaronde recevaient récemment la visite de M. et Mme Bill Sharky, Mmes Brackenreed et Deyton, de Winnipeg.

M. et Mme Aurèle Desaulniers et leurs enfants, de Ste-Elisabeth, passaient la fin de semaine chez M. et Mme N. Boulet.

M. et Mme Antoine Boulet et leurs enfants se rendaient à St-Boniface dernièrement pour assister à la prise d'habit de leur fille chez les Chanoinesses des Cinq Plaies.

Etaient en visite chez M. et Mme Edmond Beaupré, le dimanche 24 août, MM. et Mmes T. Knook, de Glenora, et Albert Delichte et leur bébé, de St-Alphonse.

Acquisition

M. Guy Paradis a acheté la propriété appartenant autrefois à M. Athanase Lavoie, de regrettée mémoire. La famille y déménagera avant longtemps.

St-Georges

Mme Georgina Vincent eut le bonheur dernièrement de recevoir, après onze ans sans l'avoir vu, sa nièce, Mme Alfred Sommerfield, de Kelowna, C.-B. Mme Sommerfield revenait d'un voyage aux E.-U. où elle avait rencontré ses oncle et tante, M. et Mme Joseph Plouffe.

Mmes J.-E. Beaubien et Rosa Wilcott sont revenues enchantées de leur voyage dans le Québec où elles visitèrent les lieux de pèlerinage de l'Oratoire St-Joseph, de Ste-Anne-de-Beaupré et du Cap-de-la-Madeleine.

Le 23 août, la Rév. Sr Carolus visitait sa soeur convalescente à la maison, Mme Rosianne Dupont, et aussi son autre soeur, Mme Flora Bruneau.

Prompt rétablissement à Mme Georgiana Bouvier patiente à l'hôpital de Pine Falls.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
26 août 1958

BEURRE

Crémerie .81¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.35
Grade A moyens	.27
Grade A petits	.14
Grade B	.18-.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32-.34	.28-.30	.22-.24
5-6 lbs	.31-.32	.25-.26	.16-.18
4-5 lbs	.27-.28	.21-.22	.13-.16
Moins de 4 lbs	.22-.24	.16-.19	.10-.11

POULETS EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 5 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.13
4-5 lbs	.18-.20	.14-.15	.10-.11
Moins de 4 lbs	.14-.16	.11-.13	.08-.09

DINDONS A MATURATION

Dindes

Grade A	.32-.35
Grade B	.28-.30
Grade C	.21-.23

Dindons

Grade A	.28-.30
Grade B	.24-.26
Grade C	.21-.23

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$20.50-$22.50
Bons	20.50- 22.50
Moyens	19.00- 20.00
Ordinaires	14.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.50
Moyennes	17.00- 19.00
Ordinaires	14.00- 16.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	15.00- 15.50
"Canners" et "Cutters"	12.00- 14.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$26.50-$28.50
Bons	26.50- 28.50
Moyens	22.00- 26.00
Ordinaires	15.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$25.00-$25.50
Truies	14.00- 15.00
Taureaux:	
Bons	$18.00-$18.50
Ordinaires	15.00
Moutons:	
Bons	$18.00

Soirée récréative à La Broquerie pour les Soeurs du Précieux-Sang

LA BROQUERIE — Un groupe d'amis des religieuses Adoratrices du Précieux-Sang sont à préparer une soirée récréative à La Broquerie dans le but de faire mieux connaître cette institution.

On pourra suivre un missionnaire dans ses randonnées à travers le Nord canadien, sous les rayons du soleil africain et même au sein de la Chine persécutée.

Nous aurons aussi le plaisir d'entendre une causerie sur l'oeuvre du Précieux-Sang, par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier.

Une des plus belles pages de notre histoire locale sera présentée à cette occasion: les vocations religieuses et sacerdotales depuis la fondation de la paroisse.

Enfin, programme de chant, musique avec une note de gaieté. Par exemple, qui aura vu une grenouille à la télévision? Et que dire de l'accident au pantalon de . . . Ah! non, venez plutôt voir . . .

Entrée libre. Chacun aura l'occasion de remettre une offrande en faveur du monastère du Précieux-Sang de St-Boniface, et peut-être gagner un chapelet en pétales de roses confectionné par les religieuses de cette communauté.

La séance aura lieu à l'aréna de La Broquerie, le dimanche 31 août, à 8 h. 30 p.m., heure solaire.

Le samedi 30 août, à 2 h. p.m., répétition pour les enfants et les personnes qui ne pourraient pas venir le dimanche soir.

Bienvenue à tous. Invitation spéciale à tout le personnel du journal.

Noces d'or

Le samedi 16 août, un grand nombre de parents et d'amis se rendirent à la demeure de M. et Mme Alexandre Gagné, de La Broquerie, pour fêter leur 50e anniversaire de mariage. Leurs enfants et petits-enfants offrirent leurs voeux aux heureux jubilaires. Leurs filles de Montréal et de la Saskatchewan vinrent pour cette occasion. Le lundi 18 août, il y eut une messe d'action de grâces chantée par M. l'abbé L. Senez, curé, à leurs intentions. Les paroissiens de La Broquerie leur souhaitent encore de nombreuses années parmi eux.

Bingo

Le dimanche soir 24 août, les Filles d'Isabelle de La Broquerie donnèrent un bingo qui fut une réussite. Le premier prix de rafle fut gagné par M. Joseph-Elie Courcelles; le 2e, par M. Arthur Freynet; le 3e, par M. Gabriel Choiselat. Le prix de $3.00 fut gagné par M. Audette, de St-Pierre. On servit des "chien-chauds", du café et du gâteau. Les Filles d'Isabelle de La Broquerie remercient tous ceux qui ont bien voulu venir les encourager.

Malade

Prompt rétablissement à M. Emile Grenier, de La Broquerie, malade à l'hôpital St-Boniface depuis une semaine.

Départ

Les paroissiens regrettent le départ d'une bonne famille de la paroisse, Mme Rosa Freynet et ses deux filles, qui quittent La Broquerie pour aller demeurer à St-Boniface où Mlle Lucille Freynet continuera sa carrière d'enseignement.

Mariage Michaud-Simard

Le samedi 19 juillet, en l'église de La Broquerie, Mlle Elisabeth Simard, fille de M. Eugène Simard, épousait M. Lévis Michaud, fils de M. et Mme Hervé Michaud, de Ste-Anne-des-Chênes. M. l'abbé Lucien Senez, curé, bénit le mariage et célébra la sainte messe.

Le cortège d'honneur se composait de Mlles Yolande Simard et Gisèle Hutlet, soeur et amie de la mariée, accompagnées de MM. Guy Hutlet, ami du marié, et Gérard Simard, frère de la mariée.

La réception en l'honneur des nouveaux époux eut lieu le midi et le soir à la salle de Ste-Anne-des-Chênes.

M. et Mme Lévis Michaud ont établi résidence à Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Va-et-vient

La semaine dernière, M. et Mme Georges Gosselin reçurent la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Sinai Gosselin, et leurs enfants, d'International Falls, Minn., ainsi que celle de leur neveu, M. Edouard Gosselin, de Fort Frances, Ont.

Mlles Liliane Fournier, Yvette Mulaire et Lorraine Fisette ont passé une semaine au camp de la J.E.C., à la plage Albert. Elles ont fort joui de leur voyage.

M. et Mme Irénée Desmarais et M. Hector Gosselin, de Montréal et Boucherville, P.Q., ont rendu visite à Mme Louis Tétrault et sa famille, la semaine dernière.

Dernièrement, M. et Mme Jos. Balcaen et leur fils, Claude, accompagnés de M. Edouard Fisette, se rendirent à Welwyn, Sask., pour y visiter M. et Mme Gérard Decelles (Lina Balcaen). Ils ramenèrent Yvette et Maurice Balcaen qui avaient passé le mois de juillet en promenade chez leur soeur.

Soirées

Le 5 août, à la résidence de ses parents, eut lieu une soirée en l'honneur de Mlle Lucille Bonin qui a fait son entrée chez les Soeurs Oblates le 18 août. Une bourse rondelette, donnée par les personnes présentes, lui fut présentée.

Une soirée du même genre réunissait les parents et amies de Mlle Alma Grimard à la résidence de ses parents, le vendredi soir 8 août. Une bourse bien garnie lui fut remise. Alma a fait son entrée chez les Filles de la Croix le 15 août.

McCreary

La Vierge pèlerine

Le samedi 16 août, le R. P. Patrick J. Moore, de la Société des Prêtres des Missions étrangères, de Scarboro, Ont., arrivait de Polonia, à 7 h. 30 p.m., avec la statue de la sainte Vierge, réplique de Notre-Dame de Fatima.

Une trentaine d'automobiles s'étaient rendues au rendez-vous pour accompagner la statue à l'église, après avoir parcouru les rues du village en récitant des "Ave Maria" tout en suivant la camionnette, bleu foncé et munie de haut-parleurs, surmontée de la Vierge pèlerine.

A l'église, la statue fut placée sur un trône, décoré de fleurs naturelles, et régna sur la paroisse pendant une journée entière.

Le R. P. Moore se fit, dans ses sermons, l'écho de la Vierge dans ses messages au monde entier. Plusieurs même protestants sont venus se joindre à cette croisade de prières et de pénitence.

Le dimanche soir, plus de 30 automobiles de McCreary et une quarantaine de Laurier accompagnèrent la statue et son infatigable missionnaire jusqu'à Laurier.

Espérons que la Vierge de Fatima continuera de sourire sur ses fidèles serviteurs de la paroisse qui garderont un souvenir ineffaçable de son passage.

Mariapolis

Décès de Mme Charlebois

Mme Simonne Charlebois, de la station du C.A.R.C. à Winnipeg, est décédée le vendredi 15 août à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 20 ans. Elle était née à Mariapolis, Man.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Robert; sa mère, Mme N. Desrochers; deux frères, Normand et Roger; une soeur, Jeannine.

Le service fut chanté le lundi 18 août en l'église de Mariapolis. L'enterrement eut lieu dans le lot familial au cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Ste-Agathe

Ça et là

Comme le veut une coutume établie depuis plusieurs années, une épluchette de blé d'Inde organisée par les Chevaliers de Colomb eut lieu à Ste-Agathe le dimanche 24 août. Une foule nombreuse vint se régaler de ce délicieux légume.

Le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., et le R. F. Etienne Aubry, O.M.I., tous deux de Lebret, Sask., sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Paul Aubry. Le Frère E. Aubry est venu enchanté d'un voyage de deux mois dans l'Est pour la première fois où il a suivi un cours de physique à l'Université d'Ottawa. Il a visité ses parents, M. et Mme Robert Venne, de Grand-Mère, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Richelieu, Toronto et plusieurs endroits des Etats-Unis.

La Rév. Sr M.-Louis-de-France (Léonne Dumesnil), des Sts-Noms de Jésus et de Marie, est venue rendre visite à ses parents avant de partir pour Montréal où elle doit passer un certain temps à la maison-mère.

M. Roger Lemoine a subi une opération à l'hôpital, dernièrement.

M. et Mme Albert Péloquin sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis que leur fils, Jean-Louis, et son épouse, de North Bay, Ont., sont les heureux parents d'un second fils, Jean-Pierre, né le 19 août.

Bénédiction solenelle de l'église et du nouveau presbytère de St-Joseph

ST-JOSEPH — Le dimanche 17 août avait lieu la bénédiction solennelle de l'église et du nouveau presbytère de St-Joseph. La cérémonie commença à trois heures alors que Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, bénissait le presbytère. Se rendant ensuite avec son cortège devant la porte d'entrée de l'église, il entonna l'antienne de la bénédiction. La foule des paroissiens et des visiteurs récitèrent en français toutes les prières et psaumes de la cérémonie.

Mgr l'Archevêque procéda ensuite à la bénédiction de l'autel neuf, du crucifix qui surmonte l'autel, des chandeliers et des nappes d'autel.

Après ces diverses bénédictions, il y eut messe pontificale chantée par Son Excellence. M. l'abbé G. Poitras, curé de Letellier, agissait comme prêtre-assistant. MM. les abbés Gédéon Trudeau, vicaire de St-Jean-Baptiste, et Antoine Hacault, professeur de dogme au Grand Séminaire de St-Boniface, servaient comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés O. Moquin, curé de Somerset, et D. Roy, curé de Prud'homme, en Saskatchewan, servaient comme diacres d'honneur. MM. les abbés Léo Beaulieu, secrétaire de Mgr Baudoux, et Peters, séminariste, agissaient comme maîtres de cérémonie. M. l'abbé Edouard Banville, séminariste, portait la croix de procession. M. l'abbé Raymond Roy, curé, dirigeait la chorale.

Huit membres du 4e degré de l'ordre des Chevaliers de Colomb du conseil Taché formaient la garde d'honneur durant la cérémonie. C'étaient MM. Godon, Duguay, Poirier, Marius Lacasse, Georges, G. Forest, Parent, James Stanners et le docteur Doyle, navigateur.

Assistaient au choeur, Mgr H. Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste; le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, et membre du comité diocésain de construction; le R. P. François Cousineau, C.S.V., du Collège St-Joseph, d'Otterburne; le lieutenant Maurice Sabourin, aumônier de la base aérienne à Winnipeg; MM. les abbés Charles Empson, curé de Holy Cross, Vallier Beaulieu, curé de Swan Lake, Albéric St-Laurent, curé de La Salle et propagandiste en chef des mouvements coopératifs, Pierre Raymond, vicaire à La Salle et visiteur des écoles, Cyrille De Roo, curé de Holland; M. l'abbé Bernard, séminariste, et les RR. FF. Marion, C.S.V., et Paul Côté, C.S.V., en charge des décorations.

Après la messe pontificale, un succulent souper, sous les auspices des dames de Ste-Anne, fut servi, sur le terrain du presbytère, à tous les membres du cortège de Mgr l'archevêque. Les paroissiens et leurs invités partageaient leurs paniers, et, après le repas champêtre, tous eurent le grand bonheur de rencontrer personnellement Mgr l'archevêque. Celui-ci, profitant de cette occasion, exprima sa reconnaissance et sa satisfaction à chaque paroissien pour le beau travail accompli à l'occasion de la construction de l'église et du presbytère.

Le curé et les paroissiens de St-Joseph désirent exprimer leur vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au beau succès de cette belle fête religieuse.

La Salle

Décès

Le jeudi soir 21 août s'éteignit, après une courte maladie, à l'hôpital de Carman, M. James McKenna, de Flin Flon, Man., âgé de 51 ans. Le défunt, alors qu'il était en promenade chez ses beaux-parents, M. et Mme Charles Cormier, de St-Claude, Man., dut être conduit à l'hôpital pour y subir d'urgence une intervention chirurgicale, le samedi 16 août. Son état de santé s'étant aggravé par la suite, les efforts de la médecine furent vains pour lui conserver la vie.

M. J. McKenna avait épousé, en 1952, Mlle Armande Cormier, anciennement de La Salle. Pour plusieurs années il fut prospecteur de mines dans le Nord canadien. Il fut ensuite à l'emploi de la Compagnie Minière de la Baie d'Hudson, à ses bureaux de Flin Flon. Le défunt était membre de la société des Chevaliers de Colomb et de la Légion Canadienne de cette même ville.

Outre son épouse, M. McKenna laisse dans le deuil, quatre enfants en bas âge, dont une fille, Carol-Ann, et trois fils, Paul, Charles et Edmond; de même que quatre soeurs et deux frères demeurant aux Etats-Unis.

La dépouille mortelle fut conduite à l'église de La Salle le vendredi soir 22 août pour y être exposée. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire. Le lendemain 23 août, le service funèbre fut chanté, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Edmond Cormier, du Grand Séminaire de St-Boniface, beau-frère du défunt.

L'on remarquait parmi la nombreuse assistance, des amis de M. McKenna, venus spécialement de Flin Flon pour lui rendre un dernier hommage et témoigner ainsi l'estime que l'on avait pour lui dans son milieu. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient quatre beaux-frères du défunt, MM. Benoit, Lucien et Alain Cormier et M. Arsène Girardin, et deux cousins, MM. Germain et Gérard Cormier.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme James McKenna et les membres de sa famille désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques sincères de sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles, etc.

Va-et-vient

Mme Philippe Lagacé recevait récemment la visite de sa mère, Mme Marguerite Bérard, de St-Boniface, ainsi que de sa soeur, Mme Olivier Lafond, de St-Jean-Baptiste, Man.

Le dimanche 24 août, M. et Mme Pierre Courcelles et leur famille, de Ste-Agathe, Man., étaient en promenade chez MM. et Mmes Henri et Ovide Gousseau.



Le R. P. Pierre Dumaine, P.B., ordonné prêtre le 7 mai dernier en Ecosse, chantait sa première messe solennelle dans sa paroisse natale, à Ile-de-Chênes, Man., le 20 juillet dernier. Tous les membres de la famille étaient réunis en cette occasion mémorable. L'on voit sur la photo ci-dessus, assis, M. et Mme Raoul Dumaine (Yvonne Dumont) et, debout, de gauche à droite, leurs enfants: Claude, Pierre, P.B., Sr Marie Jean-Pierre, M.O. (Stella), Mme Jean-Marie Gagnon (Germaine), Fernand (Frère Damien, O.P.) et Léo. Ils disent de grand coeur un merci sincère à tous leurs parents et amis qui ont contribué, tant par leur présence que par leur générosité, à la grande joie de la fête inoubliable du 20 juillet. Le nouvel ordonné, Pierre, se rendra dans les missions d'Afrique en septembre prochain.

Somerset

Décès de M. P. Parent

M. Pierre Parent, malade depuis neuf mois, est décédé le vendredi 15 août à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'âge de 82 ans et 5 mois.

La dépouille mortelle fut transportée le dimanche, à 8 h. p.m., dans l'église de Somerset pour la récitation du rosaire et fut ensuite conduite à sa demeure. Le service fut chanté le lundi matin par M. l'abbé A. Moquin, curé, assisté de MM. les abbés M. Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes, et R. Bélanger, de St-Léon, comme diacre et sous-diacre.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au service.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Alcide, Adrien, Edmond, Joseph, Albert et Lucien Grenier. La quête fut faite par deux autres neveux, MM. M. Labossière et Gervais-Friey.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Ernestine Caillée, ses huit enfants: Jeanne, Arthur, Annette, Raymond, Edith, Paul, Lucille et Clémence.

M. Pierre Parent était natif de St-Philibert, en France, et arrivait au Canada six mois après ses parents.

Prise d'habit et profession chez les Clercs de St-Viateur

RIGAUD, P.Q. — Lors de solennelles cérémonies de prise d'habit et de profession qui avaient lieu au collège Bourget de Rigaud, un novice et un religieux du Manitoba ont pris l'habit et prononcé des voeux.

En effet, le 14 août dernier, veille de la plus solennelle des fêtes de la très sainte Vierge, un postulant de Fannystelle, Man., le R. F. Camille Piché, demanda à revêtir l'habit de novice de la congrégation.

Le lendemain 15 août, jour anniversaire de l'Assomption, le R. F. Louis Courcelles, C.S.V., prononça des voeux pour trois ans. Il est le fils de M. et Mme Ernest Courcelles, de Ste-Agathe, Man.

Leur année de probation (noviciat et école normale) se continue à Rigaud, au noviciat Notre-Dame de Lourdes, au pied d'une charmante montagne, surtout à l'automne, car les feuilles revêtent une teinte multicolore. Rien de si intéressant pour une communauté religieuse que de s'établir dans un milieu où la nature est favorable tant par ses décors que par sa tranquillité! C'est donc pour cette raison que les Clercs de St-Viateur ont choisi Rigaud pour en faire leur berceau. En effet, le noviciat que la Providence a placé au pied de cette belle nature de Dieu n'a pas de milieu plus favorable pour l'éclosion de ses nouveaux religieux.

Ces deux recrues sont religieux catéchistes (frères) destinés à l'enseignement et au service des saints autels. Ils sont des anciens élèves du collège St-Joseph d'Otterburne, Man.

Ils ont quitté le monde accompagné de prières et de souhaits de persévérance, ajoutons le bonheur, ce papillon quasi imprenable.

A Rigaud, les Clercs de St-Viateur comptent cinq maisons: le noviciat Notre-Dame de Lourdes, un scolasticat (école normale de religieux), la maison Charlebois, le collège Bourget et l'école St-François. Ces maisons contiennent au-delà de 100 religieux dont 49 prêtres. De plus, les Clercs de St-Viateur possèdent un lieu de pèlerinage dédié à la Vierge Immaculée dans la montagne de Rigaud où des milliers de pèlerins viennent lui chanter des "Magnificat". Les paroissiens ont planté au plus haut sommet du mont Rigaud une croix qui préside et qui démontre leur foi.

Ste-Rita

Décès de M. E. Perrault

M. Etienne Perrault, de Lewis, Man., est décédé le 1er août à l'hôpital de Whitemouth, à l'âge de 70 ans. Né en province de Québec, il vint au Manitoba, il y a 50 ans, et s'établit dans le district de Whitemouth où il résida jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Joseph, de St-Boniface, Thuribe et Alphonse, tous deux de Haywood; cinq soeurs, Mmes W.-B. Michaud, de la Colombie-Britannique, F. Alarie, d'Elie, A. Letendre et F. Soucy, toutes deux de Winnipeg, et P.-W. Daignault, de Sioux Lookout, Ont.

Le service fut chanté le 4 août en l'église de Ste-Rita. M. l'abbé Marcel Giroux officiait. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Avec la fin des vacances et la rentrée prochaine des classes, CFRG accueille dans les rangs de ses employés une nouvelle tante qui s'occupera à peu près exclusivement de la petite génération.

C'est Tante Thérèse (Mme Courchaine), une institutrice de quelques 20 années, qui nous arrive de St-Boniface, après un stage de plusieurs années à Kamsack, à la réserve indienne des Sioux.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue, et nos petits auditeurs seront sans doute très heureux de se regrouper encore plus près de l'appareil pour écouter les belles histoires que leur proposera Tante Thérèse au Coin des Tout-Petits.

* * *

Nos auditeurs sont priés de remarquer qu'il y a des changements, depuis le 17 août, à l'horaire de nos émissions du dimanche. Voici ces changements: 9 h. 50, ouverture, suivie d'un intermède de musique d'orgue, jusqu'à 10 h. A 10 h., directement de la cathédrale Ste-Philomène, nous diffusons la messe paroissiale dominicale. A 11 h. 30, les nouvelles de Radio-Marie, suivies d'un quart d'heure de Ste-Anne à 11 h. 45. La Revue des Hebdos, qui était entendue à 11 h. 15 le matin, est différée à 4 h. 15 de l'après-midi. En vertu de ces changements qui nous obligent à devancer l'ouverture d'une heure, CFRG quitte les ondes une heure plus tôt que de coutume, le soir.

* * *

Toujours en marge de nos émissions, nos auditeurs seront heureux de retrouver, le 1er septembre prochain, la sympathique Donalda et tous les personnages du roman "Un homme et son péché". C'est en effet le lundi 1er septembre que ce populaire roman-fleuve reprendra l'affiche (pour la 20e année consécutive) parmi les émissions du réseau français.

Nos auditeurs ont cependant été avertis d'un changement d'heure radical de cette émission. Il nous est malheureusement impossible de la donner ici. Toutefois, on pourra se renseigner en écoutant le quart d'heure du Carnet Mondain tous les jours à 3 h. 30.

D'autres changements périodiques sont venus déjà bouleverser notre horaire des émissions quotidiennes. Nos auditeurs pourront se retremper dans l'horaire complet (et le plus récent) en page 10 de **La Liberté et le Patriote.**

Vonda

Décès de M. L. Boutin

Après une courte maladie, M. Louis Boutin, de Windsor, Ont., s'éteignait doucement à l'hôpital St-Paul de Saskatoon le jeudi 7 août, à l'âge de 85 ans et 9 mois. M. Boutin naquit à St-Georges-de-Beauce, P.Q., en 1872. En 1912, il venait s'établir à St-Denis, Sask. En 1924, il épousa Mme Désiré Bussière et s'installa à Vonda. En 1940, M. et Mme Boutin se retiraient à Windsor, Ont. Depuis, ils firent plusieurs voyages dans l'Ouest où Mme Boutin visita six de ses fils, Léon, André, Philippe et Rosaire, de Vonda, Jean-Baptiste, de Spiritwood, et Maurice, de St-Front. A la fin de mai dernier, M. et Mme Boutin arrivaient par avion pour assister au 50e anniversaire de la paroisse de Vonda et passèrent l'été dans l'Ouest.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse et six beaux-fils, un autre beau-fils, Pierre, de Toronto; trois belles-filles, Mmes Frank Chaput (Bertha) et Jules Deschamps (Rose-Alma), toutes deux de Windsor, Ont., et Lionel Caillouette (Blanche), de Detroit, Mich., et un frère de Vancouver.

La dépouille mortelle fut exposée chez M. et Mme Rosaire Bussière. Les funérailles eurent lieu le lundi 11 août à Vonda. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Lacroix, assisté de MM. les abbés D. Roy, de Prud'homme, et Lionel Florizone, de Vonda, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Thuribe, Conrad, Maurice, Alfred, Laurent et Lucien Bussière. M. Donald Bussière portait la croix.

Le Park Funeral Home de Saskatoon était en charge des arrangements funéraires.

Plusieurs personnes assistaient aux funérailles: M. et Mme Frank Chaput et leur fillette et Mme Jules Deschamps, de Windsor, Ont., Mme Lionel Caillouette, de Detroit, Mich., M. et Mme Jean-Baptiste Bussière et leur fillette, de Spiritwood, MM. et Mmes Maurice, Robert et Lionel Bussière et Oscar Messier, de St-Front, M. Joseph Bussière, de Zenon Park, M. et Mme Gédéon Chalifour, Mmes Lucien Chalifour et Edgar Fontaine, MM. Louis Denis et Jules Chalifour, de Léoville, et plusieurs autres de Saskatoon, St-Denis et Prud'homme.

Remerciements

Mme Louis Boutin et les familles Bussière désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par télégrammes, cartes, fleurs et offrandes de messes, lors de leur deuil récent.

Storthoaks

Va-et-vient

Mlle Françoise Rogg, de Redvers, passa une semaine chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Rogg.

M. Lucien Antoine passa quelques jours à l'hôpital de Redvers.

M. et Mme Armand Bourget et leurs enfants, de St-Boniface, sont venus rendre visite à leurs parents et amis.

Mlle Lillianne Beaudoin, garde-malade graduée à Winnipeg, passe deux semaines de conge chez ses parents, M. et Mme Earl Peters.

Remerciements

Les enfants de feu Mme Louise Meunier désirent remercier tous leurs amis, voisins et parents pour leurs marques de sympathie et offrandes de messes à l'occasion de leur récent deuil. Ils remercient également les porteurs et tous ceux qui ont assisté aux funérailles. Merci spécial à M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, et à MM. les abbés Emile Toupin et François Marcotte.

Radville

Le 10 juillet, la Rév. Sr St-Victor est venue visiter sa mère, Mme Victor Bourassa, à l'hospice Marian, ainsi que de nombreux parents de Radville. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Elisabeth, de St-Hyacinthe, P.Q.

M. et Mme Henri Stinsrud et leur famille, de North Bend, C.-B., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Verot.

Le 10 juillet, plusieurs familles des trois paroisses sont allées en pèlerinage à Krauno.

Meyronne

Va-et-vient

A l'occasion de la visite de Son Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique au Canada, M. l'abbé A. Bruno, curé, se rendait à Gravelbourg.

Les familles W. St-Cyr, de Ponteix, Philippe Bouffard, de Gravelbourg, et Louis Fournier, de Ferland, étaient de passage à Meyronne, dernièrement.

Le jeune Maurice Marcotte aide aux moissons chez son oncle, M. Gaston Fournier, de Ferland.

Mlle A. Varin, garde-malade à Montréal, est de retour d'un voyage à Honolulu et dans quelques endroits du continent asiatique. Elle rendit visite à ses oncle, tante et cousins, les familles Ulric, Gérard et Marcel Monette et Louis Fournier.

Mlle Irène Turgeon est employée depuis quelque temps à la Banque Canadienne de Commerce de Kincaid.

Mme François Brière et ses filles, Irène et Anne, se rendaient à Moose Jaw, dernièrement.

M. Lucien Barsalou, de Moose Jaw, passe ses vacances chez ses père et soeur, M. Charles Barsalou et Mlle Laura Barsalou.

Les Rév. Srs Vachon et Legal, accompagnées de M. l'abbé L. Poulin, curé de Lisieux, étaient de passage à Meyronne et Kincaid.

M. et Mme Jos. Boisjoli, de Regina, passaient la fin de semaine à Meyronne et McCord.

Ponteix

Va-et-vient

Le R. P. F. Binette, O.M.I., et son frère, Arthur, de l'état de Washington, ont passé un mois chez leur mère, dernièrement. Le Père Binette retourna à Lebret pour sa dernière année de théologie.

Le capitaine Réal Liboiron, D.S.O., C.D., du 2e bataillon du 22e Régiment et parachutiste, accompagné de son épouse et de leurs quatre fils, passent deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Donat Liboiron. Le capitaine Liboiron est stationné au camp Valcartier, près de Québec.

M. et Mme Maurice Bédard et leur famille, d'Edmonton, ont visité les familles Carignan et Bédard.

Mme Achille Stringer et son fils, Roger, ont visité M. et Mme J. Rennie, d'Indian Head, et ont passé quelque temps avec eux à Katepwa, Echo et Crooked Lakes.

M. et Mme Eugène Nogue et leur famille, de Calgary, passent quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Henri Stringer, les familles Stringer et M. et Mme C. Dixon.

M. et Mme Lucien Piché et leur famille ont passé deux semaines à Flin Flon.

M. et Mme Lucien St-Cyr ont eu la visite de M. et Mme P. Yachne, de Regina, M. Norman St-Cyr, de Lac Cowichin, C.-B., Mme J. Anderson et ses filles, de Kitimat, C.-B.

M. et Mme Eloi Piché, de Gravelbourg, Mme E. Nobert et sa famille, de Calgary, ont visité M. et Mme Emile St-Cyr.

Mme Fernand Larochelle et sa famille et Mlle Annette Desautels sont en vacances dans la région de Black Hills, D.S.

Mme M. Dorval, de Dickinson, D.-N., a visité M. et Mme Achille Chabot et Mme P. Savaria.

M. et Mme Lucien Gamase, d'Alhambra, Cal., ont passé quelques semaines chez Mme P. Savaria.

M. et Mme Alfred Tessier ont visité M. et Mme A. Chabot et Mme Savaria.

Mmes Fernand St-Jacques et Aimé Tessier, de Port Alberni, C.-B., ont visité M. et Mme A. Chabot.

L'on voit sur cette photo, de gauche à droite, Guy O'Reilly, de Scout Lake, Denis Hamonic, de St-Brieux, et Emile Carignan, de Ponteix, qui s'entrainent cet été au camp Dundurn afin de décrocher leur grade d'officier. Les deux premiers sont étudiants au collège de Gravelbourg. M. Carignan enseigne à l'école indienne de Lebret. Tous trois sauront certainement au cours des prochains mois communiquer aux cadets de Gravelbourg et de Lebret tout ce qu'ils ont appris au camp, durant ces sept semaines d'entrainement, spécialement comment manier un fusil et viser la cible au bon endroit. (Photo Sergent Bain, Camp Dundurn)

Prince-Albert

Va-et-vient

M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Dunrea, Man., de passage à Prince-Albert, rendit visite à de vieux amis, M. et Mme J.-N. Jutras.

Mme M.-A. LeBlond est partie lundi dernier pour passer quelques mois à Montréal, chez ses fils et bru, M. et Mme Louis LeBlond.

MM. et Mmes Léonard et Ben. Lemieux sont en vacances dans l'Est. Ils se rendront jusqu'au Mexique.

Le R. P. J.-M.-A. Granger, S.M.I., prend quelques semaines de vacances. Présentement il est l'hôte de ses neveu et nièce, M. et Mme L.-J. Fournier. Il ira ensuite rendre visite à ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Bill Brodeur, de Lloydminster. Si possible, il se rendra à Seattle, Wash.

M. et Mme Maurice Casgrain et leurs enfants sont allés passer une semaine de vacances à Meadow Lake, chez M. et Mme L. Sergent, parents de Mme Casgrain.

M. André Parent, de Montréal, stationné au C.A.R.C. à St-Hubert, P.Q., est venu passer un mois de vacances chez sa mère, Mme Léontine Parent.

Mme Anne Hegland, d'Edmonton, autrefois de Prince-Albert, passa quelques jours chez Mme L. Parent.

Mme Blanche Betts (née Parent) sera de retour de Metz, France, vers la fin de septembre et demeurera à Clinton, Ont.

M. Raoul-J. Lussier, gérant de service pour Osmose Wood Preserving Co. de Winnipeg, en route pour Moose Jaw, s'est arrêté quelque temps chez des amis, M. et Mme Jules Forseille.

Le prédicateur de la retraite des Soeurs de la Présentation fut le R. P. André Lefebvre, O.P., de Québec. C'était son premier voyage dans l'Ouest et il fut très enchanté par la beauté de Prince-Albert.

Malades

Malgré ses 92 ans, Mme Louis Carrier, d'Albertville, tient bon. Elle est patiente à l'hôpital Ste-Famille.

Après avoir été atteint d'une vilaine grippe depuis trois semaines, M. Albert-L. Pagé commence à se rétablir.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Henri Filteau se rendirent à Portage-la-Prairie, Man., chez leurs fille et gendre, M. et Mme Mel Torgunrud. Ils se rendirent aussi à Winnipeg pour visiter leurs frères.

M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet, ainsi que M. et Mme Arthur Filteau, de Winnipeg.

Les classes recommenceront le 2 septembre. Mme Arthur Charles sera institutrice.

M. Fernand Lemoine, en congé chez sa mère à Wawota, est retourné à son emploi à la banque d'Edmonton.

Le mardi 19 août, un incendie éclata dans la maison de M. et Mme Antoine Larrivée. Tous leurs vêtements furent brûlés. Les pertes étaient protégées par une assurance.

Mme Pat. Lamontagne est à l'hôpital de Regina où elle doit subir une opération.

South Makwa

Noces d'or de M. et Mme T. Paul

Le jeudi 24 juillet, M. et Mme Théodore Paul ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage. La cérémonie débuta par une grand-messe d'action de grâces, chantée en l'église St-Thomas de Makwa par le R. P. L. Couture, O.M.I. Après la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de fidélité, puis le célébrant fit descendre sur eux les bénédictions que l'Eglise accorde à ceux qui ont le privilège de célébrer un si mémorable anniversaire. La chorale exécuta la messe des anges. Mlle Pauline Weiers touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, les invités accompagnèrent M. et Mme Paul à la salle paroissiale où un magnifique banquet avait été préparé par les enfants des jubilaires, sous la direction de M. et Mme Delphis Paul. L'après-midi se passa agréablement par des chansons et la présentation de nombreux cadeaux, entre autres un frigidaire offert par la famille.

Après le souper auquel assistèrent plusieurs autres invités, il y eut une soirée récréative avec musique par les familles Bérubé, de Meadow Lake et Cold Lake. Pendant la veillée, une bourse venant de nombreux parents et amis fut offerte aux héros de la fête.

Parmi les neuf enfants des jubilaires, six assistèrent à cette belle fête: M. Théodore Paul, fils, MM. et Mmes Léo et Delphis Paul et leurs familles, tous de Makwa, M. Achille Paul et trois de ses enfants, d'Edmonton, M. et Mme Adolphe Paul et leur famille, de Dawson Creek, C.-B., M. et Mme L. Bérubé (Corinne) et leur famille, de Cold Lake, Alta. Etaient absents: Mme Eva Couture, de Bedford, Maine, Mme William Malcolm (Jeanne), de Meadow Lake, et Mme Georges Perron (Joséphine), de Fort Frances, Ont.

M. et Mme Théodore Paul sont originaires de Québec et vinrent dans l'Ouest, à Laflèche, en 1918 et s'établirent à Makwa en 1930. De leurs douze enfants, neuf sont encore vivants. Ils ont aussi 39 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Gravelbourg

Mariage Legault-Marchand

Le lundi 18 août, en la cathédrale de Gravelbourg, avait lieu le mariage de Mlle Hélène Marchand, fille de M. et Mme Willie Marchand, de Gravelbourg, avec M. Gérald Legault, fils de M. et Mme Donat Legault, de Gravelbourg.

La mariée fit son entrée en la cathédrale au bras de son père. Elle portait une longue robe de dentelle sur satin. Son voile court était retenu par une couronne garnie de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses rouges. Elle portait un collier de perles.

La fille d'honneur, Mlle Liliane Legault, portait une robe en chiffon de couleur cuivre avec chapeau de teinte abricot. Son bouquet se composait de roses "Talisman".

M. Adrien Bourgeois agissait comme garçon d'honneur.

M. le Dr Rosario Morin et M. Ovide L'Heureux firent les frais du chant. Mlle H. Lemoine touchait l'orgue.

La réception eut lieu à la salle paroissiale où se réunissaient 150 invités. Le maître de cérémonies était M. Robert Piédalue.

Dans l'après-midi, M. et Mme Gérald Legault partirent en voyage de noces à Cypress Hills, Sask. Pour le voyage, Mme Legault portait une robe blanche avec accessoires bleus. A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Gravelbourg.

Visiteur distingué

Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, fut reçu le samedi 23 août, à 8 h. p.m., en la cathédrale de Gravelbourg par M. l'abbé D. Dugas, curé. Il y eut adresse de bienvenue par Son Exc. Mgr A. Decosse à laquelle Mgr G. Panico répondit. Immédiatement après la cérémonie liturgique, M. le maire et son épouse, ainsi que les chefs des sociétés religieuses et nationales, furent présentés au délégué apostolique dans la sacristie de l'est où un trône avait été élevé.

A 5 h. 30 p.m., les membres du clergé diocésain avaient présenté leurs hommages à Mgr Panico, à un vin d'honneur servi au couvent par les religieuses Jésus-Marie. C'est à cette occasion que MM. les curés présentèrent au délégué apostolique l'offrande de leur paroisse.

Le dimanche 24 août, Mgr Panico célébrait une basse messe à la chapelle du couvent Jésus-Marie où tous les enfants de la paroisse assistaient. Après un déjeuner, un vin d'honneur fut servi au Collège Catholique de Gravelbourg. Ensuite eut lieu la visite des communautés religieuses et, à 2 h. 45 p.m., le départ de Gravelbourg pour Ponteix.

Un poste-clef à M. Bruno Comeau

OTTAWA — M. Bruno Comeau a été nommé au poste de chef du service des nouvelles pour les réseaux français de la radio et de la télévision de Radio-Canada. La nouvelle a été annoncée par M. Gérard Lamarche, directeur de Radio-Canada pour la région de Québec et directeur des réseaux français.

M. Comeau était auparavant chef de production et d'acceptation au service commercial de la société, à Montréal.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

21-354-21

Bellegarde

Va-et-vient

M. et Mme Armand Paulhus ont assisté à la profession religieuse de leur fille, Thérèse, à la maison-mère des Filles de la Croix, à St-Boniface, le 15 août.

M. et Mme Raoul Béchard, de Morrisburg, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Félix Sylvestre, récemment.

M. et Mme Henri Bissonnette sont arrêtés chez leurs enfants, M. et Mme Edmond Wolsensky, en revenant d'un voyage dans l'Ontario. M. et Mme Marcel Bissonnette et leur fils, de Regina, étaient aussi en visite chez M. et Mme E. Wolsensky.

M. et Mme Polydor Daoust, de Montréal, passent quelques jours en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Armand Paulhus.

Mlle Eva Gervais, technicienne à l'hôpital Général de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais.

Mlle Simone Roussel, qui est allée suivre un cours d'été à Winnipeg, revient pour prendre charge de sa classe à l'école de Bellegarde.

Une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Alphonse Moreau, dimanche dernier, à l'occasion de la visite de M. et Mme Thibault, de Sherbrooke.

Un "weiner roast" organisé par les jeunes de la paroisse eut lieu le dimanche 24 août et fut un succès, malgré la température peu favorable.

Il y aura un bingo dans les automobiles le dimanche 31 août, à 7 h. p.m., sur le terrain du pique-nique.

M. et Mme Gabriel Sylvestre, accompagnés de M. et Mme Lionel Fréchette, sont allés à Sedley visiter leur tante, Mme F. Vail, dernièrement.

Prud'homme

Mariage Loiselle-Grimard

Le mercredi 6 août, dans la chapelle du couvent décorée pour l'occasion, M. l'abbé David Roy bénissait le mariage de M. Laurent Loiselle, de Vonda, avec Mlle Bernadette Grimard. M. l'abbé O. Lacroix, de Vonda, assistait au choeur. Les religieuses et les chantres de Prud'homme rendirent de très beaux cantiques.

La mariée entra dans la chapelle au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe de tulle de nylon garni de dentelle de Chantilly. Son voile, genre chapelle, était retenu par une tiare de perles du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches.

Les filles d'honneur, Miles Rita et Hélène Grimard, soeurs de la mariée, étaient vêtues de robes trois-quarts en dentelle et tulle de nylon bleus et portaient des bandeaux de plumes de même nuance. Leurs bouquets étaient composés de fleurs bleues et blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Loiselle et Gérard Haudegand, frère et oncle du marié.

Après la cérémonie nuptiale, les invités se rendirent chez M. et Mme Victorien Grimard, parents de la mariée, pour le dîner. La table d'honneur était décorée, pour la circonstance, d'un gâteau de noces à quatre étages surmonté d'un couple en miniature. M. Jean-Paul Grimard agissait comme maître de cérémonies. Le toast fut offert par M. l'abbé D. Roy auquel le marié répondit.

Pour le voyage de noces à Jasper, à Banff et aux Etats-Unis, la mariée portait un costume bleu avec accessoires roses. A leur retour, M. et Mme Loiselle résideront à Ile-à-la-Crosse où Mme Loiselle enseignera.

Etaient venus assister à ce mariage: MM. et Mmes Guy Grimard, Aimé et Oneil Loiselle, tous de Saskatoon, M. et Mme Wilfrid Dubé et leurs enfants, Bernard et Jacqueline, de St-Brieux.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Painchaud, de Saskatoon, étaient en vacances chez M. et Mme David Labelle.

Mme Gertrude Benoit et ses enfants, de Willow-Bunch, et M. et Mme E. Blanchette, de Jackfish, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

M. et Mme Jos. Jeanneau, d'Ogema, ont passé quelques jours de vacances chez M. et Mme A. Jeanneau.

Mmes A. Jeanneau, U. Grimard, F. Normand et Mlle B. Grimard ont suivi une retraite fermée à Saskatoon.

M. et Mme Raymond Georget, de Saskatoon, étaient en vacances chez leurs nombreux parents.

M. et Mme Sylvio Blain, de Saskatoon, ont passé quelques jours chez M. et Mme D. Blain.

Le 27 juillet, à l'école Buffers Lake, les amies de Mlle Bernadette Grimard se réunissaient pour un shower à l'occasion de son prochain mariage.

MM. Lionel et Hervé Loiselle se sont rendus à Chicago, dernièrement, pour assister à un congrès de la Compagnie I-H-C.

M. et Mme A. Jeanneau avaient le plaisir d'avoir pour quelques jours leurs deux filles religieuses, les Rév. Srs Marie-Marguerite et Cécile-Marie.

M. et Mme Albert Bonier et leur fils, Norman, et Mme Rena Lapointe, de Timmins, Ont., étaient de passage chez leurs parents et amis.

Le 4 août, à la salle paroissiale, avait lieu un shower à l'occasion du prochain mariage de Mlle Denise Lafrenière.

Mme Eva Billo et ses enfants et M. Jean-Paul Grimard se sont rendus à Marius, Man., où ils assistaient au mariage de Mlle Lorielle Roy.

Le dimanche 10 août, la grand-messe fut célébrée dans le nouveau sanctuaire.

M. Arthur Roy, de St-Boniface, a passé quelques semaines de vacances au presbytère.

M. et Mme W. Masson, de Port Alberni, C.-B., étaient en visite chez leurs nombreux parents et amis.

"Le Figaro" publie une étude sur "Le Canada et le Saint-Siège"

PARIS — Dans un article intitulé "Le Canada et le Saint-Siège" et que publie le journal "Le Figaro", M. Wladimir d'Ormesson, de l'Académie française, écrit notamment:

"A l'heure actuelle, quarante-cinq états sont officiellement représentés au Saint-Siège par des ambassadeurs ou des ministres plénipotentiaires. Le Canada ne figure pas parmi eux. Je sais que la plupart des gens sont persuadés du contraire et auront même du mal à ajouter foi à cette assertion. Pourtant, c'est un fait. Il est d'ailleurs explicable."

Le Canada a cessé d'être "possession britannique" en 1867, rappelle M. d'Ormesson qui poursuit: "Ce n'est toutefois que depuis la dernière guerre — à laquelle les soldats canadiens ont pris une part si importante et si glorieuse — que le Canada dispose de sa propre représentation à l'étranger. Il lui a fallu en peu d'années recruter un personnel diplomatique. Le gouvernement d'Ottawa n'accrédite des ambassadeurs ici et là que depuis relativement peu de temps. Rien d'étonnant dès lors, qu'une ambassade auprès du Saint-Siège n'ait pas été créée.

L'initiative doit venir du Canada

"L'initiative revient en effet, au Canada. En pareille matière, le Vatican a pour règle (je ne connais pas d'exception) d'être 'passif'. Ce n'est jamais lui qui suggère l'établissement de rapports diplomatiques avec un Etat. Il va de soi que si le gouvernement d'Ottawa faisait des ouvertures au Saint-Siège, celles-ci seraient accueillies avec faveur."

Après avoir rappelé que les Etats-Unis, puissants voisins du Canada, n'entretiennent pas non plus de relations diplomatiques avec le Vatican, M. Wladimir d'Ormesson écrit.

Ne pas croire

"Chacun le sait. L'absence d'une ambassade du Canada auprès du Saint-Siège et d'une nonciature apostolique à Ottawa ne signifie pas non plus qu'il n'existe aucune communication directe entre l'Eglise canadienne et la Curie romaine. Un délégué apostolique réside à Ottawa (comme d'ailleurs à Washington)."

"Répétons-le, poursuit l'auteur, la vie catholique est si ardente et si belle dans une partie extrêmement importante du Canada. Dans ce pays de liberté elle est partout si respectée qu'il peut, a priori, paraître superflu de voir s'instaurer des relations diplomatiques entre le gouvernement fédéral et le Saint-Siège.

"Cependant, si la présence d'un nonce à Ottawa n'ajouterait guère qu'un élément d'honneur à la position qu'y occupe déjà le délégué apostolique, je crois pouvoir dire, en revanche, que la nomination d'un ambassadeur du Canada à Rome aurait une signification dont le monde libre tout entier ressentirait l'avantage.

"Dans les conjonctures actuelles la papauté représente une force morale si considérable qu'elle est sans doute, aux yeux mêmes de gouvernements et de peuples non chrétiens, la puissance morale la plus importante de cette terre."

La portée d'un tel geste

Et M. Wladimir d'Ormesson écrit en conclusion: "Le jour, que je souhaite proche, où un ambassadeur du Canada prendra sa place dans le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, cela ne signifiera nullement que les catholiques canadiens l'ont emporté sur les protestants canadiens ou que l'Eglise catholique va jouir d'on ne sait quel privilège dans l'Etat fédéral. Cela signifiera simplement qu'un grand peuple de ce monde — et un peuple chrétien — vient renforcer la cause de la concorde fraternelle, de la primauté de l'âme et de la vraie paix."

M. l'abbé A. Marchildon bénit le mariage Moquin-Marchildon

ZENON PARK — Le samedi matin 9 août fut célébré, dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Claire Marchildon, fille de feu M. Gilbert Marchildon et de Mme Anna Marchildon, avec M. Gérard Moquin, fils de M. et Mme L.-Philippe Moquin, de Donnelly, Alta. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, frère de la mariée, qui célébra aussi la messe.

Mme Jean Pariseau, tante du marié, touchait l'orgue. Mlle Colette Maisonneuve et M. Henri Moquin, ses cousine et frère, étaient solistes.

M. L.-P. Moquin accompagnait son fils. La mariée entra dans l'église au bras de son frère, Philippe. Elle portait une longue robe de satin blanc avec crinoline recouverte de soie et appliqués au cou et aux manches, garnis de perles et de sequins. Son voile court était retenu par une couronne incrustée de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet se composait d'oeillets blancs et bleus.

Les filles d'honneur, Mlles Yvonne Maisonneuve, cousine du marié, et Thérèse Marchildon, soeur de la mariée, portaient des robes courtes en soie blanche avec jupes bouffantes et ceinturons et auréoles bleu pâle. Leurs bouquets se composaient d'oeillets roses.

MM. Joseph Marchildon, frère de la mariée, et Guy Maisonneuve, cousin du marié, étaient garçons d'honneur. MM. Clément et Luc Marchildon agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la salle Colombienne pour environ 50 invités. M. l'abbé Armand Arès, curé, a béni la table et récité le bénédicité. M. l'abbé A. Marchildon porta le toast à la mariée et le marié répondit et remercia en termes appropriés. Il eut un mot aimable envers tous et chacun en particulier.

M. et Mme Gérard Moquin sont partis au cours de l'après-midi pour un voyage au lac Waskesiu. A cette occasion, la mariée portait une toilette blanche brodée avec ceinturon rose et accessoires blancs. Les nouveaux époux résideront à St-Paul, Alta.

Sont venus assister à ce mariage: Mme Maisonneuve, grand-mère du marié, M. et Mme L.-Philippe Moquin et leur fille, Denise, MM. et Mmes Henri et Jean-Louis Moquin, Mlles Colette et Yvonne Maisonneuve et M. Guy Maisonneuve, tous de Donnelly, Alta, M. et Mme Jacques Moquin, de Fort Vermilion, Alta, le lieutenant et Mme Jean Pariseau et leurs enfants, de Camp Borden, Ont., Mlle Cécile Dentinger, d'Edmonton, M. Luc Marchildon, d'Ottawa, M. Clément Marchildon, de Lac-St-Denis, P.Q., M. et Mme Laurent Marchildon et leur fils, Gilbert, de St-Boniface, M. Marcel Marchildon et sa fille, Denise, de Montmartre, Mme Edilbert Lalonde et son fils, Jean, d'Arborfield.

Va-et-vient

M. et Mme Eugène Favreau et leurs enfants, Richard, Pauline et Michel, sont allés à Trochu, Alta, le lundi 11 août, pour assister à la prise d'habit de leur fille et soeur, Rosanne, de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame de la Charité d'Evron. Ont aussi assisté à cette cérémonie: M. l'abbé A. Arès, curé, M. et Mme Fernand Favreau et Mlles Suzanne Moyen, Carole Leblanc et Lucille Turcotte.

M. et Mme Alcime Chevrette, de Kitchener, Ont., ont récemment visité leurs parents, les familles Lalonde, Marchildon et autres.

Etaient en visite dernièrement chez M. et Mme Albert Lareau: leurs fils et bru, M. et Mme Maurice Lareau, et leurs fils, Gérald et David, d'Oxbow, et leur nièce, Mlle Bernice Gendron, de Tisdale.

Etaient en visite chez M. et Mme Jean-Marc April, au cours de la semaine dernière: M. et Mme Thomas Rivard et leur fils, Joseph, de Normetal Mining, Abitibi, P.Q., soeur et beau-frère de Mme April, et ses tante et cousine, Mme Elodie Beaulieu et sa fille, Mme Alma Donkley et ses trois enfants, de Mutrie.

M. et Mme Georges Samoila et leur famille, de Prince-Albert, ont rendu visite, dernièrement à des parents, Mme F. Cadorette et ses fils, Louis et Jacques, et M. et Mme Charles Hudon. Arsène et Jacqueline Samoila prolongèrent leur séjour.

M. et Mme Henri Brisebois de Hudson Bay, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Philippe Brisebois, Louis Chartier et Albert Valois, dernièrement.

Mme A. Labbé a eu le plaisir d'avoir la visite de sa fille religieuse de Notre-Dame de la Charité d'Evron, de Trochu.

La Soeur Supérieure, du couvent de Zenon Park, est partie pour la France où elle assistera au chapitre de la congrégation de Notre-Dame de la Charité d'Evron.

M. et Mme Léon Dubé et leurs enfants, de Périgord, et M. et Mme Harry Skeys et leurs enfants, de Calgary, ont récemment rendu visite à Mme Joseph Fortier et MM. et Mmes Jean et Paul Fortier, Omer Lalonde et Lucien St-Amant.

M. et Mme Gaston Hudon et leurs enfants, de Prince-Albert, étaient de passage, la semaine dernière, chez Mme Joseph Hudon et chez M. et Mme Edmond Hudon. Ils ont ramené leur fille, Nicole, qui a passé deux semaines de vacances chez ses oncle et tante et grand-mère.

Mme Harriet M. Kelly, de Big River, visite en ce moment M. et Mme Charles Hudon et Mme F. Cadorette. Mme Kelly, encore alerte malgré ses 90 ans, a fait le trajet de plus de 200 milles en autobus afin de venir visiter ses amies, Mmes Hudon et Cadorette, qu'elle n'avait pas vues depuis plusieurs années.

Mme Marc Marchildon, accompagnée de ses enfants, est partie à Montmartre pour visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Fernand Langlois, et ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Marchildon.

Mlles Louise Turcotte et Odile Bernard sont employées à l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park. Vu l'affluence de patients, Mme J.-A. Mandin, garde-malade graduée, a aidé au soin des malades, ces derniers mois.

Lac Pelletier

Va-et-vient

Le capitaine et Mme Armand Monette et leurs enfants, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Albert Létourneau, la semaine dernière. Ils ont aussi visité leur parenté.

M. Charles Tessier, de North Battleford, a visité son frère, Joseph, ainsi que M. et Mme Aristide Unvoas où il a rencontré plusieurs amis.

Le dimanche 17 août, M. et Mme Chatry et leurs fils, Gilbert et Jean-Claude, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Louis LeMarellec. Ils ont aussi rendu visite à M. et Mme Emile Péru.

Mme Ross Montieth et ses enfants, de Swift Current, ont passé quelques jours chez M. et Mme C. Métivier, parents de Mme Montieth.

M. et Mme Narcisse Laverdière sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique. M. et Mme Lucien Levasseur, de Gravelbourg, les accompagnaient.

M. et Mme Adélard Alary et leur famille, de Newton, C.-B., sont en vacances chez M. et Mme Paul Alary et chez M. et Mme A. St-Jacques.

M. et Mme A. St-Jacques ont la visite de leurs filles, Mme McKennon et sa famille, de Prince George, C.-B., et Mme Thériault et sa famille, de Rigaud, P.Q.

M. et Mme Maurice Bédard et leurs enfants, d'Edmonton, étaient en visite chez M. et Mme René Ginet, dimanche dernier. M. et Mme Edouard Carignan, de Ponteix, les accompagnaient.

Baptême

Le 17 août: Lucille, fille de M. et Mme Michel St-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Aristide Laverdière, grands-parents de l'enfant.

St-Hippolyte -- Vawn

Nouvelle église

La bénédiction solennelle de la nouvelle église de la paroisse de St-Hippolyte-Vawn aura lieu le dimanche 31 août, à 4 h. p.m. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, présidera la bénédiction et chantera la messe solennelle.

A 5 h. 30 p.m., les dames de la Ligue Féminine Catholique serviront un souper dans la salle communautaire. La contribution pour le souper est libre.

Regina

Décès de M. H. Béchard

Le vendredi 8 août, après une longue maladie, M. Henri Béchard rendait son âme à Dieu, à l'âge de 81 ans. Outre son épouse, Rose-Anna, il laisse dans le deuil six enfants: Maurice et Claude, de Sedley, Georges et Laurier, de Lewvan, Gilberte (Mme P.-E. Béchard) et Albert, de Vancouver, ainsi qu'une soeur, Mme J. Clavel, de Regina.

Une foule considérable, comprenant beaucoup de parents et d'amis, assistait aux funérailles le lundi 11 août à Sedley. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé J. M. Heinrich, assisté des RR. FF. R. Turcotte et F. Sylvestre, O.F.M., comme diacre et sous-diacre. La sépulture eut lieu dans le cimetière Memorial Garden de Regina.

Remerciements

La famille Béchard désire remercier, par l'entremise du journal **La Liberté et le Patriote**, tous ceux et celles qui lui ont manifesté de la sympathie de quelque façon que ce soit à l'occasion du récent décès.

Va-et-vient

M. et Mme Léo Lirette et leur famille amenèrent deux religieuses de St-Joseph, de la maison-mère d'Orange, Cal., à Bonnyville, Alta, pour assister à une réunion de famille.

Wolseley

Naissances

M. et Mme Jack Biram sont les heureux parents d'un fils.

M. et Mme Alex. Chay sont les heureux parents d'un fils.

Va-et-vient

M. l'abbé L. Savoie et Mme F. Savoie assistèrent aux funérailles de leur tante et belle-soeur à Winnipeg.

M. Lucien Duchesne est de retour chez ses parents, après avoir passé l'été chez M. et Mme Maurice Hébert, de Fairlight.

MM. et Mmes Emile et Louis Dureault et Maxine assistèrent au mariage de leur fils et frère, Georges, avec Mlle Maxine Cole à Regina, le 16 août.

M. et Mme A. Roy, de Montmartre, visitèrent M. et Mme A. Pitre, dernièrement.

M. et Mme Paul Pierret et Mme Rose Tourigny, de Storthoaks, visitèrent des parents en fin de semaine.

MM. et Mmes Charles Gauvin, de Ponteix, et Philippe Gauvin, de Regina, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, qui étaient de retour de leurs vacances à Clear Water Lake, Man.

M. J. Bénard se remet d'une opération subie à l'hôpital de Saskatoon.

Mme Rose Marko et sa fille, Beverley, de Winnipeg, passèrent quelques jours chez leur soeur et tante, Mme S. Wrobel.

Mme Pierre L.B. accompagne Mme Vandelputte, de Montmartre, dans une promenade dans la province de Québec.

M. et Mme Claude Dureau et leurs enfants visitèrent leurs parents à Montmartre, dernièrement.

Albertville

Shower

Le vendredi soir 15 août, environ 40 dames et demoiselles se réunissaient chez Mme Henri Prince pour un shower en l'honneur de Mlle Denise Painchaud. La soirée fut agrémentée de jeux de société. De jolis cadeaux furent présentés et un délicieux goûter fut servi.

Va-et-vient

M. et Mme Robert Samson eurent la visite de M. Fidèle Vien et de M. et Mme A. Boivin, de St-Boniface, frère, beau-frère et soeur de Mme Samson.

M. et Mme Jack Ledoux et Mme O. Ledoux eurent la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Bill Ledoux, de Spokane, Wash., de leurs fille et gendre, M. et Mme Bob Delporte, de Lloydminster, Alta, et de leur neveu, M. Bruce Weiss, de la ville de New-York.

M. et Mme Henri Suteau, de Spiritwood, Sask., ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léo Lavoie, et plusieurs autres parents.

Mlles Emilia et Yvonne Rapin ont fait un voyage à Chauvin, Alta.

M. et Mme Marcel Francoeur, de Port Alberni, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Charles Painchaud.

M. et Mme Alfred Gosselin sont revenus d'un voyage dans l'Est où ils visitèrent leurs parents. Mme Mina Gosselin, soeur de M. A. Gosselin, est revenue avec eux en visite.

M. et Mme Robert Beauchêne sont revenus d'Edmonton où ils ont suivi un cours.

M. et Mme Fernand Beauchêne, de Léoville, sont venus passer leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Arthur Beauchêne.

M. et Mme Alphée Lavoie ont fait un voyage à Delmas, Sask., et ont assisté au mariage de la soeur de Mme Lavoie à Domremy. M. et Mme Harry Dobel ont aussi assisté au mariage.

M. et Mme Roland Samson, de Port Alberni, C.-B., ont visité leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Jack Ledoux et Willie Samson.

M. et Mme A. Dubacy, de Vancouver, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Willie Samson.

M. Ernest St-Hilaire, de Montréal, visite ses neveu et nièce, M. et Mme Donat Bolduc.

M. et Mme Edouard Quintal et leur famille, de Rosetown, Sask., Mme Cora Gilbertson et sa famille, de Saskatoon, sont venus visiter leur mère, Mme Evelina Audy.

M. et Mme Horace Darby (née Eva Dussault), de Vancouver, ont visité des parents à Albertville.

M. Arthur Dussault a eu la visite de son frère, Amédée, de New Westminster, C.-B.

M. et Mme Albani Durant ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Xavier Brière, de Le Pas, Man., et de leur fille, Mlle Hélène Durant, de North Battleford, Sask.

M. et Mme Ernest Brière ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Xavier Brière, de Le Pas, et de leurs deux cousines, Mlles Boyce, de Churchill, Man.

M. et Mme Paul Corriveau, de Fort St. John, C.-B., sont venus reconduire leur mère, Mme Mario Pellerin, et ont visité M. et Mme Serias Corriveau et plusieurs autres parents.

M. et Mme Marcel Brière ont acheté une maison à Prince-Albert et sont déménagés.

Baptême

Shelby Jane, fille de Lucien Prince et d'Erma Beal, de Shipman. Parrain et marraine, M. et Mme St-Michel.

Malades

MM. Paul Lavoie, fils, et Philippe Painchaud furent hospitalisés dernièrement.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Orange Plamondon et leurs enfants, Murielle, Louise, Germaine et Gérald, ainsi que leurs parents, M. et Mme Amédée Plamondon, tous de Bellsite, Man., sont venus passer quelques jours chez leurs fils et frères, MM. Laurent et Lucien Plamondon, et autres parents et amis.

Après deux mois à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, M. Oscar Caillier est revenu chez lui, se sentant beaucoup mieux malgré ses 80 ans.

M. Henri Basset, de Peterson, Sask., est venu faire une visite chez son frère, Joseph, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Germain Hurion.

M. Marcel Samson a dû passer deux semaines à l'hôpital de Spalding.

M. et Mme Gabriel Dufault ont eu la douleur de perdre leur jeune fils, André, âgé de dix jours. Les funérailles eurent lieu à St-Front le jeudi 21 août.

Les familles Borromée Moisan et André Régie, d'Aylsham, Emilien et Paul Moisan sont allées au mariage de Mlle Pauline Lefebvre, fille de M. et Mme Gustave Lefebvre, d'Englefeld.

M. Louis Le Strat est revenu de St-Claude, Man. Sa petite-fille, Mlle Francis McKinnon, de Winnipeg, et son amie, Mlle Shirley Goovaerts, de St-Vital, sont venues passer quelques jours de congé chez leurs amies de St-Front.

Depuis un mois, une température idéale a permis aux fermiers de faire leur provision de foin pour leurs animaux et quelques-uns ont déjà commencé la moisson du grain. Si la sécheresse a été favorable à la fenaison, elle n'a pas fait de bien aux pâturages et aux jardins.

Mme Ghislaine Caillier, accompagnée de ses enfants, Anita, Lorraine et Joseph, est venue passer deux semaines à St-Front, avant de retourner à l'enseignement.

St-Brieux

Va-et-vient

M. le docteur Maurice Creurer est venu passer quelques jours chez son père, M. Denis Creurer avant de se rendre à sa première clientèle à Meadow Lake.

Mlle Marguerite Daubenfeld est partie le 20 août pour St-Boniface où elle commencera son cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises. Mlle Jeanne Perrault, g.-m.-é., du même hôpital, l'accompagnait et devait visiter ses amies pour quelques jours.

Mme Joseph Zabos et son fils, Bobby, ont passé quelques jours chez M. et Mme G. Dagesse, de Saskatoon.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., était de passage au presbytère le 19 août. Il conduisait sa soeur, Mlle Yolande Massé, à l'aéroport de Saskatoon où elle devait prendre l'avion pour retourner à Montréal après un séjour de deux semaines dans l'Ouest. Mlles Esther Kovacs et Mary Oleksin les accompagnaient.

Bienvenu à M. et Mme André Lévesque et leurs enfants. Mme Lévesque a commencé l'enseignement à l'école Cameron le 25 août.

Baptêmes

Le 27 juillet: Léo-Marcel, fils de M. et Mme Henri Rohel, né le 3 juillet. Parrain et marraine, M. Camille Rohel et Mlle Yvonne Rohel.

Le 10 août; Neale-Robert, fils de M. et Mme Elvin Buettner, né le 2 août. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Buettner.

Le 10 août: Margaret-Elizabeth-Rose, fille de M. et Mme Edward Cross, née le 7 juillet. Parrain et marraine: M. et Mme Donald Cross.

Dollard

M. et Mme Joseph Auger leurs fils et bru, M. et Mme Roland Auger, et Mme Robert Stévenot sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique.

Mmes Anna Fontaine et Rouleau sont revenues d'un séjour à l'hôpital.

M. et Mme Louis Prive, de Calgary, étaient en visite chez M. et Mme Elise Auger.

A l'occasion de la visite du délégué apostolique, M. l'abbé J. Bernier, curé, s'est rendu à Gravelbourg, le samedi 23 août.

M. le curé assume le ministère à Eastend pour remplacer M. l'abbé R. Lemieux, hospitalisé à Swift Current.

Mmes Edouard Goulet et E. Roy ont visité leur père au Manoir de Ponteix.

Jackfish

Aimé Baillargeon, fils de M. et Mme Albert Baillargeon, a eu la malchance de verser avec un tracteur en tournant un coin. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital de North Battleford. Il a les jambes broyées mais il est revenu chez lui et peut marcher à l'aide de béquilles.

Marc Duhaime, fils de M. et Mme Régis Duhaime, a subi une opération à l'hôpital d'Edam. Il est revenu en bonne voie de guérison.

Jérôme Bru a passé quelques jours à l'hôpital de North Battleford où il a subi des traitements.

M. et Mme Aimé Lavoie, de Vanderhoof, C.-B., et trois de leurs enfants, en route pour Meadow Lake, étaient en visite chez M. et Mme J.-C. L'Heureux récemment.

Naissances

A M. et Mme Henri Dussault (Agnès Desmarais), est née une fille.

A M. et Mme Charles Bru (Henriette Esquirol), est née une fille.



Gestes de jeunes bien élevés

Batoche, Sask.
Le 11 août, 1958

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba

Cher Oncle François,

Remerciements sincères pour le joli prix que vous m'avez envoyé lors de ma composition sur **La Liberté et le Patriote.**

Sincèrement vôtre,
Cécile Gaudet

☆ ☆ ☆

Ste-Geneviève, Man.
Le 11 août, 1958

Oncle François,
La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba

Cher Oncle,

Avant hier, je recevais un chèque de cinq dollars inclus dans une lettre de félicitations au sujet du premier rang que j'occupe dans les compositions que vous faites imprimer dans **La Liberté et le Patriote.**

Un cordial merci. J'étais si heureuse, je crois que maman et ma grande soeur l'étaient plus encore que moi.

Très reconnaissante,
Jeannette Legal

☆ ☆ ☆

St-Boniface, Man.
Le 19 août, 1958

Oncle François,
La Liberté et le Patriote,

Cher Oncle François,

Merci pour le beau prix que vous m'avez envoyé pour ma composition. J'en suis très fière et je vous assure que l'usage de cette somme de cinq dollars sera choisi avec soin.

Merci encore une fois.

Une heureuse nièce,
Gisèle Parent

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture, horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Piano classique
12.00—Du soleil plein la tête
1.00—Concerts pop.
2.00—Ici Guy Mauffette
2.30—Images du Canada
3.00—Défense et illus. de l'opéra
3.30—Programme russe
4.00—Radio-Journal
4.05—Intermède
4.15—Bouquet de chansons
4.30—Match intercités
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Petites symphon.
6.00—Festival du dim.
7.30—L'église vivante
8.00—Radio-Journal
8.15—Entretiens du dimanche
8.30—Concert d'orgue
9.00—Musique pour toi
9.30—Destin. inconnue et Radio-Journal
10.00—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—O Canada, ouverture
6.52—Prière du matin et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède (lundi, mardi, jeudi) Battleford Nord sur nos ondes (mercredi) Debden, Domremy et St-Louis sur nos ondes (jeudi)
9.15—Tisdale sur nos ondes (lundi) Vonda et Prud'homme sur nos ondes (mardi) St-Brieux et Melfort sur nos ondes (jeudi)
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Paris chante et danse
10.30—Comptoir du disque
10.45—Piano populaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Face à la vie
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelques valses
12.15—L'ami Pierre
12.30—Page de vie
12.45—Fantaisie (lundi, mercredi, jeudi, vendredi) La Chronique Mariale (mardi)
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Francine Louvain
1.30—Variétés instrumentales
1.57—Radio-Journal
2.00—Un piano, une chanson
2.15—Sous le soleil de l'Amérique Latine
2.30—Aux malades
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.15—Boîte à surprise
3.45—Visages de l'amour
4.00—Radio-Journal
4.10—Bienvenue Sask.
4.45—Clinique du coeur
5.00—Détente musicale
5.30—Pinocchio
5.45—Témoignages
6.00—Nouvelles
6.10—Chronique sport.
6.15—P'tit bal de l'Ouest (lundi, mercredi) Sér. au crépuscule (mardi, vendredi) A votre santé (jeudi)
6.30—Noir et blanc
6.45—Le chapelet
7.00—Sur les boulevards Parisiens (lundi, mercredi, jeudi, vendredi) Prog. allemand (mardi)

LUNDI

7.30—L'âme des poètes
8.00—Radio-Journal
8.30—Le diable à quatre
9.00—Concert internat.
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

MARDI

7.30—Poésie à 4 voix
8.00—Radio-Journal
8.30—Auteurs anciens
9.00—Concert du chalet
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

MERCREDI

7.30—Album RCA Vic.
8.00—Radio-Journal
8.30—Soirée de disques
10.30—Radio-Journal
10.40—Fin des émissions

JEUDI

7.30—Poésie à 4 voix
8.00—Radio-Journal
8.30—Concert d'été
9.00—Tour de chant
9.30—Entre la poire et le fromage
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

VENDREDI

7.30—Petit ensemble vocal
8.00—Radio-Journal
8.30—Récital
9.00—Orch. de chambre
9.30—Correspondance
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

SAMEDI

6.50—O Canada, ouverture
6.52—Prière du matin et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Quand l'opéra se donne des airs
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Heure des jeunes
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Prog. hollandais
11.30—Musique moderne
11.55—Communiqués
12.00—A la carte
3.30—Explorations
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Sask.
6.00—Nouvelles
6.10—Chronique sport.
6.15—Les succès de la chansonnette
6.45—Le chapelet
7.00—Chroniques can.
7.30—Comédies mus.
8.00—Musique de danse
8.30—Variétés
9.00—Concert sam. soir
10.00—Radio-Journal
10.10—Fin des émissions

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFGR—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.50L-Ouverture CFRG
9.55L-Musique d'orgue
10.00R-Messe paroissiale dominicale (de la Cathédrale)
11.20L-Musique
11.30L-Radio-Marie (Voix du Cap)
11.45L-Quart d'heure de Ste-Anne
12.00R-Du soleil plein la tête
1.00R-Concert Pops
2.00R-Ici Guy Mauffette
2.30R-Rien qu'une chanson
3.00R-Claves et Maracas
3.30R-Tableaux d'opéra
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Musique
4.15R-Revue des Hebdos
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symphonies
6.00R-Prix Italia
7.30R-L'Eglise vivante
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens du dimanche
8.30R-Concert d'orgue
9.00 -Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00L-Soleil levant
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Variétés Swift-Current
8.40L-Variétés (Willow Bunch)
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri mus.
9.30D-Coquelicot
10.00R-Paris chante
10.15R-Rue principale
10.30E-Disques préférés
11.00L-Signal-horaire de l'Hôtel Park
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Fleurs de musette
11.30D-Le réveil rural
11.45L-Conseil de la Coopération (Sask.)
11.50L-Musique variée
11.58L-L'Angélus
12.00L-Au hasard
12.15L-L'ami Pierre
12.30D-Pages de vie
12.45D-Visages de l'amour
1.00L-Panorama fém.
1.15L-Nouvelles, bulletins agricoles
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lun., mer., ven.)
2.00R-Un piano, une chanson (mardi et jeudi)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
3.00L-Clinique du coeur (Val Marie)
3.15R-Auto-suggestions
3.30L-Carnet mondain
3.45L-Rythmes de l'Amérique du Sud
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Musique
4.15L-Méli-Mélo
4.30L-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Chansons et succès (Assiniboia)
5.30D-Pinocchio
5.45L-Aux 4 vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dînant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet
8.00R-Radio-Journal, La Revue, Commentaires
10.00R-Résumé des nouvelles et météo. (CKSB)
10.10 -Fin des émissions

CHANGEMENTS DE FREQUENCE

Août
Ouverture: 6.55 a.m.
CFRG - 710 KC - 5000 W
fermeture: 8.30 p.m.
(CFRG)

Septembre
Ouverture: 6.55 a.m.
CFRG - 710 KC - 5000 W
fermeture: 7.15 p.m.
(CFRG)

Octobre
Ouverture: 6.55 a.m.
CFGR - 1230 KC - 250 W
Ouverture: 7.30 a.m.
CFRG - 710 KC - 5000 W
fermeture: 6.15 p.m.
(CFRG)

LUNDI SOIR

7.00D-Asie en marche
7.30D-Ame des poètes
8.30D-Diable à Quatre
9.00D-Concert international

MARDI SOIR

7.00D-Mélodies oubliées
7.30D-Poésies à 4 voix
8.30D-Musique pour 4 mains
9.00D-Les concerts symphoniques

MERCREDI SOIR

7.00L-Nos Missions
7.15L-Musique pour la tombée du jour
8.30D-Soirée de disques
10.30 -Fin des émissions

JEUDI SOIR

7.00D-Orientation
7.30R-Poésie à 4 Voix
8.30D-Concerts d'été
9.00D-Tour de chant
9.30L-Nos Etoiles

VENDREDI SOIR

7.00R-Retour sur la terre
7.30R-Petit Ensemble vocal
8.30D-Récital
9.00D-Orchestre de Chambre (R.-C.)
9.30D-Voyage en mus.

SAMEDI

9.00R-Coin des Pères (Québec)
9.30L-Airs du Bon Vieux Temps
10.00D-Rythmes de Paris
10.30L-L'heure de l'Est
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons-Vedettes
11.58L-L'angélus
12.00R-A la carte
3.00L-Variétés
3.30L-Requêtes et refrains (Ponteix)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet Mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-C.
4.45L-Période des jeunes:
5.15L-Chansons et succès (Assiniboia)
5.30L-Aux 4 vents
6.00L-En dînant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dînant (suite)
6.45L-Chapelet
7.00D-Chroniques canadiennes
7.30D-Comédies mus.
8.00R-Musique de danse
9.00R-Kiosque à mus.
9.30D-Concert Jazz
10.00R-Réumé des nouvelles (CKSB)
10.10 -Fin des émissions

Le grand "oncle" des jeunes

L' "Oncle Jean" de milliers et de milliers d'écoliers de la province d'Ontario est mort le jour de l'Assomption, à l'âge de 70 ans et 2 mois. Depuis 37 ans, il donnait tout son coeur et toute son âme à la jeunesse catholique et française de cette province. Tous ces jeunes pleurent maintenant celui qui leur a donné le meilleur de lui-même, par ses écrits et ses paroles, par ses conseils toujours vivants et bien adaptés, par son patriotisme éclairé.

Oncle François se plait de rappeler à ses neveux du Manitoba et de la Saskatchewan que son modèle, ONCLE JEAN, a tant travaillé pour la cause française et catholique auprès des jeunes que plusieurs sociétés se sont honorées en le décorant. Ainsi, la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa en a fait un membre à vie; le Conseil de la Vie française lui a remis la médaille de l'Ordre de la fidélité française; l'Association acadienne d'éducation l'a nommé membre à vie de l'Ordre du mérite scolaire de l'Acadie; la Société du bon parler français l'a décoré pour sa contribution exceptionnelle à la diffusion et à la défense de notre langue. Comme couronnement de toutes ses oeuvres, il a reçu du Saint-Père la croix "Pro Ecclesia et Pontifice".

Pendant 37 ans, il fut l'apôtre du journal franco-ontarien, Le Droit. Il le resta jusqu'à la dernière minute, malgré la maladie qui le rongeait depuis bientôt deux ans. On le vit à la direction de la page agricole, de la page littéraire, de la page religieuse, de la page du cinéma, de la page d'éducation et, travail de prédilection, directeur de la page des enfants. C'est dans cette page qu'il a multiplié ses conseils aux jeunes dans des articles magnifiques. Et les jeunes aimaient ces articles, les lisaient et méditaient, répondaient à leur Oncle par leurs propres écrits. Même, apprenant que le plus grand désir de leur Oncle serait d'aller voir le Pape à Rome, les enfants franco-ontariens se cotisèrent et leur générosité permit à Oncle Jean de faire ce voyage tant désiré.

Oncle Jean n'est plus. Son successeur, Oncle Gérald, a demandé à tous les neveux et nièces de témoigner par une croisade de prières et un souvenir toujours vivant leur gratitude à cet homme qui a sacrifié sa vie de journaliste au bien de leurs âmes et qui a su entretenir chez eux la flamme du vrai patriotisme. Priez vous aussi pour cet Oncle Jean qui fut l'ami sincère, le grand apôtre des enfants.

Oncle FRANÇOIS.

AU POSTE CBWT

Emission pour enfants

Le samedi 30 août, l'émission pour enfants sera à l'affiche de 1 h. à 3 h. p.m.: "Les Olympiques", "Rivière Perdue", "Pépinot" et "Kimo".

A la claire fontaine

Le dimanche 31 août, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera "A la claire fontaine" avec Claire Gagnier. Les artistes invités seront le populaire pianiste américain, Stan Freeman, et le chanteur canadien, Denis Harbour. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre.

Soirée de chez nous

L'émission "Soirée de chez nous" sera présentée de 2 h. 30 à 3 h. p.m., le dimanche 31 août.

Le Théâtre d'été

Ce même dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 p.m., le "Théâtre d'été" présentera une oeuvre d'André d'Allemagne et de Jacques Godbout, intitulée "Poissons rouges et timbres-postes".

En voyant cette comédie, on se rendra compte que les auteurs de cette pièce ont le sens du ridicule et qu'ils savent exploiter une situation cocasse. Dans un cadre où tout porte à rire, ils font évoluer des personnages bien vivants, authentiques et savoureux, mais pourtant franchement caricaturaux et désopilants à souhait.

"Poissons rouges et timbres-postes" sera interprété par Tania Fédor, Hubert Loiselle, Monic Normandin, Marc Favreau et André Cailloux.

Le texte d'André d'Allemagne et de Jacques Godbout sera présenté dans des décors de Jacques Pelletier, avec des costumes de Léopold Hébert. Réalisation Jacques Gauthier.

Quatuor

Le dimanche 31 août, de 3 h. 30 à 4 h. p.m., l'émission "Quatuor" mettra en vedette Nini Durand, Jacques Auger, Guy Provost, Paul Hébert, Monique Chabot, François Lavigne, Rolland D'Amour, Bertrand Gagnon, Michelle Lehardy, Edouard Wooley, Michel Maillot, Roger Lebel et Yvon Leroux.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Le sentiment de nos forces les augmente.—VAUVENARGUES.

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 45

Texte inspiré du Père THIVOLLIER — Images de MARIE PIGNAL








1. Dès que le jour paraît, le Sanhédrin, c'est-à-dire le grand Conseil national juif, se réunit au complet, et condamne Jésus avec force dépositions de faux témoins.

Voyant que les choses tournent de cette façon, Judas est pris de remords, il apporte aux prêtres l'argent de sa trahison et va se pendre.

2. Jugé et condamné par le Sanhédrin, Jésus est emmené à Pilate, le gouverneur romain qui a seul pouvoir pour prononcer une condamnation à mort.

3. Pilate ne trouve rien de condamnable dans le cas de Jésus. Il le dit aux grands-prêtres et à la foule qui attend le verdict. Mais le tumulte augmente. Pilate est perplexe. Apprenant que Jésus est originaire de Galilée, il l'envoie à Hérode, roi de Galilée, alors en séjour à Jérusalem. Devant Hérode le débauché, Jésus reste muet. Hérode, par dérision, le fait revêtir de la robe blanche des fous et le renvoie à Pilate.

4. Pilate est mécontent. Il ne trouve aucun motif sérieux de condamnation. Cependant, la foule et les grands-prêtres réclament la mort de l'accusé. Il essaye de louvoyer. La coutume voulait que le gouverneur accordât la grâce d'un prisonnier pour les fêtes de Pâque. Un assassin nommé Barrabas est dans les prisons. Pilate, avançant vers le peuple, propose un compromis.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. — *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Verra-t-on, dans un avenir assez prochain, une affiche semblable à celle-ci: baseball ce soir. Programme double: première joute (7 manches), Fargo-Moorhead vs Winnipeg; deuxième rencontre (9 manches), Chicago vs New York Yankees. La deuxième joute nous viendra directement de New-York et sera donnée sur un écran géant.

Vous croyez la chose impossible? Songez à la boxe qui vient de refaire l'expérience avec le combat Harris-Patterson. Quelques promoteurs locaux ont organisé des rencontres préliminaires, puis ont offert la bataille de championnat comme combat final! Si la chose est possible, pourquoi ne pourrait-on pas tenter l'expérience au baseball? Avec ce système on pourrait présenter une joute des majeures par semaine, tout en permettant au club local de se faire connaître, de tirer des revenus de la télévision et de participer régulièrement à des joutes de baseball dans des ligues établies sur une meilleure base financière.

Nous ne disons pas qu'on va réaliser cet audacieux projet dès la saison prochaine, mais nous avons bien l'impression qu'on va en étudier sérieusement les possibilités dans le but de savoir si, par ce moyen, on ne pourrait pas redonner la vie au baseball des ligues mineures. Les majeures poseraient comme condition que les joutes données en circuit fermé soient réservées uniquement aux villes qui comptent une équipe dans une ligue mineure. Qui sait si, à la suite de cette tentative, on n'aura pas trouvé ainsi la solution au problème toujours difficile des ligues mineures, affamées par la télévision, dans les foyers, des joutes des majeures.

Solution?

Le problème des ligues mineures ne se pose pas dans un centre comme Winnipeg par exemple. La population de la région manifeste continuellement son bel esprit sportif en encourageant les Goldeyes. Reconnaissons aussi à l'organisation des Cardinaux de St-Louis le mérite d'avoir doté Winnipeg d'une bonne équipe qui, spécialement cette saison, a livré une lutte farouche et intéressante pour la première place. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ignorons si Winnipeg est parvenu à maintenir sa mince avance en tête du circuit, mais nous nous plaisons à imaginer ce que serait le baseball dans les majeures, si on assistait à une lutte aussi serrée entre les mineurs. Ceci nous reporterait à dix ans en arrière, lors des combats Yankees-Red Sox Indiens. Mais passons.

La retransmission, en direct, d'une joute des majeures, une fois la semaine, pourrait peut-être amener la renaissance de plusieurs ligues mineures. Supposons, par exemple, qu'on décide de donner la joute du samedi soir sur le réseau fermé. Les ligues pourraient s'arranger pour que le calendrier des joutes permette à la moitié des clubs d'être actifs un samedi et à l'autre moitié l'autre samedi. On présenterait alors un programme double, avec un club des majeures et le club local. Une partie des recettes serviraient aux frais de télévision, une autre au club local. Les majeures contribueraient ainsi directement au succès des mineures, la popularité du baseball s'étendrait de plus en plus au pays, et il ne serait pas nécessaire d'agrandir les cadres des ligues Nationales et Américaines. Est-ce que, ironie du sort, la télévision, après avoir entraîné la quasi mortalité des mineures, leur redonnera une vie plus florissante que jamais.

Trompeurs?

Les Stampeders de Calagry complotent-ils pour commettre le crime impardonnable de lèse-expertise? Que signifie cette rébellion du début de la saison, alors que tout le monde voyait les cowboys installés au dernier rang de la ligue? Va-t-il falloir que les grands devins du sport sortent, une fois de plus, leur dictionnaire des mots surprises et nous parlent de "club surprise", "joueur surprise", "gérant surprise" et "surprise, surprise". De telles victoires causent une grande commotion au sein de la fraternité des rédacteurs sportifs. Ces victoires obligent à changer son vocabulaire, à ajouter bien des "si" conditionnels, bref, elles empoisonnent la vie de ceux qui aimeraient ne jamais se tromper, mais qui, hélas, commettent des erreurs nombreuses.

Dans le cas des chroniqueurs de la maison, la situation est plus rose. On déniche toujours un texte dans lequel on avait laissé sous entendre qu'il y aurait des surprises au cours de la saison et, armé d'un tel texte, on peut alors écrire un "je le savais depuis le début de la saison" fort habile et bien tourné.

Et si les cowboys se dégonflent? Si les Blue Bombers ripostent comme ils en sont capables? Les experts sourient alors et disent simplement: ce fut une poussée de jeunesse. Comme nous l'avions prédit, tout est rentré dans l'ordre. Parions cependant que les amateurs de sport aimeraient bien voir l'ordre un peu dérangé, pas au détriment de leur équipe favorite, mais au détriment des pauvres mortels qui ont choisi comme gagne-pain la machine à écrire qui, elle, ne se trompe jamais. Elle ne dit que ce qu'on veut bien lui faire dire, dans la langue de son choix. C'est cela qui est aussi très triste bien des fois.

"Un homme et son péché" à CKSB à partir du 1er septembre

Dès les premières émissions du radio-roman **Un homme et son péché**, les auditeurs du réseau français de Radio-Canada retrouveront Séraphin Poudrier et son vieux père, Evangéliste. Il sera aussi question de Jérôme, le fils du docteur Cyprien Marignon, qui vient d'être reçu médecin, et de la belle Donalda, pour qui celui que l'avarice ronge déjà adoucit miraculeusement le timbre de sa voix.

Ce changement radical dans l'histoire d'**Un homme et son péché** a été apporté par l'auteur à la demande de nombreux auditeurs fidèles de cette série radiophonique, des commanditaires et de la Société Radio-Canada. M. Claude-Henri Grignon situera désormais l'action de son roman en 1888, et non plus en 1908, comme l'an dernier. De la sorte, il ramène son intrigue radiophonique à la même époque que celle des **Belles Histoires des pays d'en haut.** Séraphin est célibataire. Agé de 29 ans, il cherche à se marier et "il a les yeux" sur Donalda, la fille "à François-Xavier Laloge".

Cette dernière, qui "se meurt d'ennuyance pour son Alexis", ne veut pas d'un homme comme Séraphin pour mari. Quant à Alexis, il est au Colorado depuis sa malheureuse aventure de contrebande du printemps dernier. Il espère en devenir riche.

L'intrigue d'**Un homme et son péché** sera, selon l'auteur, une amplification, un développement de celles des Belles histoires; elle en élargira les cadres par des trames et des événements incidents et, par le fait même, gardera l'auditoire en contact toute la semaine avec l'émission télévisée du lundi soir.

En effet, **Un homme et son péché** reviendra à l'horaire cinq fois la semaine, du lundi au vendredi, à compter du 1er septembre. L'heure, toutefois, en sera modifiée. Cette émission sera entendue désormais à 9 h. 30 du matin, au lieu de 5 h. 45 du soir.

Dès la première émission, on apprendra que le père Evangéliste se remet lentement de sa récente crise. Son coeur menace à tout moment de le trahir. Malgré cela, son fils n'est pas bien tendre avec lui et le vieillard doit partager avec Séraphin les galettes de sarrasin "brunes et dures comme des bardeaux" que ce dernier lui prépare.

On se transportera ensuite chez le docteur Cyprien. C'est là qu'on apprendra l'existence de Jérôme; le fils du docteur a embrassé la profession de son père et il vient d'être reçu par la Faculté. On apprendra aussi que Donatienne, la fille du docteur, n'est pas en très bons termes avec sa belle-mère, l'ex-mademoiselle Angélique, devenue l'an dernier madame Marignon.

On assistera aussi à une rencontre entre Donalda et Séraphin, chez ce dernier. François-Xavier Laloge a envoyé sa fille voir l'agent des terres pour obtenir des précisions sur les limites de la terre à bois de chauffage que Séraphin lui a fait obtenir. Dans cette affaire, Séraphin n'est pas tout à fait désintéressé. Il favorise le père pour obtenir la sympathie de la fille.

Délima, que Séraphin se plait à appeler "la grand' jaune", fera son apparition dès la seconde émission. On verra qu'elle et son frère ne sont pas plus en bons termes que l'an dernier.

Le lendemain, l'horizon s'assombrira chez le docteur Cyprien. Il aura un entretien avec sa fille au sujet de deux lettres qu'Arthur Buies, le pamphlétaire, a écrites à la jeune fille et dans lesquelles il est question de religion et de politique. Donatienne les a malheureusement laissées à la portée de tous et sa belle-mère, Angélique, les a trouvées.

On saura aussi, plus tard, que Délima écrit secrètement à Alexis, au Colorado. Le père Ovide, l'âme damnée de Séraphin, conseille à ce dernier d'encourager cette correspondance, afin d'éloigner Alexis de Donalda.

Telles sont les trames que Claude-Henri Grignon se propose de faire naître et d'élaborer, au début de cette nouvelle saison, la vingtième du radio-roman **Un homme et son péché.**

On retrouvera, incarnant les personnages typiques de cette histoire d'il y a soixante-dix ans, des comédiens qui ont déjà conquis le public par leur sincérité et leur talent. Hector Charland, qui a rempli le rôle de Séraphin pendant dix-neuf ans, incarnera le père Evangéliste. Jean-Pierre Masson sera Séraphin; Andrée Champagne, Donalda; Gabriel Gascon, Alexis; Louis-Philippe Hébert, François-Xavier Laloge. Paul Dupuis et Paul Desmarteaux joueront, pour la première fois à la radio, les rôles d'Arthur Buies et du curé Labelle. Quant au nouveau personnage de Jérôme Marignon, il sera incarné par Jean Brousseau.

En principe, les mêmes comédiens incarneront les mêmes personnages à la télévision et à la radio.

Comme par les années passées, c'est Lucien Thériault qui réalisera **Un homme et son péché**



M. George P. Gallagher

M. George P. Gallagher a été nommé récemment directeur des annonces des relations étrangères de l'association hebdomadaire du Manitoba.

Les devoirs de M. Gallagher comprendront la stimulation de la vente des journaux membres de l'association afin de présenter aux commanditaires nationaux, aux agences d'annonces et aux commanditaires locaux une conception plus claire du marché manitobain.

Le nouveau directeur des annonces est natif de Winnipeg et gradué du collège St-Paul. Il fut anciennement gérant de l'Agence d'Annonces canadiennes à Winnipeg et plus récemment de la Compagnie Claude Neon.

Notes agricoles

La saison spéciale de chasse au canard sur les fermes du Manitoba

Les faits saillants des règlements concernant la chasse aux oiseaux migrateurs au Manitoba, cette année, sont que la saison spéciale de chasse au canard dans les régions agricoles du Manitoba reste sans changement, que la région de contrôle des oiseaux aquatiques de Delta est agrandie, et que les restrictions à la chasse le long de la côte de la baie d'Hudson sont supprimées.

Le Service canadien de la faune, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, annonce aujourd'hui que la saison spéciale de chasse au canard dans les régions agricoles qui se trouvent au sud du 53e parallèle durera de midi le 5 septembre jusqu'à midi le 10 septembre. Seule est permise pendant cette saison la chasse au canard qui est destinée à atténuer les dégâts que les canards causent aux cultures. La chasse est restreinte aux terres en culture qui se trouvent au moins à 100 verges d'une nappe d'eau.

La saison générale de chasse aux canards, oies, râles et foulques durera de midi le 19 septembre au 29 septembre dans toutes les régions sises au sud du 53e parallèle, sauf dans la région de contrôle des oiseaux aquatiques de Delta. Dans cette région qui a été agrandie de 320 acres cette année, la saison durera de midi le 26 septembre au 29 novembre.

La chasse aux canards, oies, râles et foulques est permise au nord du 55e parallèle, de midi le 1er septembre au 1er novembre, et entre les 53e et 55e parallèles, de midi le 11 septembre au 22 novembre. La saison de chasse à la bécassine ordinaire s'étendra du 1er septembre au 30 septembre, au nord du 55e parallèle; de midi le 11 septembre au 11 octobre, dans les régions sises entre les deux parallèles; de midi le 10 septembre au 18 octobre, au sud du 53e parallèle, et de midi le 26 septembre au 18 octobre, dans la région de contrôle des oiseaux aquatiques de Delta. Toutes les heures mentionnées sont exprimées en heure normale du Centre.

Cette année, les chasseurs du Manitoba pourront faire la chasse le long de la côte de la baie d'Hudson. Auparavant, la chasse dans ces régions n'était permise qu'aux personnes qui étaient domiciliées à moins de 10 milles de la côte de la baie d'Hudson.

Aucun changement n'est apporté aux limites de prises et de possession. Un nouveau règlement interdit de se servir d'embarcations pour rabattre les oiseaux vers un chasseur à l'affût.

Le cheval de trait retrouve de sa faveur

Le cheval de trait regagne au Canada une partie de l'importance qu'il avait perdue au cours des années qui ont suivi la guerre.

Il y a présentement rareté de chevaux de cette catégorie et ce genre d'élevage suscite un intérêt grandissant, fait observer M. F. G. Leslie, du Service de la production au ministère de l'Agriculture du Canada.

Les prix, dit-il, ont presque doublé au cours des six ou sept dernières années.

M. Leslie rappelle qu'un assez fort pourcentage des fermes du Québec et d'autres parties du Canada auront toujours besoin de chevaux.

"A cause du climat et de la topographie, il y aura toujours une assez grande demande pour les chevaux de trait,"

L'expert du gouvernement fédéral a indiqué trois raisons principales de la diminution très marquée de la population chevaline: 1) la mécanisation; 2) l'abattage des chevaux durant et après la deuxième grande guerre; 3) la rareté de la main-d'oeuvre agricole. Les salariés préfèrent conduire le tracteur plutôt que le cheval.

Maintenant que la pénurie se fait sentir partout au pays, M. Leslie affirme que de nombreux agriculteurs se sont remis à élever leurs propres chevaux de trait.

Le prince Philip à Ottawa en octobre

PORT HOPE, Ontario — Le prince Philip, mari de la reine Elizabeth II, séjournera à Ottawa du 29 au 31 octobre, à l'occasion du congrès de l'Union des anglophones du Commonwealth dont il est le président.

Le prince sera alors l'invité du gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey, pendant son séjour dans la capitale. Il ne se rendra dans aucune autre ville du pays. C'est la quatrième fois que le prince Philip vient officiellement dans notre pays. La dernière de ces visites eut lieu en 1957, quand la reine vint présider l'ouverture du Parlement.

Le nouvel Atlas du Canada vendu à $25

OTTAWA — Le ministre des Mines, l'hon. Paul Comtois, a annoncé que l'Atlas du Canada qui sera prêt le premier décembre se vendra au prix de $25 l'exemplaire. La première édition sera de 5,000 exemplaires.

L'Atlas, a dit le ministre, ne sera pas gratuit pour les centaines de personnes et institutions, comme les députés et les bibliothèques, qui obtiennent habituellement à titre gracieux la plupart des publications gouvernementales.

M. Douglas Fisher, député CCF, a trouvé élevé le prix exigé. Il y voit un obstacle à la diffusion massive de cet Atlats, le premier que le Canada ait produit.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMÉRO 26

Un peu plus tard il voulut lire et tira de sa bibliothèque de chevet un ouvrage de Kipling, mais il ne put maitriser le flot de ses pensées qui le ramenait sans cesse à la personne de von Kellering.

"Tant que je ne serai pas fixé, se dit-il, aucune distraction ne me sera possible. Enfin, la journée de demain sera décisive. L'essentiel est qu'il ne m'échappe pas."

Une crainte soudaine le fit se diriger vers la fenêtre. La lumière ne brillait plus dans la tour.

"Quoi d'étonnant, murmura-t-il pour se rassurer. Il a soufflé la chandelle avant de se coucher.

Cependant, Duncan apparut bientôt le front soucieux:

— Votre hôte a dû sortir, my Lord. Les fils ont été rompus. Il y a une demi-heure, ils étaient encore intacts.

Sur l'ordre de son maitre, il avait fixé deux fils au bas de la porte de Kindermuller à l'aide de pains à cacheter.

— Prends une arme et suis-moi, lui dit Lord Gleneagle. Ce départ est suspect.

A présent il ne doutait plus d'une connivence entre son vieil ennemi et le jouvenceau qui s'attardait au château.

"Comment n'y ai-je pas songé plus tôt? se dit-il. Ah! ces drôles ne changeront pas. D'ailleurs, celui-là n'a pas caché ses sentiments hitlériens; il a pensé que cela me tranquilliserait plus que des flatteries et l'étalage de sentiments pacifiques. Pas mal imaginé, en vérité. Kindermuller a jugé qu'avec moi il valait mieux s'afficher tel qu'il était: un partisan convaincu de Führer. Son jeu a été très adroit, puisque je m'y suis laissé prendre.

Tout en se gourmandant, l'oncle de Mary s'était emparé d'un revolver qu'il glissa dans sa poche.

Duncan le rejoignit bientôt:

— Je suis armé, my Lord. Faut-il appeler du renfort?

Lord Gleneagle esquissa un geste négatif.

— Je ne pense pas que ce soit nécessaire. Peut-être ces précautions seront-elles inutiles. En ce cas, tant mieux. Nous allons sortir, Duncan. Si M. Kindermuller a franchi la grande porte qui ouvre sur la terrasse, il n'a pas dû la fermer, car il est probable qu'il espère regagner sa chambre avant qu'on s'aperçoive de son absence. Prenez une lampe de poche et suivez-moi.

Deux minutes plus tard ils savaient à quoi s'en tenir. Le jeune Allemand n'était pas sorti par la grande porte. Restait celle de l'office. Ils s'y rendirent et furent surpris de la trouver également close; mais l'oeil observateur du lord ne tarda pas à découvrir la fenêtre ouverte.

— Il a passé par là, dit-il. Nous ne le suivrons pas par le même chemin, mais il nous faut retrouver sa trace. En route, Duncan. La nuit est fraiche et la pluie ne nous ménagera pas; ce n'est pas pour nous effrayer.

Sous la bourrasque qui les flagellait, ils avançaient lentement, mais le but était proche.

— Si Kindermuller est un espion, pensait le lord, il doit chercher à rejoindre son chef. Etait-il informé de la présence de ce dernier avant de l'apercevoir au sommet de la tour? N'a-t-il pas dit à Mary qu'il croyait connatire cet étranger? L'autre lui aura peut-être fait un signal ou lancé un message. C'est possible. J'aurais dû prévoir cela. Pourvu que nous n'arrivions pas trop tard.

Tenace et glacée, la pluie redoubla. Un éclair fulgurant tailla la nue et illumina, d'une lueur brève, la façade de la vieille demeure. La minute fut tragique, car, dans ce court espace où la lumière vainquit les ténèbres, deux hommes apparurent au lord et à Duncan à quelques mètres de la sombre masse de granit. Ils se dirigeaient en hâte vers l'Ouest.

Lord Gleneagle et Duncan ne les entrevirent que de profil; mais ils ne pensèrent pas se tromper.

— C'est le prisonnier et M. Kindermuller, s'écria le serviteur. Je les reconnais, Votre Seigneurie.

— Ce sont eux, en effet, Duncan. Il faut absolument les empêcher de fuir. Donnez l'alarme et réveillez le détective. N'a-t-il pas fait sa ronde, à minuit?

Presque au même instant, Murdoch parut à sa droite.

— Vous êtes en retard, lui dit sévèrement le lord et le prisonnier en a profité pour fuir. Il est accompagné d'un complice.

— Minuit n'a pas encore sonné, répliqua l'agent d'un ton de regret; mais ces drôles n'iront pas loin, croyez-moi.

— Courez à la grille, reprit le lord, ils tenteront de l'escalader. Dans cinq minutes, tous les miens seront debout et fouilleront le parc.

Le maître du lieu avait l'habitude d'être obéi sur-le-champ. Bientôt la cloche du manoir retentit à toute volée. Duncan, extraordinaire d'activité et d'initiative, armait les serviteurs et les lançait dans toutes les directions.

— Je vais lâcher les mastiffs, dit le chauffeur. Ils auront vite flairé la piste des fuyards.

— Faites, approuva Duncan, mais rejoignez la grille au plus vite; ils essayeront probablement de la franchir. Du côté de la mer, rien n'est à craindre avec ce temps de chien, même si une embarcation les attend, elle ne pourrait approcher du bord.

Comme si le Ciel voulait confirmer ses paroles, une véritable cataracte s'effondra sur eux. Les arbres gémissaient sous l'effort endiablé du vent. On percevait nettement le fracas des hautes vagues contre les murs. Tous les éléments déchainés s'associaient pour rendre la vie, au dehors, intenable.

Ses ordres donnés, Duncan avait rejoint son maitre qui s'efforçait de suivre, dans les ténèbres, la direction prise par les Allemands. De temps à autre, la nue semblait s'entrouvrir sous un grondement sinistre et les éclairs se succédaient à de fréquents intervalles.

— Ils se sont réfugiés dans le bois, dit le lord et ils tâcheront de franchir le mur d'enceinte, à une certaine distance de la grille. A présent qu'ils se savent recherchés, ils n'oseront s'approcher de celle-ci. Le plus âgé n'est pas armé; mais il est possible que son complice lui ait remis un browning ou quelque engin de ce genre. Nous ferons bien de nous méfier. Au premier geste offensif, tirez; mais tâchez de les blesser seulement. Je tiens à les capturer vivants.

* * *

Le général et son neveu venaient de se dissimuler derrière un fourré. Ils n'avaient pas vu Lord Gleneagle et Duncan au moment où ceux-ci les avaient aperçus, mais le son de la cloche d'alarme leur apportait la preuve que leur fuite était connue.

— Hans, fit le vieillard, il est inutile de vous perdre avec moi. Ils ne vous soupçonnent pas et nous n'avons rencontré personne. Regagnez votre chambre.

Le ton du jeune homme exprima le désespoir.

— Mon oncle, je préfère de beaucoup partager votre sort et courir votre chance.

Von Kellering lui saisit le bras et le pressa avec force:

— Je vous demande de m'obéir. Votre rôle n'est pas terminé. Songez à la mission que vous avez acceptée. Plus que jamais, vous vous devez de la remplir. Après, vous serez libre et vous aurez bien mérité de la vieille Allemagne.

— Hélas, reprit Kindermuller, comment voulez-vous que je puisse agir maintenant que Lord Gleneagle est sur ses gardes? Il fera certainement un rapprochement entre ma présence au château et le fait que vous avez été délivré par un complice.

Von Kellering ne parut pas convaincu:

— Justement, dit-il, en demeurant ici vous écartez tout soupçon de votre personne. Ce sont les plans audacieux qui triomphent, mon neveu. Après mon départ, le lord se croira en sécurité et vous aurez plus de chances encore de réussir.

Hans ne partageait point cette manière de voir, mais il savait que le général n'aimait pas qu'on lui résistât, et puis, l'idée d'être arrêté avec lui ne lui souriait pas davantage. Il songeait à Mary. Que pensera-t-elle, se disait-il, si elle apprend que je suis le neveu de von Kellering et que, malgré cela, j'ai eu l'audace de lui faire la cour?

Au loin dans la direction du manoir, des lumières s'allumaient, mais ce n'étaient que des lueurs fugitives dans les ténèbres épaisses. Elles disparaissaient à chaque instant derrière un massif ou au détour d'une allée.

Le général conclut:

— On me cherche, c'est clair. Ces lanternes mouvantes le prouvent. Vous avez l'avantage de les voir sans être vu. Elles vous guideront pour rentrer au château. Servez-vous-en, sans trop vous en approcher. Allons, partez, je l'ordonne et n'oubliez pas votre mission.

— Bonne chance, mon oncle, fit Hans qu'une réelle émotion étreignait.

— Ne vous souciez pas de moi. Ils ne me tiennent pas encore.

Et, sans plus attendre, résolu en tout cas à vendre chèrement sa vie, il disparut dans les taillis.

Cependant, les grondements du tonnerre s'apaisaient dans la nue; la pluie continuait toutefois, mais avec moins de violence. Hans sentait l'air froid de la nuit s'insinuer en lui, mais il ne dédaignait pas cette caresse glacée, une sorte de fièvre s'était emparée de lui et le tumulte de ses pensées lui rendait les éléments moins redoutables.

En hâte, après plusieurs détours nécessités par le désir d'échapper aux porteurs de lanternes, il parvint sous la fenêtre de l'office par où il était sorti. Ce ne fut qu'un jeu pour lui, habitué dès son jeune âge aux exercices physiques les plus difficiles, de la franchir de nouveau. Il prit soin de la refermer. Son plan était très simple. S'il apercevait quelqu'un, il prétendrait avoir été réveillé par le son de la cloche. Rien de plus naturel qu'il se fût levé pour s'enquérir de ce qui se passait. Aussi, au lieu de regagner sa chambre, se rendit-il dans le hall espérant rencontrer un serviteur qu'il pourrait interroger. Toutefois, son manteau trempé d'eau et dégoulinant sur le parquet lui suggéra bientôt qu'il ferait mieux de l'ôter. Qui sait? Cela pouvait éveiller la méfiance.

Il s'engageait dans le grand escalier à double révolution, montant au premier lorsqu'un bruit de pas lui fit lever la tête.

Mary Graven, gracieuse apparition en peignoir de soie bleue, chaussée de mules blanches, descendait à sa rencontre.

— Tiens, c'est vous, Monsieur Kindermuller, que se passe-t-il?

Il réprima les battements de son coeur pour répondre:

— Je n'en sais rien encore, sauf que j'ai vu plusieurs de vos gens qui couraient dans toutes les directions, armés de lanternes. Je me suis aventuré à leurs trousses; mais il fait un temps affreux et ne sachant pas si je pouvais être de quelque utilité...

— Vous n'avez remarqué de flammes nulle part, fit la jeune fille, dont la crainte la plus grande était celle du feu.

— Rien de ce genre, Miss. D'ailleurs, un incendie ne serait pas bien grave en ce moment. Les eaux du Ciel remplaceraient aisément les pompiers.

Ils s'étaient arrêtés tous deux et s'observaient à la distance d'une dizaine de marches.

Jamais Hans n'avait admiré femme plus délicieuse que Mary à cet instant. Ses cheveux blonds légèrement épars, retombaient sur ses épaules rondes. Sa main aux doigts nacrés reposait sur la rampe de fer forgé. Un sourire aimable flottait sur ses lèvres. Elle symbolisait à ses yeux la jeunesse, l'espérance et l'amour.

— Il se passe certainement quelque chose d'extraordinaire, reprit-elle. J'ai sonné Ivy sans résultat. Pourtant je doute qu'elle soit sortie sous la bourrasque. Je ne la crois pas si courageuse.

Au même instant, la femme de chambre qu'elle avait appelée en vain, parut au sommet de l'escalier.

— Je suis là, s'écria-t-elle. Mademoiselle serait-elle souffrante?

— Ah! la voici, fit Mary en s'adressant à Hans; mais elle n'a pas l'air d'en savoir plus que nous.

(A suivre)



Filets grillés Al Fresco

1½ livre de filets de poisson
½ tasse de sauce vinaigrette
1 boite de 28 onces de pommes de terre
1 oignon espagnol, tranché mince et détaillé en anneaux
2 c. à table de menthe ou de persil, haché fin

Placer les filets dans un plat à grilloir et les arroser avec la moitié de la vinaigrette. Dans l'intervalle, faire chauffer d'avance le grilloir. Disposer les pommes de terre et les anneaux d'oignon à chaque bout d'un joli plat peu profond allant au four et sur la table. Saler et badigeonner avec la moitié du reste de la vinaigrette. Chauffer au gril (à feu doux) environ 20 minutes. Remonter la flamme. Disposer les filets au centre du plat où se trouvent les légumes; mettre le plat sur le gril à environ 2 ou 3 pouces du foyer. Griller de 2 à 5 minutes; retourner les filets, les badigeonner avec le reste de la vinaigrette et continuer la cuisson jusqu'à ce que le poisson se défasse facilement avec une fourchette, soit environ 5 minutes s'il s'agit de filets frais ou dégelés. Saupoudrer la menthe ou le persil sur le poisson et les légumes et servir aussitôt. Donne de 4 à 6 portions.

Petites côtes de porc "Barbecue"

Pour un repas à l'extérieur, quoi de meilleur que des petites côtes de porc (Spare-ribs) cuite dans du "barbecue"? Vos amis seront enchantés de gruger les petites côtes dans un décor champêtre. Voici comment vous pouvez préparer 4 à 5 livres de petites côtes, en deux morceaux.

Sel
Poivre fraichement moulu
Sauce "Barbecue"

Saler et poivrer les petites côtes; les faire brunir au gril, à feu modéré, en les retournant 2 ou 3 fois. Avec deux épaisseurs de papier d'aluminium épais (Heavy duty), former une casserole carrée, en remontant les bords à 1½ pouce tout le tour. Renforcir les coins avec un morceau de papier d'aluminium supplémentaire. Dès que les petites côtes sont dorées, les placer dans la casserole de papier d'aluminium et les arroser d'une tasse de sauce "Barbecue".

Mettre la casserole au milieu du gril et laisser cuire pendant une heure et demie. Les arroser de sauce, de temps à autres. Au moment de servir, mettre la casserole telle quelle sur le plat. Les petites côtes se séparent facilement avec un couteau tranchant. La recette sert de 6 à 8 personnes.

Sauce "Barbecue"

½ tasse de miel
⅔ tasse de sauce soya
⅔ tasse de catsup
1 c. à thé de moutarde en poudre
1 c. à thé de paprika
½ c. à thé de sauce Tobasco
1 gousse d'ail, écrassé fin
1 tasse de jus d'orange congelé reconstitué
1 tasse de vinaigre

Bien mélanger tous les ingrédients.

L'éducation religieuse de l'enfant

Assise à l'orée du bois, près de la rivière majestueuse qui longe mon petit village, je m'entretenais paisiblement avec ma grande amie, Céline, institutrice à la campagne depuis nombre d'années. Après un bon moment de causette dans ce petit coin de solitude que seuls le chant des oiseaux voltigeant de branche en branche et le tintement des clochettes suspendues au cou des animaux broutant sur l'autre rive venaient distraire, Céline me fit part du bonheur qu'elle ressentait dans l'accomplissement parfois si difficile de son noble rôle d'éducatrice.

Ta belle vocation ne t'apporte donc que des joies? lui dis-je. Elle hésita quelques instants, puis fixant son regard sur les flots bleus que les rayons du soleil faisaient miroiter, elle me confia qu'une certaine tristesse intérieue l'envahissait au début de chaque année scolaire.

Comment? répondis-je. Ne te sens-tu pas tout anxieuse de connaitre tes nouveaux élèves? — Tout à fait anxieuse, Alice, mais certaine aussi d'être peinée par la constatation que parmi ces chers mignons, si intelligents, qui apparaitront pour la première fois sur les bancs d'école, plusieurs, non seulement trouveront mystérieux de s'agenouiller pour prier leur Créateur, mais ne sauront même pas tracer le signe de la Croix. Par contre, ils seront très familiers avec Wild Bill Hickok, Roy Rogers, Rin Tin Tin, etc.

N'est-il pas regrettable de voir combien de mamans, que le ciel a daigné doter de petits chérubins, s'imposent de réels sacrifices pour conserver intacts ces petits corps si frêles et négligent le rôle si merveilleux d'éducatrice et de formatrice d'âmes que Dieu leur a désignées de toute éternité.

Il est clair qu'un haut degré de patience est nécessaire pour enseigner au jeune enfant à balbutier les doux noms de Jésus et de Marie, à tracer le signe de la Croix, à réciter le Pater, la Salutation Angélique, pour le familiariser avec les grands mystères de la Religion et pour répondre à ces mille et une questions "Pourquoi ceci et pourquoi cela?"

J'entends déjà quelques mères protester que seuls les anges peuvent être aussi patients. J'admets qu'il y a des moments difficiles à traverser, mais la patience n'étant pas chose innée en nous, seul l'accomplissement quotidien d'actes de patience pourra nous faire acquérir cette vertu si nécessaire, quel que soit notre caractère.

Mères chrétiennes, ne vous fiez pas trop sur l'institutrice pour faire pénétrer l'amour de Dieu dans le coeur de votre enfant. Elle sera là pour vous seconder, vous assister et vous appuyer dans vos efforts, mais seule la formation reçue sur les genoux de sa maman soutiendra l'enfant dans le chemin si étroit et parfois si épineux qui conduit à l'éternité bienheureuse.

Si vous désirez que votre enfant garde un doux souvenir de sa maman, commencez son éducation religieuse dès sa plus tendre enfance, soyez une maman qui apaise, écoute, calme, rassure et enseigne. Vous serez alors la première à bénéficier du fruit de votre effort, sans compter que vous aurez accompli votre devoir de mère chrétienne et participé à rendre meilleur le petit coin du monde où vous aurez vécu.

ROSETTE.

Ne vous perdez pas vous-même

Je me suis déjà occupée d'engager des jeunes filles pour une grosse compagnie. Un jour, je dus choisir entre deux aspirantes qui me semblaient d'égale valeur. Je demandai donc à mon patron de les rencontrer et de déterminer lui-même quelle était la meilleure.

Je pensais encore à elles en entrant dans l'ascenseur pour aller diner, lorsqu'une jeune femme qui semblait très pressée me poussa pour monter avant moi. Fâchée, je relevai la tête; c'était l'une des deux jeunes filles!

C'était un manque de courtoisie pardonnable, car je réalisai qu'elle était en retard pour son rendez-vous avec mon patron, mais cela m'avait vivement indisposée à son endroit.

Je connais une autre jeune fille qui, après avoir rencontré plusieurs industriels en vue d'obtenir un emploi, décida de leur adresser un petit mot de remerciement pour leur entrevue. A ce moment, aucune de ces compagnies n'avait de place à lui offrir, mais elles avaient toutes gardé son nom.

Comme il se faisait tard, notre demoiselle fatiguée d'écrire se hâta de terminer ses derniers remerciements et négligea de beaucoup la tenue de ses lettres, au lieu d'attendre au lendemain, alors que fraîche et reposée elle aurait pu terminer sa correspondance. L'une de ses dernières lettres parvint à un employeur qui était sur le point de lui téléphoner pour lui offrir une situation très intéressante. En recevant ce mot de remerciement si mal rédigé, il renonça à entrer en communication avec elle.

Il n'est pas facile d'être sans cesse à votre mieux, lorsque vous cherchez du travail, mais c'est essentiel. Si, après une entrevue, vous allez crier et rire fort dans un restaurant avec une amie, qui sait si le monsieur à côté n'est pas celui qui tantôt vous a interviewée. Vous risquez alors de perdre l'emploi de vos rêves.

Un autre cas. Si un employeur vous a dit de rappeler, et que sa secrétaire refuse de vous laisser lui parler, vous disant de téléphoner de nouveau le lendemain, il ne faut jamais houspiller la secrétaire: vous commettriez là une grave erreur, car certains patrons engagent seulement les employées qui plaisent à leur secrétaire.

Rappelez-vous donc qu'il est très facile de se nuire à soi-même en de telles circonstances et qu'il ne faut jamais rien négliger pour paraitre l'employée modèle.

Le premier jus de fruit ou les autres breuvages que l'on donne au bébé doivent être au moins à la température de la pièce, et jamais glacés. Il faut donner à l'enfant ses jus d'agrumes dès que le médecin le permet, afin de lui fournir l'indispensable vitamine C.

Retour . . .

Avec quel désir nous l'avons espéré, le jour, durant le long mois qui vient de s'écouler! Il a hanté les premières nuits sans sommeil. Il a meublé les longues journées. Il a été présent dans chaque maille du tricot, lorsque j'ai pu reprendre ce dernier. Il s'est inscrit en filigrane entre chaque ligne des pages que je lisais. Il était sous-jacent dans toutes mes pensées, dans presque toutes mes prières, accompagnant le "quand vous voudrez, Seigneur"...

Il faisait l'objet de nos conversations, au cours des visites... "quand je rentrerai à la maison"...

Et les jours ont passé, apportant leurs joies, leurs souffrances, leurs espoirs, leurs déceptions, leurs "hauts" et leurs "bas", toutes les fluctuations que connaissent bien les malades.

Il y a eu le coup de cafard quand une malade arrivée avant vous, et que vous aimez bien, s'en retourne chez elle... avant vous, encore. Il y a eu l'amélioration. Il y a eu toutes ces alternatives de bien et de mal. Et ce matin, il y a, enfin! il y a le retour...

Mon Dieu, comme elle est belle la route qui va chez nous! Que de changements durant ce mois de claustration. Les arbres sont fleuris, les haies sont vertes, l'herbe est grande, émaillée de fleurs. Comme l'air est doux! Je suis un peu grisée par cette première sortie, par la joie du retour, par... non, je ne veux pas pleurer, on ne pleure pas de joie, on ne pleure pas quand on revient à la maison, on... eh! bien si, je pleure, je pleure sans fausse honte. Mon Dieu que c'est bon, que c'est bon de rentrer chez nous! Merci, Seigneur, merci!

Mon Dieu, dites, quand nous retournerons chez vous, quand le soir venu nous reviendrons à la Maison, la vôtre, Père, pour nous aider à quitter nos demeures d'ici, donnez-nous de ressentir un peu la joie du retour...

MARIE-LOUISE.

Guerre aux taches

Herbe. — Traitez par l'alcool à 90°. Puis eau oxygénée. Rincez.

Lait. — Eau tiède savonneuse. Rincez.

Oeuf. — Jamais d'eau chaude. Humectez d'eau froide, puis trichloréthylène. Eau oxygénée. Rincez.

Peinture. — Mettez sous la tache un chiffon non pelucheux. Humectez avec un peu d'essence de térébenthine, puis traitez à la benzine.

Rouge à lèvres. — Si la tache est épaisse, enlevez l'excès avec une lame de couteau. Talc sous la tache, puis traitez avec du tétrachlorure de carbone. Ensuite, eau oxygénée.

Résine. — Talc sous la tache, puis: alcool, 3 parties, essence de térébenthine, 1 partie.

Rouille. — Rincez à l'eau tiède. Humectez de fluosilicate de soude avec de l'eau et passez le mélange sur la tâche.

Sang. — Eau froide additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque (alcali), puis eau oxygénée. Rincez à l'eau froide.

Sueur. — Eau savonneuse, puis eau oxygénée. Rincez.

Teinture d'iode. — Solution d'hyposulfite de soude à 30%.

Vernis à ongles. — Acétone. Ne l'employez pas sur les tissus synthétiques.

Vin. — Lavez à l'eau additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque (alcali), puis utilisez l'eau de javel et l'hyposulfite de soude comme pour les taches de fruits.

La télévision et la vie de famille

De l'enquête du "Sunday Times", au sujet de la télévision en Angleterre, les constatations suivantes apparaissent: 1) la télévision a bouleversé la vie familiale. Chaque dimanche, deux Anglais sur cinq sont installés devant leur poste de télévision. Parmi les gens qui possèdent la télévision, une personne seulement sur quinze s'adonne à la lecture pendant ses loisirs. Parmi les gens qui ne possèdent pas d'appareil, trois personnes sur quinze lisent. 2) Pour un quart de la population, la télévision a remplacé presque toutes les formes d'activités sociales et intellectuelles. 3) Plusieurs médecins dénoncent l'état d'hypnose et d'extase provoqué par la télévision, comme un véritable danger et lui attribuent certains déséquilibres physiques et certains états asthéniques.

Courrier de Louise

... une religieuse pour son cinquantième anniversaire de vie religieuse? Je la connais très intimement. Merci.

UN CONSEIL.

R. — Si vous connaissez aussi la supérieure de la maison où demeure la jubilaire, vous pourriez vous renseigner auprès d'elle, car elle doit donner sa permission avant que cette religieuse puisse accepter des cadeaux. Vous pourriez lui offrir une petite horloge de voyage, un objet utile pour son bureau, quelques beaux livres, etc.

* * *

Q. — Je voudrais faire du tricot à la maison afin de gagner un peu d'argent pour aider à subvenir aux besoins de ma famille. Pourriez vous me donner des adresses de maison qui offrent ce genre de travail à domicile? Merci.

UNE AMIE.

R. — Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous donner d'adresse, chère Madame, il vous faudrait surveiller les annonces dans les journaux, ou encore en insérer une vous-même.

* * *

REPONSE A TI-CHOU. — Pour les renseignements que vous me demandez, vous feriez bien d'écrire un mot au département de l'Agriculture de votre province, section des bâtiments de ferme. On vous donnerait alors les noms des nouveaux produits qui sont très satisfaisants. Pour ma part, je ne connais que la chlorure de chaux et je ne suis pas certaine qu'elle convienne exactement à vos besoins.

* * *

Q. — L'ensemble que je vous décris conviendrait-il pour assister à un mariage en ville à la fin d'août? J'apprécie beaucoup vos conseils et vous en remercie. — PATSY.

R. — Cette toilette ferait très bien sans manteau et j'ose espérer qu'à la date que vous mentionnez, la température sera encore assez clémente pour vous permettre de porter la toilette seule. Une jolie étole en fin lainage suffirait, je crois. Vous avez raison aussi pour les gants. Dans les circonstances, vous devrez les choisir en peau et blancs. Vous en trouverez de très beaux qui sont lavables dans les grands magasins de la ville.

* * *

Q. — Est-ce vrai qu'un jeune homme de seize ans peut, avec la permission de ses parents, s'engager dans l'armée et y compléter ses études? Nous avons un fils de cet âge qui voudrait à tout prix s'instruire et, comme nous n'avons pas les moyens de l'envoyer dans un collège, il nous demande cette permission. Pourriez-vous nous dire où nous devrions nous adresser pour obtenir les renseignements exacts? Merci.

MAMAN DE JEAN.

R. — Je crois que le ministère de la Défense nationale offre un engagement spécial pour les jeunes garçons, mais, pour obtenir les informations exactes, écrivez donc au bureau de recrutement de l'armée canadienne le plus proche de chez vous. Il doit certainement y en avoir un dans la grande ville près de votre village.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire si les cours de mécanique qu'on donne au Manitoba Technical Institute coûtent très cher et qu'elle en est la durée? Merci — LECTEUR.

R. — Je le regrette beaucoup, mais je ne peux vraiment pas vous donner cette information. La longueur des cours varient et, quant à leur coût qui n'est pas très élevé, je crois, il vous faudra écrire au directeur de cet institut pour vous renseigner.

* * *

Q. — Je suis une jeune institutrice et j'aimerais profiter de l'occasion qu'offre le gouvernement fédéral, aux professeurs, d'aller enseigner dans les écoles pour les enfants du personnel militaire outre-mer. Faut-il des qualifications spéciales? Un certain âge? Où puis-je me renseigner à ce sujet? Je sais que, pour cette année, il est trop tard, mais j'enverrais très tôt ma demande pour l'année prochaine. Merci.

J'AIME LE COURRIER.

R. — Merci de votre signature. Je crois que l'Association des instituteurs possède les renseignements que vous désirez. Vous pourriez aussi vous adresser directement au ministère de la Défense nationale à Ottawa pour les obtenir. Je ne saurais vous donner aucun renseignement précis, alors il serait préférable que vous consultiez l'une ou l'autre de ces sources d'informations.

LOUISE.

Patron imprimé

9303
SIZES 2—10
by Marian Martin

Numéro du patron: 9303
Grandeurs: 2 à 10
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a
Marian Martin Dept
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron la grandeur, votre nom et votre adresse

Une entrée accueillante

L'atmosphère d'un foyer s'annonce dès le seuil. Le hall d'entrée, quelles que soient ses dimensions, mérite une attention spéciale. Il s'ouvre sur les autres pièces, il prépare l'accueil, Pourquoi lui infliger une vieillé patère, une table de rebut? Une décoration murale, un meuble d'inspiration originale accueilleront gracieusement le visiteur. Un tapis y est indispensable, car les pieds éprouvés par les mauvais temps y laisseront leurs marques légères, épargnant ainsi les tapis des autres pièces. Il s'agira de le choisir résistant, facile à nettoyer. La chaise antique, au style original, témoignera du bon goût de la maitresse de maison.



Le bout pointu fait un saut dans l'actualité chez les femmes comme chez les hom[mes]. — la Mode dans la chaussure canadienne cet automne souligne surtout le modelage du bout. Le soulier masculin est remarquable par ses lignes nettes et amincies, sa construction légère, et dans certains cas, par l'étroitesse légèrement écarrie du bout du soulier, tel qu'illustré à gauche. On voit à droite, une des grandes nouveautés de l'automne, Balmoral sans couture, brun foncé, en veau uni combiné à du cuir à grain très fin. Le beau brun foncé ou les tons cordouans s'adaptent admirablement bien avec le complet d'affaires brun. L'effet "garde-boue" s'arrête ici tout près du bout, accentuant ainsi l'amincissement du soulier. Le soulier lacé à deux oeillets, en veau noir, que l'on rencontre aussi à trois oeillets ou plus et en brun, affiche des lignes très minces, une allure très raffinée, et un bout légèrement écarri. Plus que jamais, l'attention se portera sur le bout du pied de Madame, avec cet escarpin en veau noir, que l'on voit au centre, et dont la pointe est très finement effilée; à remarquer, l'exquise garniture en cuir découpé formant bouclette, comme une aile d'oiseau.

Petites Annonces

Tarif 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 21

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 1 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 155 avenue Provencher St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 137-T.F.

ON DEMANDE une personne pour travail dans maison privée de 4 pièces, 2 petits enfants, un d'âge scolaire. Pension, logis et salaire. S'adresser à Mme Laplante, 224, rue Notre-Dame, St-Boniface, ou téléphonez à WHitehall 2-5351 ou CHapel 7-2067. 19-107-T.F.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.

ON DEMANDE — Opératrices expérimentées de machines, pour manufacture de vêtements de sport pour dames. S'adresser à Young Ideas Limited, 246, ave McDermot, Winnipeg. 20-347-21C.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1988, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1355. 19-313-T.F.

DEMANDE POUR TEMOINS

ACCIDENT: Samedi, le 5 avril, 1958 entre 4 et 5 heures de l'après-midi

ENDROIT: Enfield Crescent près de Chemin Ste-Marie et Taché

Toute personne ayant vu l'accident en question, est priée de communiquer avec T. D. Gratton, de la firme Gratton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, 4-431, rue Main, Winnipeg 2, Manitoba; téléphone: WHitehall 2-3135.

SERVICE CIVIL (Fédéral)
EMPLOYES DE BUREAU
au Département de la Défense nationale à Fort Churchill, Man. Salaires de $215 à $315. Détails et formules de demande aux Bureaux de poste, aux bureaux du Service National de Placement, ou faites application à la Commission du Service Civil, Bureau de poste général de Winnipeg, chambre 702, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man. 58-W120

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES pour tous genres de couture sur gilets (poches, finition, etc.). Nous entraînerons aides inexpérimentées. Nouvelles machines très rapides. Bonne occasion de gagner gages élevés. S'adresser à Canadian Sportswear Ltd., 6e étage, édifice Whitla, 70, rue Arthur, Winnipeg. 21-338-22C.

ON DEMANDE — Personne bilingue d'expérience comme sous-agent ou agent du Bureau central téléphonique de Zenon Park. Pourrait aussi être employé comme secrétaire-trésorier et avoir responsabilité des lignes de la compagnie rurale de Zenon Park. S'adresser à E.-J. Potié, sec.-trés., Zenon Park, Rural Telephone Co. Ltd., Zenon Park, Sask. Téléphone: 1-22. 21-368-22P.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée, 1er étage. Homme de préférence. Téléphone: CEdar 3-3323. 20-336-21C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre fournie au 2e étage. Usage du téléphone sur même étage. Pour homme de profession ou étudiant. Libre 1er septembre. Téléphone: CHapel 7-4919. 20-342-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 437, rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour 2 jeunes hommes. Tél.: CEdar 3-3688. 20-338-21C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Téléphone: CEdar 3-2286. 20-331-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Possession immédiate. Téléphone: WHitehall 2-6718. 21-375-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec pension, pour jeune homme. Téléphone: CHapel 7-6488. 21-316-21C.

A LOUER — St-Boniface, rue La Vérendrye. Entrepôt et bureau chauffés. Gicleur automatique. Place de stationnement incluse. Tél.: CHapel 7-1272. 21-382-21C.

A LOUER — St-Boniface, 509, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 pièces, meublé. Pour dame seule. Téléphone: CHapel 7-2179. 21-363-21C.

A LOUER — St-Boniface, 206, rue des Meurons. Chambre meublée. Près autobus. Personne assez âgée, sobre. Téléphone: CEdar 3-2755, après 5 h. 21-353-22C.

A LOUER — St-Boniface. 444, rue Langevin. Logis: 6 pièces. Entrée, soubassement, garage et cour privés. $80 par mois. Libre 1er octobre. 21-355-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Non-meublé. Salle de bain privée. Couple de préférence. Téléphone: CHapel 7-7636. 21-365-21C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Téléphone: WHitehall 2-8744. 21-371-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre 1er septembre. Téléphone: CHapel 7-3491. 21-356-21C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Des Meurons. Logis: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Possession immédiate. $60. Téléphone: CHapel 7-9769. 21-377-21C.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Près autobus. Propriété tranquille. S'adresser à 327, rue DesMeurons. Téléphone: CEdar 3-1085. 21-369-21C.

CHAMBRES AVEC PENSION pour dames pensionnées alertes. Dans village canadien-français. Maison moderne. Deux pas de l'église. Téléphoner SPruce 5-8443, entre 9 h. et 4 h. du lundi au vendredi. 21-372-22C.

GRATIS
Avec chaque achat de $3.00 d'essence, UN CARTON DE "7-WAY" et un ouvre-bouteille, les 29 et 30 août.
HUB SERVICE STATION
angle Provencher et Taché
21-359-21C.

A VENDRE
POMMES DE REINETTE 5c la lb. NOUS LES RECOLTONS, VOUS LES CUEILLEZ. Apportez récipients. THE AUBIN NURSERIES, 1½ mille à l'est de Carman, Route no 3. 20-348-21C.

A VENDRE — Jolie robe de mariée. Blanche. Longueur: ¾. Grandeur: 12 à 14. Prix: $20. Téléphone: CHapel 7-3653. 21-374-21C.

A VENDRE — 2 bicyclettes pour filles et 2 pour garçons. Prix bas. Téléphone: WHitehall 3-2766. 21-360-21C.

A VENDRE — Belle propriété de campagne à 35 minutes de la ville. Idéale pour couple retiré qui désirerais une très belle maison de campagne pas trop loin de la ville. Téléphoner à GLobe 3-4144. 21-361-23C.

A VENDRE — Une tunique de Guide complète ainsi qu'une robe de camp. Cravate. Téléphone: CEdar 3-3942. 21-362-21P.

A VENDRE — St-Joseph, Man. 240 acres de bonne terre à blé et culture en rangs. Bons bâtiments modernes. Electricité, eau courante et égouts. Maison et étable. S'adresser à 293½, rue Dumoulin, St-Boniface. 21-366-22C.

A VENDRE — 30 milles à l'Ouest de Winnipeg, centre canadien-français. 8 acres de terre munies de deux maisons. S'adresser à Raymond Sénécal, St-Eustache, Man. 21-367-23P.

A VENDRE — Machine à laver "Beatty", banc et 2 cuves, $25. Patins de course, $8. Téléphone: CHapel 7-3678. 21-356-21C.

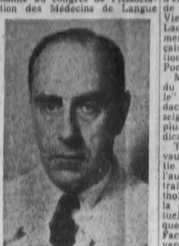
A VENDRE — "Station Wagon" Plymouth '52. S'adresser à 190, rue Dumoulin. 21-370-21C.

A VENDRE — Ameublement en chêne pour chambre à coucher: 5 morceaux. Bon état. Tél.: WHitehall 3-3676. 21-373-23C.

COMMERCE A VENDRE — Pour cause de maladie, je dois vendre mon commerce bien établi de vêtements pour dames, situé sur la rue Main, Winnipeg, Man., dans un édifice moderne. Loyer raisonnable. $25,000 règlera l'affaire. S'adresser à Boîte 343, La Liberté et le Patriote, 619, avec McDermot, Winnipeg 2. 20-343-21C.

Le professeur André Lemaire délégué officiel de la France

MONTREAL — Le professeur André Lemaire viendra cet automne au congrès de l'Association des Médecins de Langue Française du Canada à St-André-sur-Mer.



Le professeur André Lemaire

Le professeur André Lemaire n'en est pas à sa première délégation officielle hors de France. Il a effectué quatre missions d'enseignement et d'organisation de l'enseignement médical au Viet-Nam, au Cambodge et au Laos; une mission d'enseignement à Dakar, en Afrique française et une mission d'inspection à l'Ecole de Médecine de Pondichéry, aux Indes.

Membre du comité directeur du journal "La Presse Médicale" et membre du comité de rédaction de la "Revue de l'Enseignement Supérieur", il est de plus chargé de la chronique médicale du journal "Le Monde".

Titulaire d'environ 250 travaux, en partie cliniques, en partie expérimentaux, il est aussi l'auteur de différents articles de traités, en particulier sur la pathologie hépatique et notamment la cirrhose du foie. Il est actuellement professeur de Clinique Thérapeutique Médicale à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Sa communication au Congrès de St-André-surMer portera sur "La rate dans l'hypertension portale". Puis, comme l'ont fait chaque année ses prédécesseurs, le professeur Lemaire entreprendra une tournée de conférences dans différents centres médicaux de la province de Québec.

Prix d'Excellence décerné à la bière Labatt's Pilsener

Un produit du Manitoba a obtenu un succès remarquable dans la compétition mondiale. Au récent concours de bière tenu en Belgique, Labatt's Pilsener, brassée au Manitoba, a reçu le plus grand honneur de l'Amérique du Nord — le Prix d'Excellence.

Cent soixante-neuf autres brasseries du monde entier ont pris part au concours et ont présenté plus de 260 de leurs meilleures bières.

"Ce prix est un tribut significatif à la qualité de l'orge maltée au Manitoba et une appréciation de l'habileté et du soin apportés par le maître brasseur, M. Carl Zimmerman, et son personnel". Ces paroles sont de M. R. P. Schilingerman, vice-président de la Brasserie Shea's de Winnipeg.

Triple menace à la santé au Manitoba

Le bien-être physique de Manitobains est menacé de trois façons à l'heure actuelle.

Les autorités craignent un retour de l'épidémie de 1951 quand la polio a atteint 2,731 citoyens. Le vaccin surtout des enfants s'impose.

A la campagne, on met les gens en garde contre les canards, les écureuils et les "gophers".

Si quelqu'un trouve un canard mort ou maladif, il ne faut pas le manger. Un empoisonnement marécageux en est la cause.

D'autre part, il y a lieu de croire que les écureuils et les "gophers" soient atteints d'hydrophobie. Leur morsure serait alors dangereuse.

Perroquet tué pour avoir loué Peron

TUCUMAN, Argentine — Un perroquet a été exécuté pour s'être mêlé de politique! On avait appris à l'animal à chanter les louanges de l'ancien président Juan Peron. Le perroquet appartenait à un commerçant du nom de Julian Amado Ale et qui était un péroniste enragé. Malheureusement, les harangues enflammées du volatile déplaisaient à Mme Ale, et sans plus attendre, celle-ci décida de mettre fin aux jours du bel oiseau.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — Prix: $8,000. Maison: 13 pièces. Revenu mensuel $140. Grand lot. Très bon placement. Comptant requis: $2,000. Balance facile.

Norwood — Près Holy Cross. Maison pour famille. 6 pièces. Grand salon, cuisine et salle à manger. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Prix: $9,000. A termes.

St-Vital — rue Vivian. Prix: $9,800. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salon: 11x20'. Planchers: bois dur. Cave complète. Lot 50'. Près écoles, église et transport. A termes.

Chemin Ste-Marie — Prix: $10,500. Bungalow: 5 pièces. Grand salon avec foyer. Cuisine, 2 chambres à coucher. Salle de couture. Soubassement complet. Chauffage à l'huile. Garage. Lot 50'. Près de toutes commodités. "Titre clair".

St-Vital — Kingston Crescent. Bungalow: 5 pièces. Age: 2 ans. Cuisine: 12'6"x14'. Salon et 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Plomberie 4 pièces. Chauffage: huile. Lot: 75'. Garage. Près de transportation. Comptant requis: $4,000. Balance: $85 par mois.

O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
19-290-21C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Lot: 50'. 2 garages. Près des écoles. Prix $9,900.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate $13,700.

Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.

Norwood — Maison: 7 pièces. $10,600.

Norwood — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Une acre de terre. $7,900.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.

Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.

Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8173
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
18-292-21C.

Le rapport et la carte sur les sols de la région de Carberry sont prêts

Le rapport du service de l'évaluation des sols pour la région de Carberry est prêt pour la distribution générale.

Le rapport écrit est accompagné d'une carte en couleurs des genres de sol de la région. Les conditions locales du sol, tels que écoulement insatisfaisant des eaux, salinité, nature pierreuse et rugosité typographique, sont indiquées sur la carte. La carte est dessinée à l'échelle de un pouce pour deux milles.

La région d'évaluation couvre 3,780 milles carrés situés dans les communes 8 à 14 dans les rangs 4 à 18 à l'ouest du méridien principal. Les municipalités comprises sur la carte sont Odanah, Langford, Westbourne, North Norfolk, North Cypress et des parties des municipalités de Elton, Cornwallis, Oakland, South Cypress, Victoria, South Norfolk, Grey, Portage-la-Prairie, St-François-Xavier, Woodlands et Lansdowne.

Ces rapports sont importants particulièrement pour les fermiers et les acheteurs éventuels de fermes. On peut les obtenir moyennant $1.00 en écrivant à la Section des publications, Département d'Agriculture du Manitoba, pièce 169, Edifices législatifs, Winnipeg 1, Manitoba.

M. John Labatt annonce la nomination de **M. Don G. McGill** comme assistant-gérant général de John Labatt Limitée pour le Manitoba. M. McGill était directeur des relations industrielles au bureau-chef de John Labatt à London, Ont. Il est au service de la compagnie depuis 18 ans.

150,000 conversions par année aux E.-U.

NEW-YORK — L'annuaire catholique 1958 des Etats-Unis, qui vient de paraître, indique que l'on compte actuellement 36,023,977 catholiques aux Etats-Unis, à Hawaii et en Alaska, ce qui représente une augmentation de 1,460,126 par rapport à l'année précédente. Alors que 35,846,477 catholiques vivent dans les 48 états des Etats-Unis, il y en a 177,500 en Alaska et à Hawaii. Si l'on se reporte aux chiffres de 1948, l'augmentation est de 38.1 pour cent, soit de 9,948,280; le nombre total des catholiques passant de 26,075,697 (en 1948) à 36,023,977 actuellement.

L'année 1957 a été la deuxième année consécutive, au cours de laquelle on a enregistré plus de 100,000 conversions. En 1957, celles-ci ont atteint le chiffre de 140,414 ce qui fait un total de 1,278,054 conversions pour les dix dernières années.

Consignes pontificales

Sous ce titre, le numéro 93 des Actes pontificaux, publié par l'Institut Social Populaire, contient l'encyclique "Meminisse juvant" sur la paix et la liberté de l'Eglise et quatre autres allocutions importantes de Pie XII: les devoirs des classes élevées; l'attachement à sa région, à sa patrie et à l'Eglise; la lumière de Pâques; l'action sanitaire des catholiques. Ce fascicule se vend 40 sous. Il sera suivi aussitôt du fascicule no 94 consacré aux religieuses cloîtrées, hospitalières, éducatrices.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école de village. 2 grades seulement. S'adresser au secrétaire pour plus de renseignements. M. Louis Guillou, Ecole Provencher 997, Aubigny, Man. 20-328-21C.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire St-Pierre centre, une maîtresse bilingue qualifiée pour enseigner le grade 8 à l'école du village. S'adresser à M. Noël Tétreault, secrétaire, St-Pierre, Man. 21-364-23C.

Une saison record en vue pour Stratford: recettes de $690,000

STRATFORD — Les recettes totales pour la saison 1958 du Festival de Stratford dépasseront $690,000, dont $600,000 venant des spectacles dramatiques. L'assistance totale, estime-t-on, se chiffrera à 210,000 personnes. L'an dernier, les assistances payées se sont chiffrées à 183,420. Durant la 8e semaine du Festival, les assistances ont été de 94 pour cent de la capacité des salles, avec 16,395 spectateurs, ce qui est le record de la saison.

Un passager téléphone d'un avion du Groenland à N.-Y.

ZURICI — Pour la première fois dans l'histoire de l'aviation civile, une conversation téléphonique a pu être établie entre le passager d'un avion et un abonné du téléphone à terre, annonce la compagnie d'aviation israélienne.

La communication a été demandée avec New-York alors que l'appareil se trouvait à près de 19,000 pieds au-dessus de Genève et fut établie lorsque l'avion arriva au-dessus du Groenland. Elle s'est déroulée sans difficulté.

Nouvelle université en Amérique centrale

GRANADA — Une université catholique pour l'Amérique centrale sera inaugurée au début de l'an prochain. Elle sera érigée en la ville de Granada, au Nicaragua, et dirigée par les Pères Jésuites. Le Saint-Père a octroyé sa bénédiction au projet, qui renouvellera la tradition de la première université catholique nicaraguayenne fondée au 17e siècle par les évêques et qui fut fermée à la fin du 19e lorsque le gouvernement du Nicaragua étatisa tous les établissements supérieurs d'enseignement.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of MEDERIC DUBOIS, late of the Village of St. Malo, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at Box 29, St. Pierre, Manitoba, on or before the 30th day of September, A.D. 1958.

DATED at the Village of St. Pierre, in the Province of Manitoba, this 27th day of August A.D. 1958.

MARCEL PREFONTAINE,
Solicitor for the Executrix

Eglise St. John
avenue Duke
Portage-la-Prairie

Horaire des messes du dimanche 9 h. et 11 h. a.m. heure normale (10 h. et 12 h. heure avancée)

Les Manitobains qui voyagent vers l'ouest le dimanche peuvent partir tôt pour ne pas manquer la messe

(Les sièges ne sont pas réservés)

L'église est à une rue de l'avenue Saskatchewan (Grande route Trans-Canada)

Tournez à gauche au bureau de poste si vous allez vers l'ouest, tournez à droite au bureau de poste si vous allez vers l'est.

Surveillez les signaux aux entrées de la ville.

Les visiteurs sont bienvenus

Facilités de pique-niques disponibles au Island Park situé au bout du chemin Royal

Circonscription consulaire du Manitoba et de la Saskatchewan

La liste des Français des deux sexes "immatriculés" dans la circonscription du consulat de France peut être consultée au consulat, 415 Edifice Paris, au coin de Portage et de Garry.

Les demandes de vérification ou d'inscription sur la liste électorale devront parvenir au consulat avant le 6 septembre. Les personnes demandant à être inscrites devront mentionner sur leur requête leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance, adresse actuelle, numéro de la carte d'immatriculation et date et lieu de délivrance de cette carte.

Il est rappelé que seuls les Français "immatriculés" ayant atteint le 6 septembre l'âge de 21 ans et résidant au Manitoba et en Saskatchewan pourront être inscrits sur la liste électorale du consulat.

Aucune demande d'inscription ne sera reçue par téléphone.

(Communiqué du Consulat de France)